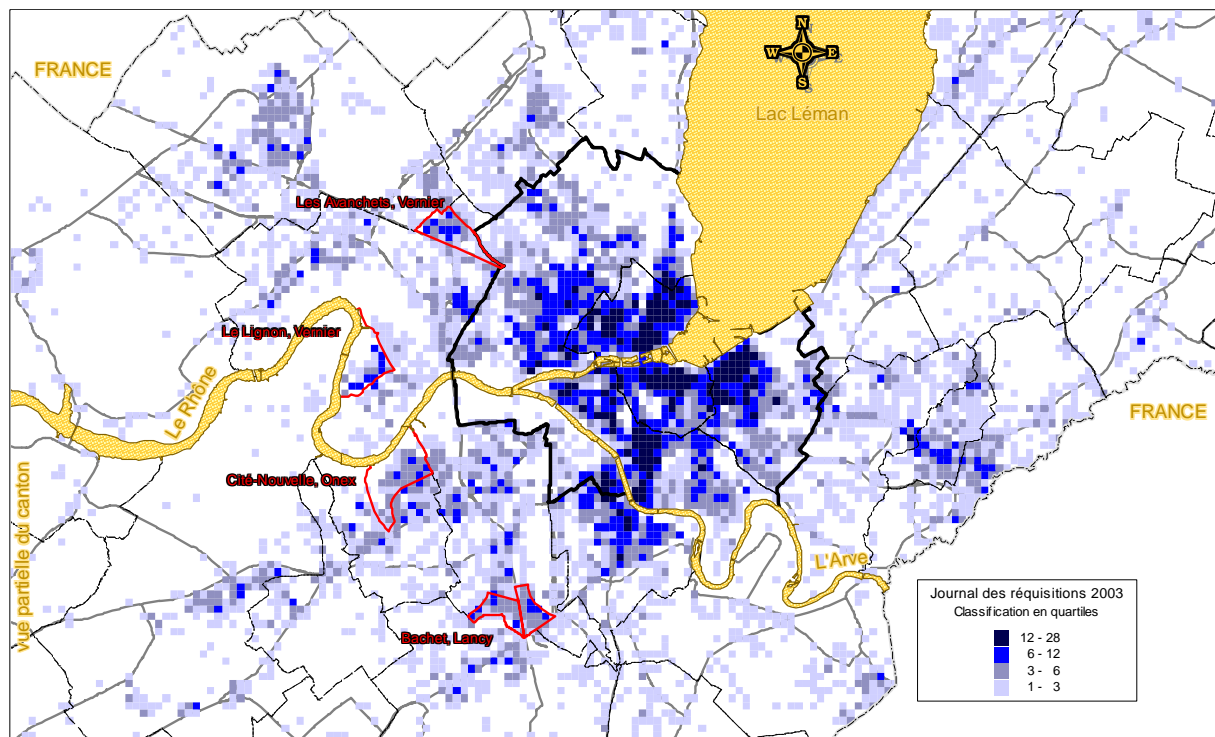


Diagnostic local de sécurité 2004 du canton de Genève

proxipol



Réalisé par Dominique WISLER (Coginta)

avec la collaboration du Service des études stratégiques :

**Didier FROIDEVAUX,
André FAGGIONI,
Didier GENIER,
Ioulia TCHERNIAEVA**

Novembre 2004

1.	Résumé	4
1.1.	Les cinq indicateurs de l'insécurité	4
1.1.1.	Les volumes et taux de criminalité	4
1.1.2.	Les accidents de la circulation	5
1.1.3.	Le cas des transports publics	5
1.1.4.	La qualité de vie	5
1.1.5.	Les incivilités	5
1.2.	Le profil des victimes d'agressions et des personnes exposées aux incivilités	6
1.3.	Le sentiment d'insécurité	6
1.3.1.	Les taux d'insécurisés et leur profil	6
1.3.2.	Application du principe de précaution : éviter des lieux ou des personnes après 22h00..	7
1.3.3.	La territorialisation du sentiment d'insécurité	7
1.3.4.	Les inquiétudes des parents au sujet de leur enfant	7
1.4.	Les comportements réactifs	8
1.4.1.	Les réquisitions via le 117 ou les postes de police	8
1.5.	Les mesures proactives de prévention	8
1.5.1.	Les mesures de protection des véhicules et du domicile	8
1.5.2.	Les mesures de protection personnelle	8
1.6.	Les indicateurs de l'action policière	8
1.7.	L'image de la police	9
1.7.1.	L'égalité de traitement	9
1.7.2.	L'image de la police dans le quartier	9
1.8.	Les perceptions et attentes des résidents	10
1.8.1.	La position de la sécurité dans les préoccupations des résidents	10
1.8.2.	Les préférences en matière de méthode de travail	10
1.8.3.	Attentes pour améliorer le sentiment de sécurité	10
1.9.	En guise de synthèse	11
2.	Préface du Chef de la Police	12
3.	Introduction	13
3.1.	Les objectifs	13
3.2.	La méthode et le périmètre géographique et temporel	14
3.3.	Les indicateurs et les axes d'analyse	18
3.4.	La méthode d'analyse des données du sondage	19
4.	Les indicateurs de l'insécurité	20
4.1.	Les indicateurs de la criminalité	20
4.2.	Les points chauds de la criminalité (PMC)	26
4.2.1.	La carte n° 1 : PMC 2003 tous types confondus	26
4.2.2.	La carte n° 2 : PMC 2003 atteintes contre les personnes	27
4.2.3.	La carte n° 3 : PMC 2003 atteintes contre les biens	27
4.2.4.	La carte n° 4 : PMC 2003 vandalisme	28
4.3.	Les accidents de la circulation	29
4.4.	Le cas des transports publics	32
4.5.	La qualité de vie	33
4.5.1.	La qualité de vie du quartier	33

4.5.2. Les incivilités.....	35
5. Le profil des victimes	38
5.1. Délinquance : le profil des victimes d'agressions	38
5.2. Le profil des personnes exposées aux incivilités.....	38
6. Le sentiment d'insécurité.....	40
6.1. Les taux d'insécurisés à Genève et leur profil.....	40
6.2. Application du principe de précaution : éviter pour des raisons de sécurité des lieux ou des personnes après 22 heures	43
6.3. La territorialisation du sentiment d'insécurité.....	44
6.4. Les causes principales de l'insécurité subjective	46
6.5. Perception des étrangers comme facteur d'insécurité	47
6.6. Inquiétudes exprimées par les parents au sujet de leur enfant pendant ses différentes activités.....	47
7. Les comportements des résidants	50
7.1. Les comportements réactifs.....	50
7.1.1. Les réquisitions via le 117 ou les postes de police	50
7.1.2. La territorialisation des réquisitions (appels au 117 et aux postes de police).....	51
7.1.3. La carte n° 5 : Journal des réquisitions selon P2000.	59
7.1.4. La carte n° 6 : Contrôle de personnes sur initiative selon P2000	59
7.1.5. Les contacts avec la police : taux, satisfaction et motifs de l'insatisfaction.....	60
7.1.6. La dénonciation	61
7.2. Les mesures proactives de prévention.....	62
7.2.1. Les mesures de protection des véhicules et du domicile	62
7.2.2. Les mesures de protection personnelle.....	62
8. Indicateurs de l'action policière.....	63
8.1. L'urgence : les délais d'intervention	63
8.2. La présence policière dans les quartiers selon les résidants	63
8.3. Les taux d'élucidation de la PMC	65
8.3.1. Atteintes aux personnes (selon PMC)	65
8.3.2. Atteintes aux biens (selon PMC).....	66
8.3.3. Vandalisme (selon PMC).....	66
9. L'image de la police	67
9.1. L'égalité de traitement.....	67
9.2. L'image de la police dans le quartier	69
10. Les perceptions et attentes des résidants de Genève	73
10.1. La position de la sécurité dans les préoccupations des résidants.....	73
10.2. Les préférences des résidants en matière de méthode de travail	74
10.3. Attentes pour améliorer le sentiment de sécurité : plus de policiers	75
11. Les recommandations stratégiques.....	77
11.1. Des attentes et des prestations adaptées aux territoires	78
11.1.1. Des attentes et des prestations adaptées aux territoires (II) : prendre en compte la spécificité des lieux nodaux, tels que le périmètre de la gare de Cornavin et ses environs.....	79

11.2.	Prendre en compte les incivilités.....	80
11.3.	Qualité de vie et approche intégrée et partenariale.....	81
11.4.	Sécurité autour des établissements scolaires	82
11.5.	L'image de la police	83
11.6.	Renforcer la politique genevoise en matière d'intégration.....	84
11.7.	Réinvestir le domaine de la circulation routière	85
11.8.	Développer les tableaux de bord « Police »	86
12.	Annexes.....	87
12.1.	Quelques caractéristiques socio-démographiques des communes et des quartiers de l'agglomération en 2003.....	88
12.2.	Construction de l'indicateur de Petite et Moyenne Criminalité (PMC)	89
12.3.	Les cartes et leur construction	90
12.3.1.	Choix de l'unité spatiale.....	90
12.3.2.	Choix de l'échelle	90
12.3.3.	Choix des représentations.....	91
12.4.	La construction des catégories des réquisitions du Journal P2000.....	91
12.5.	Les cartes	97
12.6.	Le calendrier de réalisation et de suivi du DLS.....	98
12.7.	Fiche technique de l'Institut de sondage	99

1. Résumé

Le diagnostic porte à la fois sur des données « Police » et des données issues d'un sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population genevoise de 1'200 personnes. Cet échantillon est subdivisé en trois sous-échantillons de taille équivalente, soit la Ville de Genève, la campagne et les quartiers de l'agglomération (Cité Nouvelle – Onex, Bachet/Palettes – Lancy, Le Lignon et Les Avanchets – Vernier). Afin de conserver à cette approche typologique toute sa force, les communes se rapprochant totalement ou partiellement par leurs caractéristiques en termes de population et/ou de densité de Lancy, Onex et Vernier, ont été écartées de l'échantillon.

Le sondage vise en particulier à mesurer le sentiment d'insécurité et à mettre en évidence les attentes de la population en matière de sécurité.

Les analyses ont pour but de hiérarchiser les variables dans l'explication des phénomènes – sentiment d'insécurité, perception du travail de la police par exemple – afin de dégager des recommandations stratégiques dans le cadre de la mise en œuvre de la police de proximité.

Les résultats sont résumés ci-dessous en 84 points et articulés selon la structure du rapport. Il est donc aisé pour le lecteur de se reporter à l'analyse complète.

1.1. Les cinq indicateurs de l'insécurité

1.1.1. Les volumes et taux de criminalité

1. Avec 24'947 délits enregistrés en 2003, le taux de Petite et Moyenne Criminalité (PMC) à l'échelle du canton de Genève est de 57.42 délits pour 1000 habitant sur un an.
2. Sur une période de trois années, l'augmentation du taux de PMC pour 1000 habitants est de 7.5% .
3. Les délits les plus fréquents sont les atteintes aux biens (taux de 40.64 pour 1000 habitants en 2003) ; les atteintes aux personnes atteignent un taux de 4.99 pour 1000 habitants. Ce taux est de 11.78 pour les actes de vandalisme.
4. La Ville de Genève est de loin la plus touchée par la criminalité. Le taux pour 1000 habitants en 2003 est de 80.14 délits. A l'échelle des quartiers, c'est au centre ville, en particulier à proximité de la gare de Cornavin que se manifeste un phénomène de concentration de la PMC.
5. La campagne genevoise est la moins touchée, avec un taux de 27.03 délits pour 1000 habitants.
6. Les quartiers de l'agglomération ont en moyenne un taux de délinquance inférieur à la moyenne cantonale. Les taux de délinquance des quartiers de la Cité Nouvelle, Palette/Bachet ou encore le Lignon sont proches des taux observés dans la campagne genevoise.
7. L'exception vient du quartier des Avanchets qui connaît un taux de 46.89 délits pour 1000 habitants. Les taux de délits contre les personnes et de vandalisme dans ce quartier sont supérieurs à la moyenne cantonale et se rapprochent des taux observés en Ville de Genève.

1.1.2. Les accidents de la circulation

8. Tous types d'accidents confondus, les accidents de circulation sont en très nette diminution depuis 2001, ce dans les trois zones étudiées, ainsi que dans le reste du canton (les accidents survenus sur l'autoroute ont été exclus).
9. Sept communes connaissent des taux d'accidents pour 1000 habitants supérieurs à la moyenne cantonale. Il s'agit de localités urbanisées et dotées de routes principales importantes (Ville de Genève, Carouge et Grand-Saconnex), des localités sur des « axes pénétrants » (Cologny et Bellevue, voire Jussy) et finalement Russin dans la campagne.
10. Les 18-24 ans sont fortement impliqués dans des accidents, en tant que victimes et plus encore en tant que responsables.

1.1.3. Le cas des transports publics

11. La criminalité dans les transports publics genevois est faible et représente le 5% de la PMC en 2003. Ce taux est en augmentation depuis 2001.
12. C'est dans le périmètre de la gare de Cornavin que se concentre la délinquance liée aux transports publics. L'aéroport, y compris sa gare, vient en deuxième position.

1.1.4. La qualité de vie

13. L'envie de déménager est un indicateur indirect de la qualité de vie. Selon le sondage, en moyenne 12.4% des résidents désirent ou vont déménager en 2005. Ces taux sont les plus élevés aux Avanchets (19%) et à Bachet/Palettes (16.7%). Dans les trois zones de l'étude, ces taux sont respectivement de 14.5% pour la Ville de Genève, de 12.4% pour les quartiers de l'agglomération et de 7% en campagne.
14. Dans plus du tiers des cas (36.7%), la sécurité (sentiment d'insécurité ou nuisances, incivilités) est le motif explicite du déménagement. Ce motif est invoqué surtout dans les quartiers de l'agglomération.
15. Le second indicateur de la qualité de vie est la « qualité » du lien social. La solidarité entre habitants d'un quartier est généralement la règle en campagne (61.9% de liens « forts ») ; elle devient exceptionnelle en Ville de Genève (32.5%) et dans les quartiers de l'agglomération (29.4%).
16. Entre les quartiers de l'agglomération, les différences sont criantes. Aux Avanchets, 67.7% des résidents estiment les liens entre habitants comme étant faibles ; à Bachet/Palettes et à Cité Nouvelle, ces taux sont nettement moins élevés : respectivement 37.3%.

1.1.5. Les incivilités

17. Les incivilités sur une période de 5 ans touchent à peu près tout le monde. Elles sont plus fréquentes en Ville de Genève et dans les quartiers de l'agglomération qu'en campagne.
18. Les résidents se disent *exposés* en priorité aux graffitis et autres dégradations ainsi qu'aux abandons d'objets et à la saleté. Ce sont les incivilités les plus fréquentes dans toutes les zones du canton.

19. Les incivilités qui *dérangent* le plus sont, dans l'ordre : l'exposition à la consommation ou la vente de drogue, l'abandon d'objets et la saleté, ainsi que l'exposition à des bagarres ou à des violences verbales.

1.2. Le profil des victimes d'agressions et des personnes exposées aux incivilités

20. Le profil type d'une victime d'une agression ou de menaces à Genève est un jeune homme de revenu modeste.
21. Les personnes qui se disent les plus dérangées par les incivilités sont les plus insécurisées.
22. Les hommes se disent plus souvent dérangés que les femmes par les problèmes liés à la consommation ou vente de drogue dans leur quartier.
23. Les jeunes mentionnent plus que les autres être témoins de bagarres ou de violences verbales.
24. Au-delà de la relative unanimité sur le degré de nuisance des incivilités, on observe des variations liées essentiellement à l'âge des répondants – les jeunes attribuent moins d'importance aux graffitis ou aux incivilités routières – et au sentiment d'insécurité (voir chiffre 21).

1.3. Le sentiment d'insécurité

1.3.1. Les taux d'insécurisés et leur profil

25. En moyenne, 67.6% des résidants du canton affirment être en sécurité dans la rue après 22h00. Par rapport à l'enquête de victimisation de 2000, le taux d'insécurité a augmenté significativement de 10% dans le canton de Genève.
26. Le taux de sécurisés atteint son plus haut niveau dans la campagne (81.5%). Il chute en revanche considérablement en Ville de Genève (63.2%) et tombe même à 59% dans les quartiers de l'agglomération. Aux Avanchets, ce taux atteint son plancher à l'échelle genevoise avec seulement 47.8% de sécurisés. Les taux dans les autres quartiers sont proches de ceux observés en Ville.
27. C'est une série de facteurs – socio-démographiques, attitudinal ou encore liés à la criminalité – qui se cumulent à l'échelle des quartiers qui expliquent les taux d'insécurisés constatés.
28. Les facteurs socio-démographiques influencent fortement le sentiment d'insécurité. Il s'agit avant tout du sexe (1^{er} facteur en termes d'importance) – les femmes sont deux fois plus insécurisées que les hommes, et de l'âge (3^{ème} facteur) – l'insécurité augmente avec l'âge, en particulier chez les femmes. On note aussi que dans les quartiers où les liens sociaux entre habitants sont faibles, le sentiment d'insécurité a tendance à augmenter.
29. Le taux de criminalité, c'est-à-dire la concentration géographique de PMC à l'hectare au niveau communal ou à l'échelle du quartier, est le 2^{ème} facteur le plus important pour rendre compte du sentiment d'insécurité. Là où la criminalité se concentre géographiquement, le sentiment d'insécurité grimpe.
30. Un autre facteur (4^{ème} en importance), d'ordre attitudinal celui-ci, explique largement le sentiment d'insécurité. Les résidants qui pensent que les étrangers sont un facteur d'insécurité sont plus nombreux à se déclarer insécurisés. Relevons ici que cette opinion est plus répandue sur le plan politique parmi les « sans opinion », le centre et la droite.
31. Enfin, l'expérience préalable d'une agression à Genève et le fait d'avoir été témoin de bagarres ou de violences verbales ont un effet de levier sur le sentiment d'insécurité.

32. Le taux très élevé d'insécurisés aux Avanchets s'explique par le cumul de certains de ces facteurs à l'échelle du quartier : faibles liens de solidarité, concentration de délits contre les personnes et des incivilités telles que les bagarres et les violences verbales.

1.3.2. Application du principe de précaution : éviter des lieux ou des personnes après 22h00

33. En moyenne, 43.1% des résidants évitent certains endroits ou certaines personnes dans leur quartier dès 22h00. Ce taux était de 31.2% en 2000, soit significativement plus bas.
34. Ce comportement est le fait d'une personne sur deux en Ville de Genève et dans les quartiers de l'agglomération. Ce taux atteint même les 60% aux Avanchets. Dans la campagne genevoise, ce taux chute à 27.1%.
35. Ce sont les insécurisés qui adoptent le plus fréquemment ce comportement, mais ils n'en ont pas l'exclusivité. En effet, 31.9% des sécurisés font de même.
36. Ce comportement est adopté avant tout par les plus jeunes (16-18 ans à 64.6%), les femmes (58%) ou encore ceux qui ont vécu une expérience personnelle d'agression (66.7%).

1.3.3. La territorialisation du sentiment d'insécurité

37. 67.8% des résidants du canton affirment qu'il existe à proximité de chez eux un ou des endroits où ils se sentent en insécurité. Leur profil est identique à celui des personnes qui évitent des endroits pour des raisons de sécurité.
38. Alors que l'insécurité subjective est en général plus élevée en Ville de Genève et dans les quartiers de l'agglomération, c'est en campagne que l'on cite le plus souvent des endroits désécurisants.
39. L'évitement en campagne est lié à l'exposition aux rodéos et aux incivilités routières, et donc probablement à la présence d'axes routiers jugés dangereux.
40. La gare de Cornavin est clairement le lieu à Genève où l'on se sent le moins en sécurité.

1.3.4. Les inquiétudes des parents au sujet de leur enfant

41. Les parents sont surtout inquiets lorsque leur enfant – en âge de scolarité obligatoire – est seul dans la rue (72.7%) ou encore dans les transports publics (58.6%).
42. L'inquiétude est moindre lorsque l'enfant est à école (32.3%) et plus encore lors des activités de loisirs (27.2%).
43. Les parents qui estiment que les étrangers sont un facteur d'insécurité ainsi que les parents eux-mêmes insécurisés sont en général plus inquiets que les autres pour leur enfant.
44. Dans la rue ou dans les transports publics, l'inquiétude est également liée à l'exposition à des scènes de bagarres ou de violences verbales.
45. Pendant les activités de loisirs, l'inquiétude augmente à mesure que l'on s'approche de la Ville de Genève.
46. S'agissant de l'école, outre le même phénomène que ci-dessus, l'inquiétude est amplifiée chez les parents qui ont observé dans leur quartier des scènes de consommation et de vente de drogue.

1.4. Les comportements réactifs

1.4.1. Les réquisitions via le 117 ou les postes de police

47. En moyenne en 2003, le taux de réquisitions est de 85.93 réquisitions pour 1000 habitants. Il est le plus élevé en Ville de Genève (117.8). Il chute presque de moitié dans les quartiers de l'agglomération (63.6) et atteint son plancher en campagne (43.8).
48. En Ville et dans les quartiers, les incivilités sont le premier motif d'intervention de la police ; les affaires et accidents de circulation arrivent en seconde position. En campagne, cet ordre est inversé.
49. Les taux de réquisition sont étroitement corrélés à la densité urbaine : plus on compte d'habitants à l'hectare et plus l'individu a tendance à solliciter la police.
50. L'activité non réactive de la police, relevant soit de l'initiative de la police elle-même, soit de la collaboration entre services étatiques, mesurée par les recherches et contrôles de personnes, se concentre en Ville de Genève et dans les zones frontalières.
51. La gare Cornavin et son périmètre immédiat connaissent les taux de réquisitions à l'hectare les plus élevés à l'échelle du canton.

1.5. Les mesures proactives de prévention

1.5.1. Les mesures de protection des véhicules et du domicile

52. Les résidents de la campagne investissent plus que les autres dans les systèmes d'alarmes pour leur véhicule (46.7% pour 35.5% sur le plan cantonal). Ils sont également plus nombreux à posséder un chien pour garder leur domicile (22.8% pour 12.2% sur le plan cantonal).

1.5.2. Les mesures de protection personnelle

53. 85.7% des résidents à l'échelle du canton ne prennent aucune mesure de protection personnelle.
54. La mesure la plus fréquente est d'éviter de sortir seul (5.2%).
55. Vient ensuite porter une arme telle qu'un couteau ou un spray au poivre (4.9%) ou suivre des cours d'autodéfense (3.7%).
56. A l'échelle des quartiers, c'est au Lignon que l'on semble prendre le plus souvent des mesures de protection personnelle.

1.6. Les indicateurs de l'action policière

57. C'est en Ville de Genève que la présence policière est la plus marquée. Tous les types de patrouilles – motorisées et pédestres pour la police cantonale, pédestres pour la sécurité municipale – y sont plus visibles qu'ailleurs.
58. En campagne genevoise, la présence policière est moins marquée, tous types de patrouilles confondus.
59. Dans les quartiers de l'agglomération, la visibilité policière est très significativement plus faible qu'en Ville.

- 60. Les patrouilles à pied de la gendarmerie sont plus fréquentes là où il y a consommation ou vente de drogue. Il en va de même des agents municipaux.
- 61. Ce sont les jeunes hommes et les étrangers qui voient le plus souvent des patrouilles. Cela est vraisemblablement lié à leurs habitudes de loisirs.
- 62. Les données du sondage ne permettent pas d'affirmer que les patrouilles soient clairement ciblées sur des formes particulières de criminalité ou d'incivilité, à l'exception des affaires de drogue.
- 63. De même, selon le sondage, il ne semble pas que le niveau du sentiment d'insécurité, variable selon les lieux, soit un critère pour le déploiement des patrouilles.

1.7. L'image de la police

1.7.1. L'égalité de traitement

- 64. Une large majorité des résidants genevois doute du respect par la police du principe de l'égalité de traitement entre les personnes.
- 65. Pour 68% des répondants, ce sont avant tout les personnes d'origine étrangère qui sont sujettes à une inégalité de traitement.
- 66. Plus on se situe à gauche de l'échiquier politique et plus on exprime des doutes sur le respect du principe de l'égalité de traitement par la police. Ce facteur explique le mieux les divergences d'opinion sur ce sujet.
- 67. L'âge des répondants influence également fortement leur opinion sur ce sujet (2^{ème} facteur explicatif) : les plus jeunes sont plus nombreux que leurs aînés à estimer que la police traite inégalement les personnes.
- 68. Le 3^{ème} facteur dans l'ordre d'importance est une expérience préalable négative avec la police. La principale « expérience négative » est le sentiment de ne pas avoir été traité correctement et l'impolitesse des agents.

1.7.2. L'image de la police dans le quartier

- 69. 57.5% des personnes pensent que la police fait du bon travail. 22.2% sont sans avis. Par rapport à 2000, l'image de la police genevoise chute significativement.
- 70. Le taux de PMC à l'hectare est le facteur expliquant le mieux les avis négatifs sur le travail de la police à l'échelle du quartier. Les résidants des quartiers les plus touchés par la criminalité sont ceux qui ont la moins bonne image de la police. Une victimisation personnelle et l'exposition à des bagarres ou des violences verbales renforcent le camp des avis négatifs.
- 71. Dans l'ordre d'importance, l'opinion préalable sur le respect par la police du principe de l'égalité de traitement entre tous arrive en seconde position. Ceux qui expriment un avis négatif sur le respect de ce principe par la police ont également une mauvaise image de son travail. En d'autres termes, le travail de la police est jugé à l'étalon de la manière dont celle-ci exerce son autorité.
- 72. Le 3^{ème} facteur dans l'ordre d'importance est la présence policière sur le terrain : moins les résidants voient la police dans leur quartier et plus ils jugent négativement le travail de la police.
- 73. Enfin, et indépendamment des facteurs ci-dessus, le climat du quartier a un effet notable sur l'image de la police. Là où les liens sociaux sont faibles, l'image de la police est plus mauvaise.
- 74. Dans certains quartiers, il y a un cumul de ces facteurs. C'est le cas des Avanchets où l'image de la police atteint son plancher. Aux Avanchets, on note effectivement une relative concentration géographique de la criminalité, une faible présence policière perçue par les résidants et une

opinion négative sur le respect par la police du principe de l'égalité de traitement entre les personnes.

1.8. Les perceptions et attentes des résidants

1.8.1. La position de la sécurité dans les préoccupations des résidants

75. Avec 33.6% de premières citations spontanées, la sécurité vient en première position comme sujet de préoccupation devant la situation économique et le chômage (20.5%) et la circulation routière (12.4%).
76. Dans les quartiers de l'agglomération, la sécurité obtient même 40.5% de première citation comme le problème le plus préoccupant.
77. La sécurité est au cœur des préoccupations des personnes qui pensent que la police traite tout le monde de la même manière, des femmes, des insécurisés et de ceux qui estiment que les étrangers sont un facteur d'insécurité.

1.8.2. Les préférences en matière de méthode de travail

78. A l'échelle cantonale, 44.9% des interviewés estiment que l'intervention rapide – police secours – doit être la première priorité de la police. Pour 43.3% des interviewés, la patrouille pédestre en uniforme devrait au contraire être la première priorité de la police. Le poste de quartier n'obtient que 11.5% de suffrages comme première priorité.
79. Le poste de quartier ne vient en 1^{ère} position que pour la 3^{ème} et dernière priorité. Les résultats de 2004 se situent dans la droite ligne de l'enquête de victimisation de 2000.
80. En Ville, on privilégie les patrouilles à pied (46.1%), tandis qu'en campagne, police secours obtient son meilleur score (49.9%). Dans les quartiers de l'agglomération, il y a quasi égalité entre ces deux prestations (environ 41% chacune).
81. On relèvera que ce sont les plus insécurisés qui préfèrent les patrouilles pédestres, tandis que les sécurisés optent pour l'intervention rapide.
82. L'opinion politique a un effet sur les préférences. Plus on est à droite, plus on souscrit à la patrouille à pied. A gauche, en revanche, la préférence va plutôt à la rapidité d'intervention.

1.8.3. Attentes pour améliorer le sentiment de sécurité

83. Les répondants sont spontanément favorables à une augmentation du nombre de policiers (question ouverte). Avec 65.1% de mentions en première citation, cette mesure vient clairement en tête. La 2^{ème} mesure le plus souvent citée spontanément – plus d'éclairage – obtient seulement 9.2% de premières citations.
84. Les personnes favorables à l'augmentation des effectifs de la police sont pratiquement les mêmes que celles qui se disent préoccupées avant tout par les problèmes de sécurité, soit avant tout les femmes, les personnes qui estiment que la police traite tout le monde de la même manière, les insécurisés et finalement celles qui pensent que les étrangers sont un facteur d'insécurité.

1.9. En guise de synthèse

Les conclusions qu'il y a lieu de tirer des analyses présentées ici sont élaborées dans la partie *Recommandations stratégiques*. A ce stade, il convient de souligner un enseignement qui nous paraît essentiel. Le présent diagnostic fait clairement ressortir que la prise en compte des attentes des résidants et que le traitement du sentiment d'insécurité ne saurait se limiter à des réponses uniquement ou strictement policières.

En effet, si une présence policière accrue, bien ciblée, peut contribuer à améliorer le sentiment de sécurité dans les quartiers, et représente sans doute une condition nécessaire, elle n'en constitue en revanche pas une condition suffisante. En particulier, l'importance du climat du quartier, mesuré par l'indicateur de la qualité des liens sociaux entre habitants, dans l'explication du sentiment d'insécurité, démontre qu'une approche en termes de prévention sociale ou de développement communautaire de quartier est nécessaire, voire incontournable, pour améliorer le cadre de vie à l'échelle des quartiers. La forte exposition aux incivilités et plus encore, le degré de dérangement que ces incivilités génèrent au sein des communautés d'habitants, convainquent de la nécessité de mettre en place des stratégies, des dispositifs et des actions partenariales qui, via une action concertée des différents partenaires sociaux, peuvent seuls aboutir à des résultats probants. L'incivilité ne saurait évidemment être traitée exclusivement par la police et réclame l'intervention concomitante et cohérente d'acteurs et praticiens aptes et habilités à la prévenir. Les appels répétés au 117 ou aux postes de police pour incivilités montrent l'ampleur de la tâche et une action concertée capable de trouver des solutions durables aux incivilités signifierait du même coup une diminution corrélative d'interventions policières purement réactives et le dégagement de ressources pour se consacrer aux tâches multiples et toujours en augmentation qui caractérisent le cœur du métier de police.

Nous nous situons donc bel et bien au cœur de la problématique de la mise en œuvre de la police de proximité, mais n'anticipons pas sur les recommandations.

2. Préface du Chef de la Police

Le 3 juin 2004, le séminaire *PROXIPOL* a réuni à mon invitation, de nombreux partenaires institutionnels et privés pour faire un état des lieux des acquis et des attentes dans la collaboration avec la police cantonale. Le but annoncé était de contribuer à la définition d'un cadre pour un modèle genevois de police de proximité.

Ce premier diagnostic local de sécurité s'inscrit dans ce même processus. Il s'agit en effet, pour nous, de prendre le pouls de la population, de connaître à la fois ses attentes et ses besoins, tout en mesurant le sentiment d'insécurité. Sa publication est une manière de restituer l'information à la population genevoise, aux autorités cantonales et municipales, ainsi qu'à nos nombreux partenaires sur le terrain.

Ce diagnostic comprend un certain nombre de recommandations, qui s'appuient sur des analyses solides et qui devront être évaluées, au sein de la police pour certaines, et en partenariat pour d'autres. Il en découlera un certain nombre de réponses à moyen terme. La mise en œuvre de la police de proximité doit s'inscrire dans la durée. On comprend donc aisément que la visibilité – au propre et au figuré – des mesures ne sera pas (systématiquement) immédiate. Il en va de l'efficacité et du succès des mesures qui seront prises. Les mesures devront être évaluées, et au besoin, adaptées, voire corrigées. Dans ce contexte, le présent diagnostic est le premier jalon d'une opération que nous envisageons de répéter tous les trois ans.

Je souhaite que ce document constitue un support scientifique à la mise en œuvre de *PROXIPOL* et qu'il contribue à la définition et au développement d'actions en partenariat, au profit de la qualité de la vie dans notre canton et nos communes.

Urs RECHSTEINER, Chef de la Police

3. Introduction

Pourquoi un diagnostic ? Cet outil d'aide à la décision s'inscrit dans la mise en œuvre de la police de proximité, désignée sous le nom de code **PROXIPOL** au sein de la police cantonale. Pour résumer à grands traits, la police de proximité est la réponse à un triple phénomène :

- l'augmentation de la petite délinquance, notamment d'appropriation,
- l'apparition des incivilités,
- l'augmentation du sentiment général d'insécurité.

La police dite traditionnelle est présentée comme réactive, répressive et poursuivant ses propres objectifs, indépendamment des attentes en particulier de la population. La police de proximité est également une réponse à ces critiques. Elle se doit de mettre autant que possible l'accent sur la prévention, notamment par une approche en partenariat, d'intégrer une approche en résolution de problème – le but étant d'apporter des solutions sur la durée et non pas des réponses réactives au coup par coup – et finalement se rapprocher de la population qu'elle dessert.

Le « virage » de la police de proximité implique le recours à de nouvelles approches et à de nouveaux outils. Le diagnostic local de sécurité (DLS) en fait partie. Bien plus, il constitue l'un des pré-requis de toutes les expériences de police de proximité. Cet outil rassemble et analyse des données provenant de deux sources principales, d'une part des statistiques policières et, d'autre part, d'un sondage représentatif auprès de la population. En effet, face aux incivilités et en fonction de son sentiment d'insécurité, la population exprime un certain nombre d'attentes de la part de l'administration et particulièrement de la police. L'analyse combinée de ces sources, rapportées à un certain nombre de données socio-démographiques et territoriales permettent de dessiner à la fois la géographie et la sociologie de l'insécurité.

3.1. Les objectifs

L'objectif principal du présent diagnostic local de sécurité est de fournir une base solide, à partir d'indicateurs et de tableaux de bord, à la mise en œuvre de la police de proximité.

Plus concrètement, le DLS a pour objectif d'intégrer la demande sociale, les attentes de la population en matière de politique de sécurité, en prenant en compte leur territorialisation. Les analyses fournissent en effet des pistes de réflexion pour des réponses adaptées localement. Ces pistes s'inscrivent dans le contexte plus global de l'amélioration de la qualité de vie.

La qualité de vie est largement liée à l'expérience et au sentiment de sécurité. Par la mise en évidence de ces expériences et des attentes de la population, le diagnostic a également pour objectif de mettre au jour les mesures à prendre pour améliorer cette qualité de vie. Dans ce contexte, on touche clairement aux limites de l'action strictement policière. Le DLS doit permettre de dégager les causes de l'insécurité et, à partir de là, de proposer des actions, de la police certes, mais également d'autres intervenants, relevant notamment de la prévention sociale et du développement communautaire et local.

Les recommandations qui clôturent le présent diagnostic constituent un outil d'aide à la décision à court et à moyen terme (2 à 3 ans). Ce premier diagnostic est appelé à être répété à moyen terme.

3.2. La méthode et le périmètre géographique et temporel

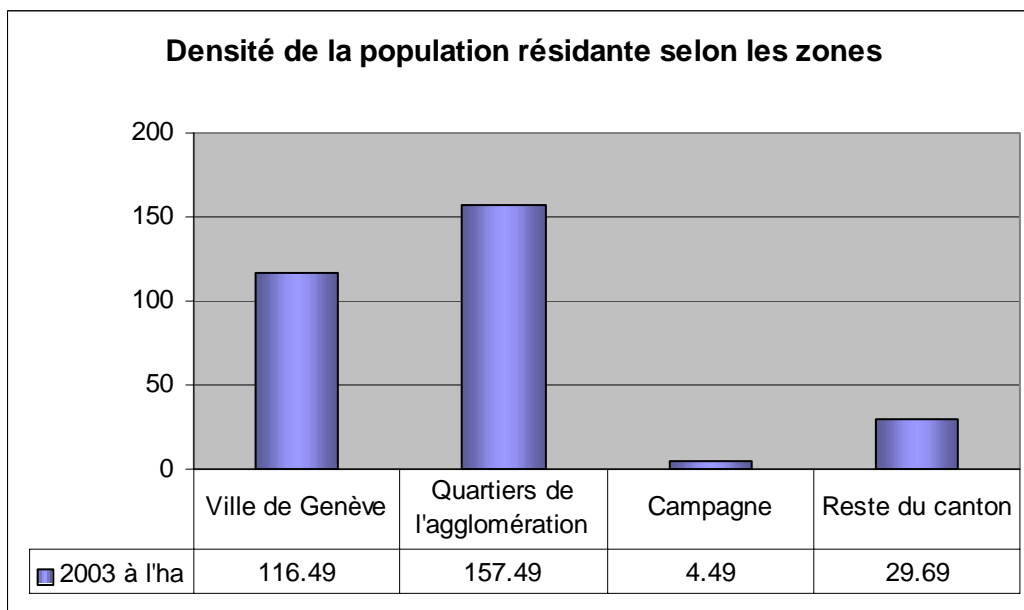
L'approche choisie repose sur un double axe : d'une part, une démarche qui répond aux exigences scientifiques en matière de sondage représentatif et, d'autre part, une démarche typologique. Si le territoire cantonal est relativement exigu, l'observation quotidienne montre immédiatement que ce territoire n'est pas homogène, que ce soit par exemple en termes de population, de densité urbaine ou encore de type de construction. Au lancement du projet, nous avons fait l'hypothèse que ces différences se répercutent à la fois sur la criminalité recensée, sur le sentiment d'insécurité ou encore sur la perception de la qualité de vie dans le quartier. Dans la suite logique, il en résulte – 2^{ème} hypothèse – des attentes différentes de la population ou des populations.

De ce fait, le sondage a porté sur un échantillon total de 1'200 personnes (1'203 en réalité), réparties en trois sous-échantillons de 400 personnes chacun, soit la *Ville de Genève*, les *quartiers de l'agglomération* (zone suburbaine) et enfin la *Campagne* genevoise. Les quartiers de l'agglomération sont constitués de sous-secteurs statistiques appartenant à trois communes. Il s'agit des sous-secteurs *Bachet et Palettes* (réunis en un seul quartier dans le cadre de la présente étude ; Lancy), de *Cité Nouvelle* (Onex), du *Lignon* et des *Avanchets* (Vernier).

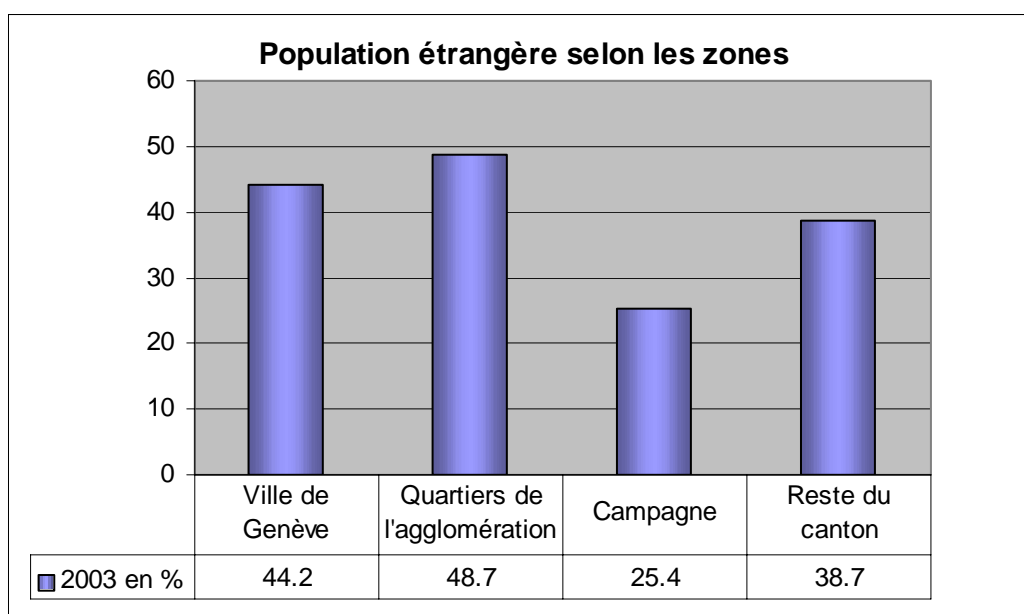
Les trois sous-échantillons ne couvrent pas la totalité du territoire, d'où la constitution pour la comparaison des données socio-démographiques et policières d'une zone appelée *Reste du canton*. En effet, dans le cadre de l'approche typologique, il est important de conserver la plus grande homogénéité interne des différentes zones. En particulier, il s'agissait d'éviter que la campagne devienne par trop hétérogène en comprenant des communes, dont le profil d'ensemble ou le profil de certains quartiers aurait été proche de celui des quartiers de l'agglomération. C'est ainsi qu'à Lancy, Onex et Vernier, les habitants des autres quartiers que ceux énumérés ci-dessous, sont exclus de l'échantillon. Il en va de même des habitants des communes suivantes : Versoix, Grand-Saconnex, Meyrin, Carouge, Plan-les-Ouates, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. La carte « Diagnostic local de sécurité 2004 » présente ces différentes zones (voir annexe).

Le graphique ci-après présente la densité de population en 2003 selon les zones. Sur cet indicateur, la spécificité de chacune apparaît clairement entre la Ville et surtout les quartiers de l'agglomération, fortement urbanisés et d'autre part, la campagne, sachant que la densité cantonale est de 17,66 habitants à l'hectare¹.

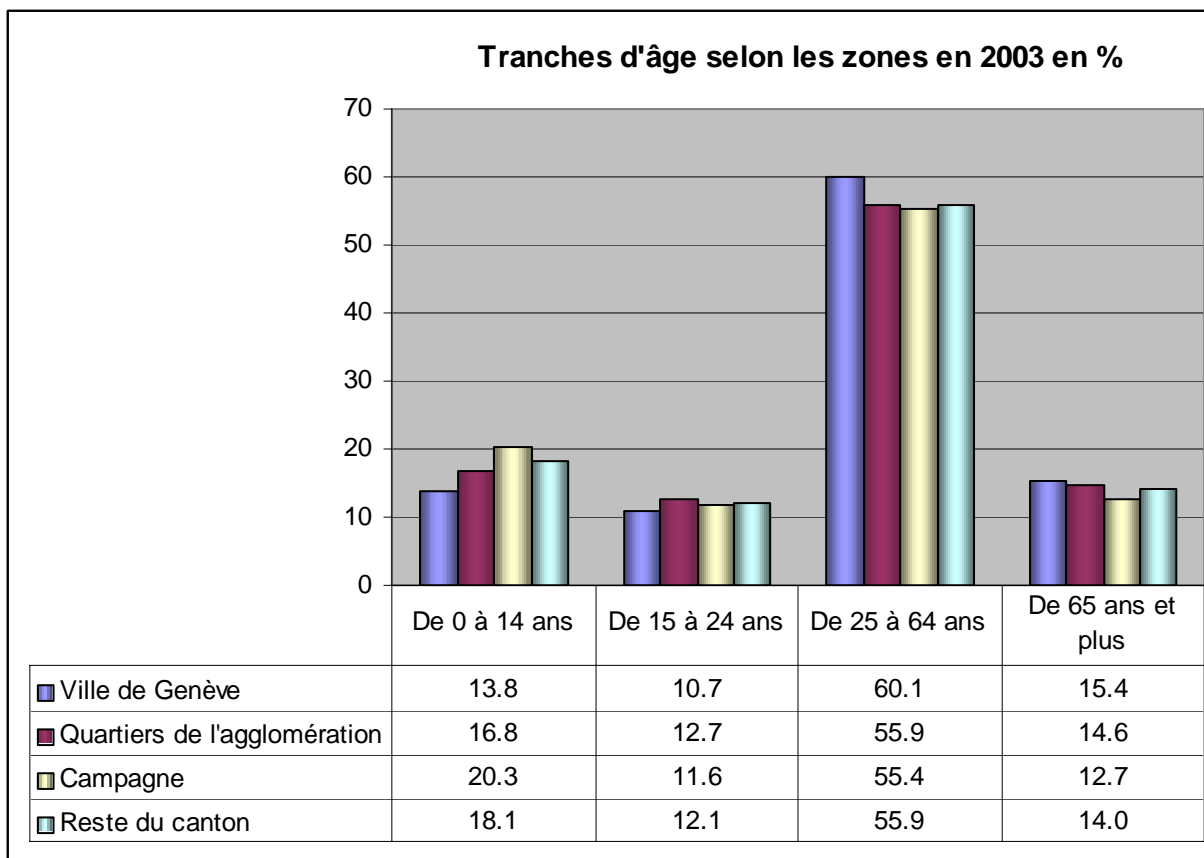
¹ Le lecteur intéressé trouvera en annexe le tableau complet des indicateurs présentés ici.



Les quartiers de l'agglomération comptent également une proportion de population étrangère plus élevée qu'en Ville de Genève et près de deux fois plus élevée qu'en campagne. Le taux cantonal est de 38.7%.



Les différentes zones se ressemblent davantage lorsque l'on examine la structure par âge. Deux points sont à relever : la Ville de Genève se caractérise par une proportion plus élevée de population active, tandis que la campagne possède le taux le plus élevé d'enfants de moins de quinze ans.



Parmi les quartiers de l'agglomération (voir le tableau 3.1), celui des Avanchets se démarque assez largement des autres. Il comporte le pourcentage de population étrangère le plus élevé et compte également la plus grande proportion de population jeune (15 à 24 ans) et surtout très jeune (moins de 15 ans). Corrélativement, les personnes de plus de 64 ans y sont proportionnellement moins nombreuses. Les trois autres quartiers sont relativement proches les uns des autres sur ces indicateurs socio-démographiques. Enfin, les Avanchets connaissent une forte densité de population, toutefois inférieure à celle de Bachet/Palettes.

Tableau 3.1 Les quartiers de l'agglomération. Quelques indicateurs socio-démographiques pour 2003				
	Population totale	Population étrangère	Densité de population	Superficie
	N	%	N hab/ha	Ha
Cité Nouvelle	6823	45.7	117.96	57.84
Bachet/Palettes	8264	43.0	229.94	35.94
Le Lignon	5703	41.2	124.25	45.90
Les Avanchets	6142	52.0	196.04	31.33
Quartiers en tout	26'932	48.7	157.49	171.01

Les quartiers de l'agglomération. Quelques indicateurs socio-démographiques pour 2003				
	Population âgée de 0 à 14 ans	Population âgée de 15 à 24 ans	Population âgée de 25 à 64 ans	Population âgée de 65 ans et plus
	%	%	%	%
Cité Nouvelle	17.0	12.2	54.2	16.6
Bachet/Palettes	15.5	11.4	58.5	14.6
Le Lignon	14.0	10.9	57.1	17.9
Les Avanchets	20.8	16.5	53.3	9.4
Quartiers en tout	16.80	12.7	55.9	14.6

Source : Statistique Genève

Lors de la prise d'information, il a été convenu d'équilibrer autant que possible la répartition des 400 interviewés des quartiers de l'agglomération (voir le tableau ci-après). Cette répartition permet d'esquisser un certain nombre de tendances compte tenu des effectifs.

L'approche à la fois représentative au sens statistique et typologique a une conséquence sur la manière de traiter les données. Pour les analyses comparatives entre les *types* de zones, ce sont les fréquences réelles qui sont utilisées, soit 402 pour la Ville, 401 pour la campagne et 400 pour les quartiers de l'agglomération. Il en va de même pour la comparaison entre les quartiers. Chaque type de zone a ainsi un poids équivalent dans les analyses. Or, par rapport à la population de chaque zone, un interviewé a plus ou moins de poids : par exemple un résidant des quartiers de l'agglomération pèse trois fois plus qu'un habitant de la campagne et sept fois plus qu'un habitant de la Ville de Genève. Sur le plan de l'analyse globale, soit sur les 1'203 interviewés, il a été nécessaire d'introduire une *pondération*, afin que l'avis de chaque interviewé soit représentatif de sa population. C'est ainsi que la Ville voit ici son effectif pratiquement doublé (on passe de 402 à 773), tandis que celui des quartiers de l'agglomération est quasiment divisé par quatre (de 400 à 112). Afin de prendre en compte l'aspect typologique de la démarche, le calcul de la pondération a été effectué sur la population totale correspondant à la somme des zones (288'907 personnes) et non pas sur l'ensemble de la population cantonale (434'473 ; voir le tableau 3.2).

Tableau 3.2

Population résidante et structure de l'échantillon

	Population 2003	Poids d'un interviewé	N	N quartiers	Pour cent	N pondéré	Pour cent	Poids pondéré
Ville de Genève	184'758	0.002	402		33.4	773	64.3	64.0
Campagne	77'217	0.005	401		33.3	318	26.4	26.7
Quartiers de l'agglomération	26'932	0.015	400		33.3	112	9.3	9.3
Cité-Nouvelle				108	9.0			
Bachet/Palettes				90	7.5			
Le Lignon				101	8.4			
Les Avanchets				101	8.4			
Total	434'473		1203	400	100.0	1203	100.0	
Population sondée	288'907							
Reste du canton	145'566 (hors quartiers de l'agglomération)							

Source: Statistique Genève et données sondage

Sur le plan temporel, les données policières portent sur les trois dernières années (2001-2003) dans la mesure où elles sont disponibles. Le sondage, pour certaines questions, fait référence aux cinq dernières années, en fonction de la pratique habituelle des sondages internationaux et nationaux de victimisation. Cette périodicité est trop longue comme nous le verrons dans l'analyse de l'exposition aux incivilités. Pour ces dernières, il aurait été nécessaire de pouvoir mieux dater tant l'exposition que le degré de nuisance.

3.3. Les indicateurs et les axes d'analyse

Outre les données socio-démographiques présentées ci-dessus, s'ajouteront pour les analyses géographiques deux indicateurs de concentration en particulier, soit la densité urbaine ainsi que le volume de criminalité ou d'événements à l'hectare.

Sur le plan des données émanant de la police, il s'agit de la petite et moyenne criminalité (PMC ; voir ci-après et en annexe pour le détail), globalement et réparties entre les atteintes contre les personnes, les biens, ainsi que les actes de vandalisme qui sont utilisées au niveau cantonal, communal, des zones de l'enquête par sondage, des sous-secteurs statistiques et finalement de l'hectare. Un deuxième indicateur concerne les accidents de la circulation, traités pour des raisons de disponibilité, uniquement au niveau communal. Pour ces deux indicateurs, la périodicité est de trois ans (2001-2003). Enfin, les données issues du Journal P2000 représentent la dernière source policière et concernent les réquisitions adressées à la police, essentiellement via le numéro d'urgence 117. Elles ne sont disponibles que pour 2003, année de la mise en production généralisée de cette nouvelle « main courante informatisée » des postes. Cet indicateur reflète largement l'activité de la gendarmerie. Pour les besoins du présent DLS, les traitements – aux mêmes unités géographiques que la PMC – ont distingué les réquisitions répondant aux demandes de la population, de celles relevant davantage de l'activité de la police. Pour la première, nous relèverons ici (le détail de la composition des catégories figure ci-après et dans les annexes) :

- la création d'une catégorie « incivilités » et « social et secours », à côté des catégories plus classiques des atteintes à la personne ou aux biens, ainsi que les affaires et accidents de circulation ;
- l'analyse spécifique de l'activité de la police, comprise dans la catégorie « contrôle et recherche de personnes », en mettant particulièrement l'accent sur les contrôles spontanés.

Pour cette première édition, les indicateurs de l'action policière se limitent aux taux d'élucidation de la PMC. Le temps de réponse aux appels au 117 n'ont en effet pas pu être calculés, faute de base de données structurée de manière adéquate.

Les données collectées au moyen de sondage téléphonique portent sur les dimensions suivantes :

- le sentiment d'insécurité dans certains moments et lieux, pour l'interviewé et pour ses enfants ;
- l'évaluation du climat du quartier et la perception d'une série d'incivilités et d'infractions ;
- la victimisation, concentrée sur les actes de violence et leur reportabilité à la police (il s'agit ici d'estimer le chiffre noir de la délinquance) ;
- la qualité des contacts avec la police ;
- les attentes face à la manière de remplir la mission de la police (proximité, visibilité, rapidité d'intervention etc.).

Le questionnaire utilisé a été construit à partir de différentes sources, notamment le sondage sur la victimisation et le sentiment d'insécurité, développé par l'Ecole des Sciences Criminelles de l'Université de Lausanne, les questionnaires portant sur les diagnostics locaux de sécurité mandatés par les polices cantonales vaudoise et fribourgeoise, le questionnaire sur la victimisation et le sentiment d'insécurité en Ile-de-France et la check-list en matière d'incivilités, mise au point par le service de police de la Ville de Montréal.

Les axes d'analyse suivent un mouvement géographique du général au particulier. Les données sont analysées d'abord pour l'ensemble de l'échantillon et sont ensuite mises en relation avec les trois zones, telles que découpées par l'étude. Pour les quartiers de l'agglomération, là où les tendances sont suffisamment claires, l'analyse est faite sur tel ou tel autre quartier, ou sur la comparaison de ceux-ci.

3.4. La méthode d'analyse des données du sondage

Ce paragraphe présente volontairement brièvement quelques aspects techniques et statistiques. Les analyses des données du sondage associent un certain nombre de données agrégées au niveau communal et des quartiers : il s'agit notamment de caractéristiques socio-démographiques et de données portant sur la criminalité recensée par la police.

En matière de techniques d'analyse, le diagnostic local de sécurité présente des tableaux croisés (analyses bivariées). Les rapports de l'Ecole des Sciences Criminelles de 2000 et de 2004 sont construits sur une telle base². L'objectif du DLS étant de déboucher sur des recommandations d'aide à la décision, il est nécessaire de franchir un pas supplémentaire qui consiste à hiérarchiser les variables (les facteurs explicatifs). Les techniques multivariées permettent précisément d'ordonner ces facteurs en fonction de leur poids dans l'explication, par exemple du sentiment d'insécurité. Ce classement, en fonction des caractéristiques des variables, est construit à partir de modèles de régression linéaire et de régression logistique.

² LAMON P., HAYMOZ S. et M. KILLIAS (2004), *Sentiment d'insécurité et image de la Police dans le Canton de Genève* – Sondage genevois de 2004, Lausanne : Ecole des Sciences Criminelles, Université de Lausanne.

LAMON P., KILLIAS M. (2000), *La criminalité dans le canton de Genève : Risques objectifs et perceptions subjectives. Résultats des enquêtes de victimisation de 1998 et 2000 pour le canton de Genève*, Lausanne : IPSC, Université de Lausanne.

4. Les indicateurs de l'insécurité

Pour cette étude, cinq indicateurs de l'insécurité ont été retenus. Le premier indicateur porte sur les taux de criminalité. Le deuxième concerne les points de concentration de la petite et moyenne criminalité. Le troisième indicateur s'intéresse au taux et à la concentration géographique d'accidents de la circulation. La situation de la criminalité dans les transports publics constitue le quatrième indicateur. Le cinquième indicateur s'intéresse à la notion de la qualité de vie, en particulier par le biais des taux d'incivilités vécus à l'échelle des quartiers.

4.1. Les indicateurs de la criminalité

Avec 24'947 cas recensés par la statistique policière de petite et moyenne criminalité (PMC, cf. définition en annexe) en 2003, le taux de PMC pour 1000 habitants se monte à 57.42. Ce chiffre est en hausse par rapport aux années précédentes. En 2001, 22'545 actes de délinquance étaient recensés et, en 2002, 24'278. En termes de taux, la hausse par rapport à 2001 est de 7.5%.

Tableau 4.1 Les volumes et taux de criminalité de petite et moyenne criminalité (PMC) dans le canton de Genève (2001-2003)

Année	Genève Ville		Quartiers de l'agglomération		Campagne		Reste du Canton	
	N	Tx pour mille habitants	N	Tx pour mille habitants	N	Tx pour mille habitants	N	Tx pour mille habitants
2001	12'989	72.39	1'019	38.17	1'943	26.50	6'592	47.02
2002	14'300	78.33	943	35.24	2'191	29.04	6'844	47.88
2003	14'806	80.14	915	33.97	2'087	27.03	7'139	49.04

Source: statistiques policières

Les tableaux indiquent les volumes et taux de délinquance dans les zones sélectionnées par l'étude. Il est intéressant de constater que si les volumes et taux de criminalité augmentent dans toutes les zones, l'agglomération fait exception. En fait, dans l'ensemble, on observe une baisse très significative de la délinquance depuis 2001 à l'échelle des quatre quartiers sélectionnés par l'étude, à savoir Cité Nouvelle, Bachet/Palettes, Le Lignon et Les Avanchets. L'examen sur trois ans révèle que la criminalité est en « dents de scie » au sein de ces quartiers. Si la tendance est clairement à la baisse au Lignon, en revanche, aux Avanchets, l'année 2002 se révèle plus « mauvaise » que 2001 et 2003. Les quartiers retenus dans les communes d'Onex et de Lancy connaissent tous deux une baisse en 2002, mais la PMC repart à la hausse en 2003 sans toutefois atteindre le niveau de 2001.

Tableau 4.2 Les volumes de PMC pour les quartiers 2001-2003

PMC en tout	Cité Nouvelle		Bachet/Palettes		Le Lignon		Les Avanchets	
	N	Tx pour mille habitants	N	Tx pour mille habitants	N	Tx pour mille habitants	N	Tx pour mille habitants
2001	207	30.25	249	30.75	229	40.37	334	54.91
2002	185	27.11	206	25.28	196	34.54	356	58.25
2003	194	28.43	247	29.89	186	32.61	288	46.89

Source: statistiques policières

C'est en Ville de Genève que les volumes et taux de délinquance sont les plus élevés à l'échelle du canton. En 2003, on y compte 80.14 délits pour 1000 habitants. Les taux les moins élevés peuvent être observés dans la campagne genevoise avec, en moyenne, environ trois fois moins de criminalité pour 1000 habitants qu'en Ville de Genève. Les quartiers de l'agglomération retenus par l'étude, avec un taux moyen de 33.97 actes de délinquance pour 1000 habitants en 2003, s'avèrent nettement moins criminogènes que la moyenne du canton (57.42) d'après les statistiques policières.

Tableau 4.3 Les volumes et les taux de petite et moyenne criminalité (PMC) par zone dans le canton de Genève pour l'année 2003

Types de délit	Genève Ville		Quartiers de l'agglomération		Campagne		Reste du Canton	
	N	Taux pour 1000 hab.	N	Taux pour 1000 hab.	N	Taux pour 1000 hab.	N	Taux pour 1000 hab.
Délits contre la personne	1'498	8.11	63	2.34	109	1.41	502	3.45
Délits contre les biens	10'402	56.30	631	23.43	1'610	20.85	5'013	34.44
Vandalisme	2'906	15.73	221	8.21	368	4.77	1'624	11.16
Total N=24'947	14'806		915		2'087		7'139	
Taux pour 1000 habitants		80.14		33.97		27.03		49.04

Source: statistiques policières

Les tableaux 4.3 et 4.4 indiquent les volumes et taux de criminalité à l'échelle des zones et des quartiers de l'agglomération ventilés par type de délit : les délits contre les personnes, les délits contre les biens et les actes de vandalisme rapportés à la police. Selon les statistiques policières, les volumes et taux pour 1000 habitants de délits contre les personnes sont les plus élevés en *Ville de Genève* (taux cantonal : 4.99). Ils sont ainsi plus de 3 fois plus élevés que dans les quartiers de l'agglomération et plus de 5 fois plus élevés qu'en campagne genevoise. Les taux de cambriolages et autres vols y sont également plus élevés en *Ville de Genève* qu'ailleurs dans le canton (taux cantonal : 40.64); il en va de même pour les actes de vandalisme recensés (taux cantonal : 11.78).

C'est dans la *campagne genevoise* que les taux de victimisation enregistrés par la police sont les plus faibles. Ces taux sont particulièrement faibles pour ce qui touche aux délits contre les personnes et aux actes de vandalisme ; en revanche, pour ce qui touche aux délits contre les biens, le taux de 20.85 se rapproche du taux observé dans les quartiers de l'agglomération (23.43).

Tableau 4.4 Les volumes et les taux de PMC pour les quartiers en 2003

Types de délit	Cité Nouvelle		Bachet/Palettes		Le Lignon		Les Avanchets	
	N	Taux pour 1000 hab.	N	Taux pour 1000 hab.	N	Taux pour 1000 hab.	N	Taux pour 1000 hab.
Délits contre la personne	12	1.76	8	0.97	10	1.75	33	5.37
Délits contre les biens	136	19.93	180	21.78	136	23.85	179	29.14
Vandalisme	46	6.74	59	7.14	40	7.01	76	12.37
Total N	194		247		186		288	
Taux pour 1000 habitants		28.43		29.89		32.61		46.89

Source: statistiques policières

On observe que les taux de victimisation dans les *quartiers de l'agglomération* sélectionnés par l'étude sont inférieurs à la moyenne cantonale pour tous les types de délits analysés. L'analyse plus détaillée des quartiers permet d'observer que les taux de victimisation sont inférieurs à la moyenne cantonale dans tous les quartiers, à l'exception de celui des Avanchets (tableau 4.4). Pour tous les types de délits, ce quartier connaît les taux les plus élevés des quatre quartiers étudiés. Ces taux, cependant, restent *grosso modo* dans la moyenne cantonale et sont inférieurs aux taux de PMC de la *Ville de Genève*.

Le dernier tableau (4.5) de cette série établit un classement des communes genevoises en fonction des taux de PMC recensés par les statistiques policières. On constate que trois communes ont des taux

supérieurs à la moyenne cantonale : la Ville de Genève, le Grand-Saconnex et Carouge. La position du Grand-Saconnex s'explique par la présence de l'aéroport sur son territoire. Les communes de la campagne genevoise, Céligny, Aire-la-Ville, Avully et Cartigny sont les moins touchées par la criminalité : les taux de PMC y sont plus de 7 fois inférieurs à la moyenne cantonale.

Avant la présentation cartographique apparaît une série de tableaux (4.6) selon les secteurs statistiques de la Ville de Genève. Le classement décroissant est fait à partir du nombre total de délits de PMC à l'hectare en 2003.

Tableau 4.5 Volumes et taux de la criminalité (PMC) dans les communes genevoises en 2003

Commune	Taux annuel d'événements pour	
	N	1000 hab. (tout confondu)
Genève	14'806	80.14
Grand-Saconnex	618	71.46
Carouge	1'229	66.51
Vernier	1'514	48.81
Meyrin	960	46.85
Soral	28	44.23
Lancy	1'151	42.97
Thônex	549	41.94
Avusy	52	41.90
Troinex	90	41.65
Hermance	35	40.98
Chêne-Bourg	313	40.57
Versoix	447	39.47
Perly-Certoux	108	38.77
Chêne-Bougeries	374	37.61
Cologny	184	36.99
Onex	618	35.99
Plan-les-Ouates	281	35.89
Collex-Bossy	49	34.85
Bardonnex	71	33.71
Presinge	21	33.49
Gy	13	32.10
Jussy	37	30.86
Collonge-Bellerive	204	29.86
Bernex	269	29.14
Laconnex	15	27.73
Satigny	79	27.67
Veyrier	255	27.37
Pregny-Chambésy	93	26.91
Anières	62	26.34
Puplinge	56	26.07
Russin	10	24.39
Genthod	56	23.40
Bellevue	60	22.41
Chancy	20	21.95
Corsier	35	20.21
Confignon	55	16.12
Dardagny	20	15.20
Choulex	14	14.57
Meinier	24	13.65
Vandoeuvres	32	12.52
Céligny	7	10.92
Aire-la-Ville	8	10.87
Avully	18	10.27
Cartigny	7	8.37
Canton : total et taux	24'947	57.42

Source: statistiques policières

Tableau 4.6

Petite et moyenne criminalité (PMC), en tout et par type, à l'hectare en Ville de Genève en 2003

Sous-secteurs statistiques	PMC totale	Délits contre la personne	Délits contre les biens	Vandalisme	Sous-secteurs statistiques	PMC totale	Délits contre la personne	Délits contre les biens	Vandalisme
Genève-Cité					Genève-Eaux-Vives				
Les Pâquis	14.78	1.81	11.35	1.62	Jargonnant	7.00	0.34	5.76	0.90
Mont-Blanc	14.13	1.08	10.99	2.06	Les Eaux-Vives	6.66	0.75	4.97	0.94
Les Grottes	11.90	0.96	7.07	3.86	Villereuse	6.03	0.32	4.52	1.18
Navigation	11.34	0.90	8.76	1.69	Gustave-Ador	4.42	0.44	3.35	0.63
Saint-Gervais	10.42	0.75	7.90	1.77	Les Vollandes	3.35	0.13	2.47	0.76
La Prairie	10.13	0.40	7.44	2.29	Montchoisy	2.92	0.15	2.19	0.58
Cité	9.42	0.35	7.41	1.66	Florissant	2.68	0.24	2.20	0.24
James-Fazy	9.03	1.76	6.15	1.13	De-Beaumont	2.56	0.00	2.01	0.55
Rive	7.89	0.66	5.34	1.89	Les Allières	1.87	0.06	1.42	0.40
Rues-Basses	6.06	0.30	4.67	1.09	La Florence	1.61	0.04	0.87	0.70
Bourg-de-Four	5.40	0.40	3.49	1.51	Krieg	1.41	0.20	0.70	0.50
Hollande	5.11	0.08	3.46	1.57	Eugène-Pittard	1.41	0.00	1.41	0.00
Seujet	4.80	0.38	2.98	1.44	Contamines	1.38	0.00	0.92	0.46
Plantamour	4.75	0.35	3.60	0.80	Belmont	1.35	0.08	0.95	0.32
Les Délices	3.83	0.33	2.31	1.19	La Petite-Boissière	1.28	0.07	0.93	0.29
De Candolle	3.30	0.15	1.92	1.23	De-Roches	1.21	0.08	0.83	0.30
Les Croupettes	2.55	0.49	1.37	0.69	La Grande-Boissière	0.94	0.09	0.85	0.00
Les Tranchées	1.93	0.06	1.22	0.64	Frontenex	0.41	0.00	0.17	0.25
Montbrillant	0.18	0.00	0.06	0.12	La Grange	0.00	0.00	0.00	0.00
Les Bastions	0.00	0.00	0.00	0.00					

Ces tableaux indiquent les taux de PMC selon les types de délits à l'hectare à l'échelle des "quartiers", c'est-à-dire des sous-secteurs statistiques, répartis selon les 4 secteurs statistiques de la Ville de Genève, à savoir le Centre-Ville (Genève-Cité), Eaux-Vives, Petit-Saconnex et Plainpalais.

Les 8 quartiers les plus touchés par la PMC se trouvent tous dans la zone du Centre-Ville. A eux seuls, ils expliquent les taux élevés de PMC que connaît la Ville de Genève par rapport à son agglomération. Les effets de concentration géographique de la PMC dans quelques quartiers qui jouxtent la Gare et qui sont visibles à l'aide des cartes peuvent être ici chiffrés. On voit ainsi que les quartiers des Pâquis, du Mont-Blanc, des Grottes, de la Navigation, de Saint-Gervais ou encore de la Prairie connaissent tous des taux de PMC supérieurs à 10 délits à l'hectare sur un an.

Sous-secteurs statistiques	PMC totale	Délits contre la personne	Délits contre les biens	Vandalisme	Sous-secteurs statistiques	PMC totale	Délits contre la personne	Délits contre les biens	Vandalisme
Genève-Petit Saconnex					Genève-Plainpalais				
La Servette	7.51	0.97	5.11	1.42	Les Philosophes	8.93	0.76	6.21	1.96
La Tourelle	6.53	0.25	5.26	1.02	La Coulouvrenière	8.02	0.15	4.77	3.10
Le Prieuré	5.51	0.28	4.50	0.73	Gourgas	7.46	0.16	5.47	1.82
Les Charmilles	4.75	0.72	3.20	0.83	Les Savoises	6.88	0.38	5.13	1.38
Le Grand Pré	4.63	0.14	3.40	1.09	La Cluse	6.75	0.60	4.60	1.55
La Dôle	4.23	0.35	3.25	0.64	Malombré	6.69	0.25	5.43	1.00
Valais	3.48	0.24	2.53	0.71	Les Minoteries	6.37	0.58	3.53	2.26
La Bourgogne	3.28	0.36	2.07	0.86	Les Acacias	5.50	0.41	3.64	1.44
La Voie-Creuse	3.15	0.09	1.95	1.11	Ernest-Ansermet	3.81	0.21	2.54	1.06
Liotard	3.12	0.17	2.08	0.87	Champel	3.01	0.08	2.24	0.69
Saint-Jean	2.79	0.18	1.67	0.94	Du-Bois-Melly	2.99	0.18	2.08	0.72
Beaulieu	2.56	0.14	1.39	1.04	La Roseraie	2.45	0.10	1.57	0.78
La Forêt	2.39	0.00	1.85	0.54	Miremont	2.29	0.05	1.89	0.35
Soubeyran	2.31	0.29	1.73	0.29	Hôpital	2.05	0.11	1.62	0.32
Cité Vieusseux	2.19	0.22	1.31	0.66	La Jonction	1.73	0.17	1.27	0.29
Chandieu	1.95	0.23	1.38	0.34	Beau-Séjour	1.17	0.05	0.89	0.23
Varembé	1.71	0.08	1.31	0.33	Les Vernets	1.10	0.11	0.66	0.33
Camille-Martin	1.67	0.14	1.07	0.46	La Colline	1.07	0.00	0.88	0.19
Vermont	1.56	0.17	1.04	0.35	La Queue-d'Arve	1.00	0.11	0.33	0.56
Les Crêts	1.43	0.00	0.99	0.44	Le Royer	0.87	0.00	0.52	0.35
Les Genêts	1.38	0.07	0.93	0.38	Les Falaises	0.83	0.11	0.39	0.33
Colladon	1.25	0.21	0.98	0.07	Boissonnas	0.69	0.00	0.69	0.00
Sécheron	1.23	0.00	1.04	0.19	Les Crêts-de-Champel	0.45	0.00	0.22	0.22
Parc-des-Sports	1.09	0.00	0.85	0.24	Le Bout-du-Monde	0.39	0.08	0.20	0.12
Les Franchises	1.02	0.14	0.48	0.41	Parc-Bertrand	0.16	0.00	0.08	0.08
Geisendorf	0.99	0.14	0.71	0.14	Saint-Georges	0.10	0.00	0.08	0.02
Le Mervelet	0.78	0.00	0.62	0.16	Plaine de Plainpalais	0.00	0.00	0.00	0.00
De-Budé	0.70	0.00	0.44	0.26					
Cayla	0.58	0.05	0.32	0.21					
Le Bouchet	0.42	0.00	0.42	0.00					
Rigot	0.35	0.00	0.26	0.09					
Mon-Repos	0.25	0.06	0.11	0.08					
Le Grand-Morillon	0.22	0.02	0.17	0.02					
Ariana	0.09	0.00	0.05	0.05					
Moillebeau	0.09	0.00	0.00	0.09					

4.2. Les points chauds de la criminalité (PMC)

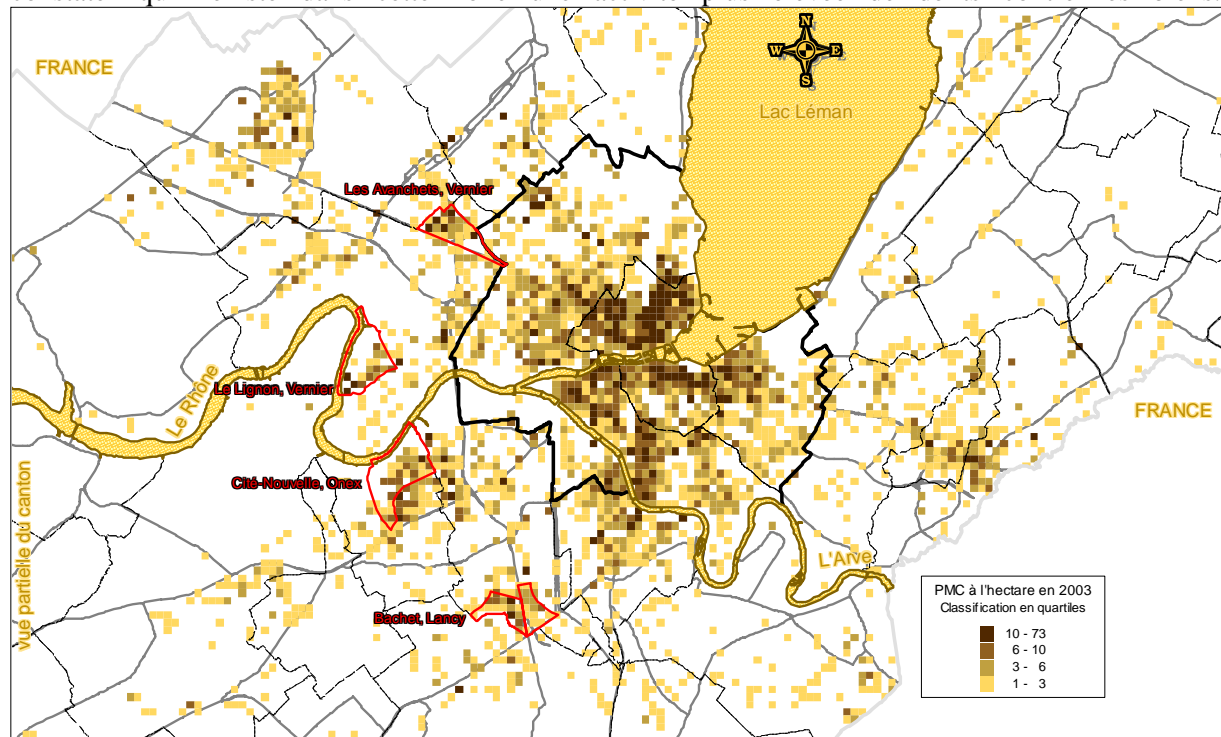
Afin de visualiser la localisation et les concentrations géographiques de la petite et moyenne criminalité, ou points chauds, à l'échelle du canton, le Diagnostic présente une série de 4 cartes³ : la première présente les concentrations de criminalité tous délits confondus. La seconde carte présente la localisation des atteintes contre les personnes. La troisième présente les atteintes contre les biens et, finalement, la quatrième, les actes de vandalisme. Les couleurs foncées représentent des points de concentration de la PMC.

4.2.1. La carte n° 1 : PMC 2003 tous types confondus

La PMC a une très nette tendance à se densifier à mesure que l'on se rapproche du centre-ville et en particulier de son élément nodal, du point de vue des flux humains, qu'est le quartier de la gare Cornavin.

Autour du centre-ville, se dessine une sorte de couronne diffuse de moins forte concentration de criminalité qui reste confinée dans les limites intérieures de la Ville de Genève. Quelques concrétudes criminogènes y sont discernables : la région de Plainpalais, les abords de la rue de Carouge ainsi que le quartier de la Jonction.

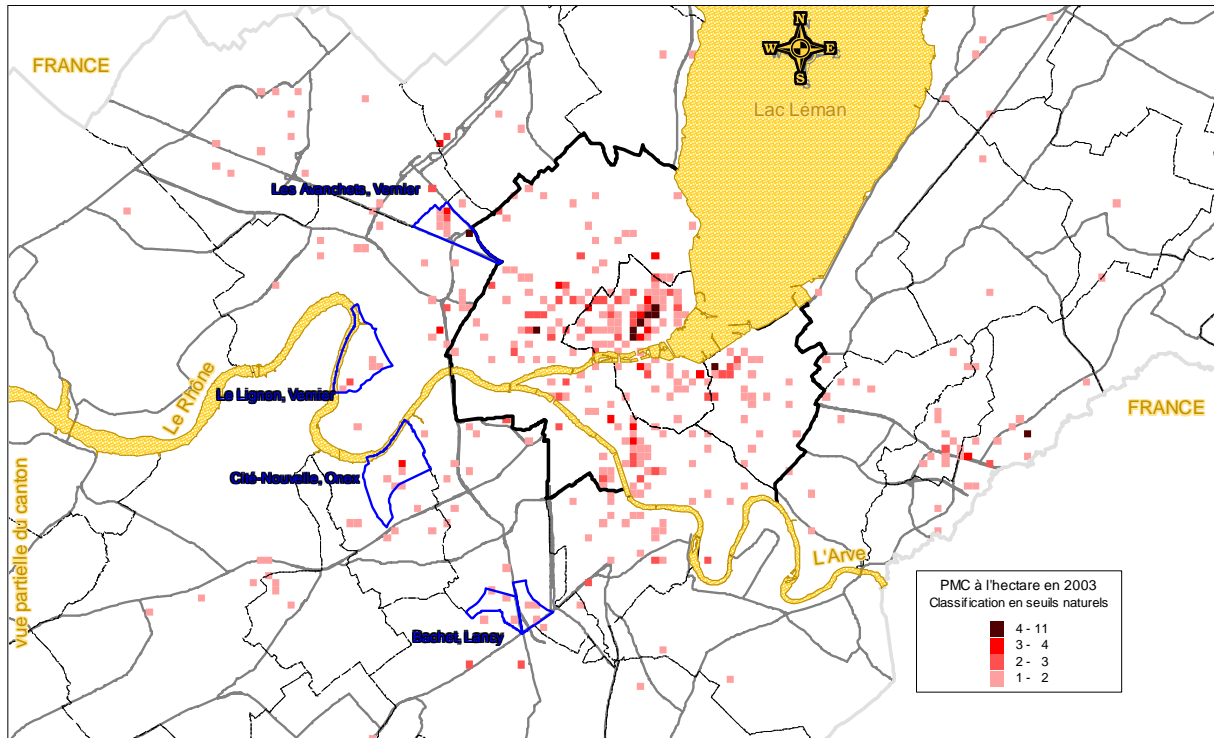
Au-delà du périmètre de la Ville, quelques points de concentration satellitaire sont clairement repérables. Il s'agit des quartiers d'immeubles de Meyrin au Nord-Ouest et de Thônex à l'Est. Les quatre quartiers de l'agglomération sélectionnés par le Diagnostic, soit Cité-Nouvelle, Bachet/Palettes, Le Lignon et les Avanchets, ainsi que leur pourtour immédiat présentent tous des concentrations de PMC bien visibles. On relèvera l'existence d'une autre concrétude dans la région du Petit-Saconnex, un peu au-dessus (N-E) de celui des Avanchets. L'analyse de la carte no 3 qui suit permettra de constater qu'il existe dans cette zone une activité plus élevée de délits contre les biens.



³ Pour la présentation des données, des choix méthodologiques ont dû être faits qui sont présentés dans l'annexe méthodologique. Les cartes en pleine page figurent en annexe également.

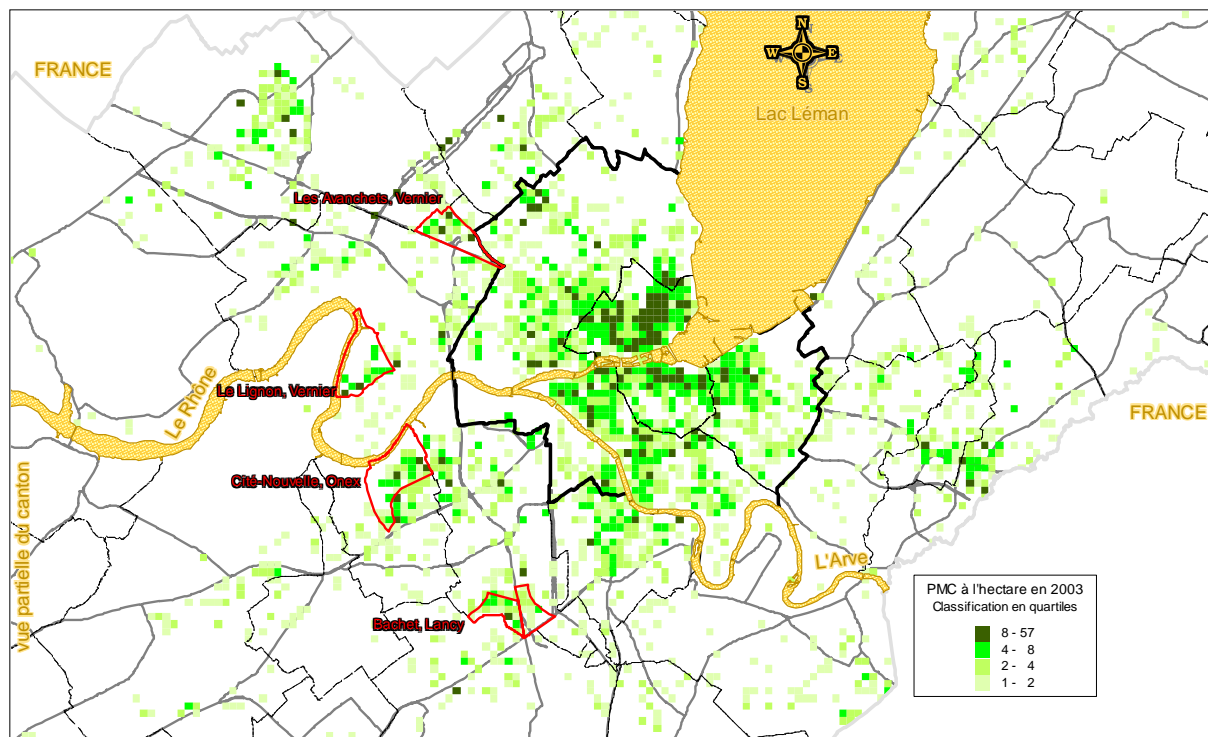
4.2.2. La carte n° 2 : PMC 2003 atteintes contre les personnes

La géographie des délits contre les personnes recoupe largement les constats que l'on vient de faire à partir de l'analyse de la PMC en général. Le schéma et les concrétudes sont les mêmes. La gare de Cornavin, et d'une manière plus générale la rive droite, ressortent clairement comme centre de gravité de la violence contre les personnes à l'échelle du canton. Si tous les points de concentration satellitaires identifiés à l'aide de la carte no 1 réapparaissent, seul le quartier des Avanchets manifeste une concentration plus importante au niveau de l'agglomération de ce type de délit. Rappelons qu'avec un taux supérieur à 5 cas de violence contre les personnes pour 1000 habitants, ce quartier se rapproche des taux observés en Ville de Genève pour ce type de délit.



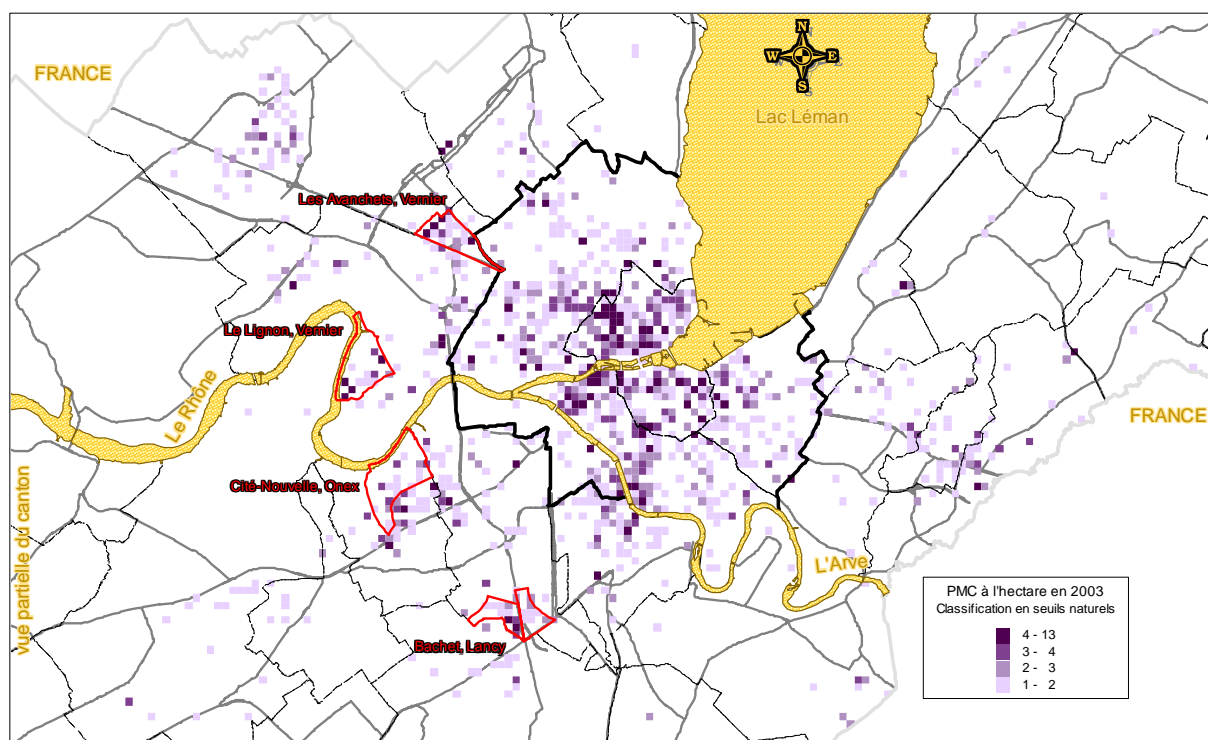
4.2.3. La carte n° 3 : PMC 2003 atteintes contre les biens

Etant donné que les délits contre les biens forment l'essentiel de la PMC, la carte no 3 ne diffère pas significativement de la carte no 1. On note que la zone du Petit-Saconnex se détache à nouveau et cette concentration locale s'explique sans doute par la présence du centre commercial et résidentiel de la Tourelle qui s'avère un point focal pour les atteintes aux biens.



4.2.4. La carte n° 4 : PMC 2003 vandalisme.

Les cas de vandalisme rapportés à la police sont, on l'a vu plus haut, assez peu nombreux. Sachant que les vandalismes sont une catégorie un peu à part, s'apparentant aux incivilités, il était intéressant d'en faire une analyse cartographique également. Il apparaît que le schéma là encore ne diffère pratiquement pas du schéma de la criminalité proprement dite. On observe tout de même quelques nuances. Au niveau de la Ville de Genève, trois points de concentration sont visibles : la rive droite et la gare de Cornavin, la Jonction et la rue de Carouge jusqu'à Carouge même. Au niveau de l'agglomération, les zones de concentration satellitaires sont calquées sur les grappes des principaux quartiers d'immeubles.



4.3. Les accidents de la circulation

L'insécurité routière est un thème d'actualité, renforcé par les récents rodéos et courses-poursuites sur route qui se sont parfois terminés dramatiquement. La comparaison sur le plan régional avec le canton de Vaud donne un premier indicateur de la situation. Il s'avère que le taux total d'accidents pour 1000 habitants est légèrement plus élevé à Genève. C'est davantage le cas des accidents avec dégâts matériels uniquement. En revanche, s'agissant des accidents avec blessés et plus encore, des accidents mortels, le canton de Genève est dans une position plus favorable que son voisin. En comparaison avec les taux suisses, on remarque que Genève connaît des taux plus élevés, sauf en ce qui concerne les accidents mortels.

Tableau 4.7 Taux d'accidents annuels pour 1000 habitants comparés en 2003 (hors autoroutes)

	Total	Dégâts matériels	Blessés	Mortels
Genève	8.9	5.8	3.0	0.05
Vaud	8.7	4.8	3.2	0.7
Suisse	8.5	5.5*	2.9	0.1

Sources : statistiques policières, Office fédéral de la Statistique

*Chiffre non officiel transmis par l'OFS

Tous types d'accidents confondus, à l'exclusion des accidents sur l'autoroute, les taux d'accidents pour 1000 habitants sont en très nette diminution depuis 2001, et ceci dans les trois zones étudiées, ainsi que dans le reste du canton de Genève. La diminution des taux d'accidents est de 16% en Ville de Genève, de 9.7% dans les communes de l'agglomération, de 10.9% en campagne genevoise et de 14.2% dans le reste du canton.

Tableau 4.8 Taux d'accidents pour 1000 habitants en 2001, 2002, et 2003 comparés (accidents sur l'autoroute exclus)

Année	Genève Ville		Communes des quartiers de l'agglomération		Campagne		Reste du Canton	
	N	taux	N	taux	N	taux	N	taux
2001	2'538	14.05	531	7.30	473	6.42	839	8.82
2002	2'362	12.94	546	7.43	494	6.55	788	8.19
2003	2'181	11.80	494	6.59	442	5.72	737	7.56

Source : statistiques policières

Les taux d'accidents en 2003 sont plus nombreux en Ville de Genève, dans le reste du canton, puis dans les communes des quartiers retenus au niveau de l'agglomération (Vernier, Onex, Lancy)⁴, et finalement en campagne (voir le tableau 4.9). Sur l'année 2003, à l'intérieur du canton, on relèvera que le taux d'accidents avec dégâts matériels sont en moyenne pratiquement deux fois plus nombreux en Ville de Genève que dans les autres zones. Pour les autres types d'accidents, c'est également en Ville que le taux est le plus élevé, alors que dans les autres zones ces taux s'avèrent comparables entre eux. En 2003, les accidents mortels de la circulation sont 2.5 fois plus élevés à Genève que dans le reste du canton. Compte tenu de leur nombre peu élevé, ce dernier constat est sans doute pour une part aléatoire.

⁴ Nous ne disposons de données sur les accidents qu'au niveau communal.

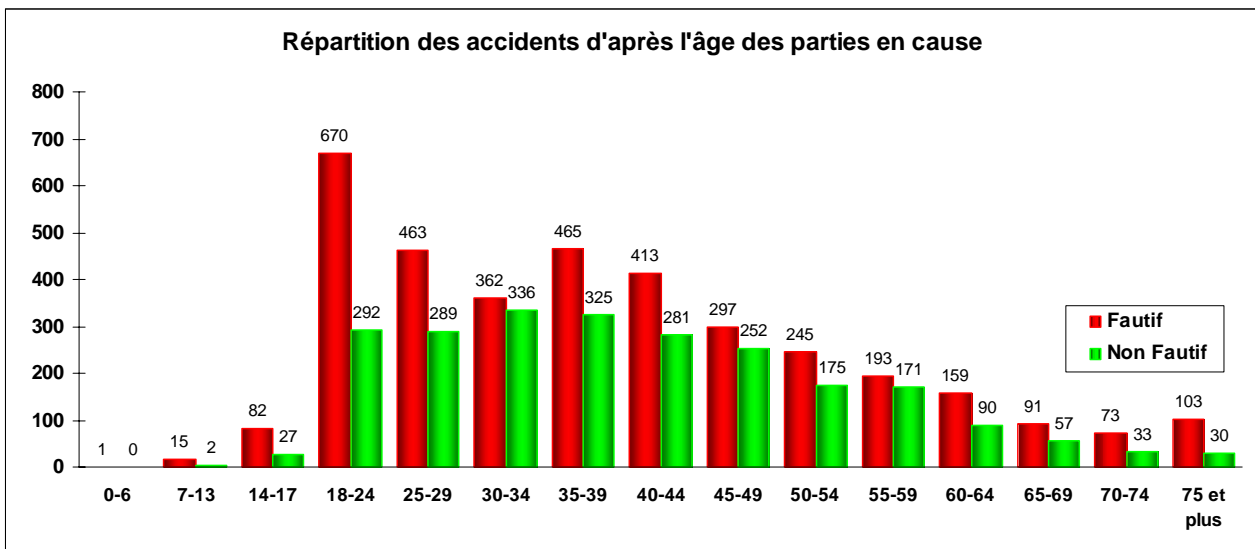
Tableau 4.9 Taux d'accidents annuels pour 1000 habitants par type d'accident dans les zones du canton en 2003 (hors autoroutes)

	Total	Dégâts matériels	Blessés	Mortels
Genève-Ville	11.8	8.1	3.6	0.1
Communes des quartiers de l'agglomération	6.6	4.2	2.3	0.04
Campagne	5.7	3.2	2.5	0.03
Reste du canton	7.6	4.8	2.7	0.04

Source : statistiques policières

Le tableau suivant (4.10) procède à un classement des communes genevoises en fonction des taux d'accidents pour 1000 habitants qui s'y produisent annuellement (moyenne sur trois années consécutives, soit 2001-2003). Sept communes ont des taux supérieurs à la moyenne cantonale. Ces cas recouvrent vraisemblablement des réalités diverses, entre des lieux urbanisés et dotés de routes principales importantes (Ville de Genève, Carouge et Grand-Saconnex), des localités sur des « axes pénétrants » (Cologny et Bellevue, voire Jussy) et finalement Russin dans la campagne.

Le graphique ci-après présente, pour l'année 2003, la répartition par catégories d'âge des personnes impliquées dans les accidents de circulation selon leur statut, fautif ou non fautif. La catégorie des 18-24 ans frappe immédiatement par son volume, en particulier pour les fautifs. Ce point est à mettre en relation avec le chapitre consacré au profil des personnes exposées aux incivilités (chap. 5.2).



Classement des communes en fonction du taux d'accidents pour 1000 habitants lissé sur trois ans (2001-2003) (autoroutes exclues)	
Communes	Taux d'accidents pour 1000 hab. (pop. 2003)
Carouge	13.85
Russin	13.38
Genève Ville	12.92
Cologny	11.99
Grand-Saconnex	10.26
Jussy	9.84
Bellevue	9.76
Collonge-Bellerive	8.87
Lancy	8.83
Chancy	8.50
Soral	8.39
Chêne-Bougeries	8.05
Satigny	7.57
Perly-Certoux	7.37
Troinex	7.28
Meyrin	7.25
Choulex	7.24
Vernier	7.08
Aire-la-Ville	6.95
Vandoeuvres	6.90
Chêne-Bourg	6.77
Plan-les-Ouates	6.56
Cartigny	6.53
Meinier	6.22
Corsier	5.85
Laconnex	5.55
Thônex	5.51
Puplinge	5.32
Collex-Bossy	5.17
Bardonnex	5.06
Anières	5.04
Bernex	4.93
Pregny-Chambésy	4.79
Hermance	4.79
Veyrier	4.44
Onex	4.41
Versoix	4.36
Gy	4.29
Presinge	4.16
Confignon	3.84
Avully	3.62
Céligny	3.13
Dardagny	2.82
Avusy	2.76
Genthod	2.59
Taux cantonal	9.67

Source : statistiques policières

4.4. Le cas des transports publics

Un tableau de bord relatif aux transports publics, établi par la police cantonale genevoise, existe depuis quelques années. Il distingue deux types de situation : a) la criminalité prévalant *dans* les transports publics (c'est-à-dire dans les véhicules : trams, bus, trains) et b) la criminalité *autour* des transports publics dans leur périmètre d'accès (abribus, arrêts, quais, ...).

Tableau 4.11 Evénements dans les transports publics (trams, bus, trains) en 2001, 2002 et 2003

Principales catégories d'événements	2001	2002	2003
tous vols	726	1103	1223
brigandages, agressions, racket	4	10	8
vandalisme	8	5	16
Total	749	1126	1254

90.7% de ces événements sont répertoriés dans la commune de Genève et 2,3% dans celle du Grand-Saconnex

Source: statistiques policières

Avec 1'254 délits recensés, la criminalité dans les transports publics genevois représente 5% de l'ensemble de la PMC à l'échelle du canton en 2003. Si ce pourcentage est faible, on note qu'il est en progression depuis 2001. En 2001, avec 749 cas recensés, la criminalité dans les transports publics ne représentait encore que 3.3% de la PMC cantonale. En 2003, ce taux, on vient de le voir, atteint 5%. L'écrasante majorité des événements qui se sont produits dans les transports publics sont des atteintes aux biens. Les actes de violence contre les personnes sont marginaux. Quant au vandalisme, les chiffres sont également faibles, mais ne rendent compte que des faits rapportés à la police.⁵

Cette prédominance des atteintes aux biens dans les véhicules des transports publics est confirmée par les résultats d'un sondage représentatif sur la victimisation et l'insécurité dans les transports publics genevois mené en parallèle à cette étude en 2004.⁶ Sur les 1'002 personnes interrogées, 69 se sont déclarées victimes d'un événement survenu dans les TPG en 2003. Parmi les événements cités par ces 69 personnes, 20 cas peuvent être classés comme des délits sur la base des déclarations des interviewés. 11 de ces cas comportent de la violence. Aucun de ces 11 événements n'a été dénoncé à la police, alors que 5 des 7 vols déclarés dans ce sondage l'ont été. Cela confirme ce que l'on connaissait déjà grâce aux études sur la victimisation : les violences contre les personnes sont nettement moins dénoncées à la police que les vols et, par conséquent, les statistiques policières sur les agressions sont en principe très en dessous de la réalité du problème.

⁵ On sait d'après les enquêtes de victimisation que les vandalismes sont peu rapportés à la police. Le taux de dénonciation approche les 25%.

⁶ Ce sondage a été réalisé en 2003 auprès d'un échantillon de 1002 personnes dont 602 titulaires d'un abonnement des TPG.

Tableau 4.12 **Événements autour des transports publics (arrêts, abris bus, gare, ...) en 2001, 2002 et 2003**

Principales catégories d'événements	2001	2002	2003
tous vols	747	1002	1070
brigandages, agressions, racket	19	25	30
vandalisme	160	168	108
Total	1062	1365	1381
Principales localisations (rue et commune)			
gare Cornavin (Genève)	300	479	422
place de Cornavin (Genève)	69	127	116
route de l'aéroport (Gd-Saconnex)	53	56	124
autres rues / communes	361	379	398
adresses non précisées	279	324	321

Source: statistiques policières

Les événements qui se sont produits dans le périmètre d'accès aux transports publics ont également fortement progressé entre 2001 et 2002, pour se stabiliser en 2003 au niveau de l'année précédente. La part des atteintes aux biens reste largement majoritaire, mais les atteintes aux personnes, ainsi que le vandalisme sont plus nombreux que dans les véhicules.

Le périmètre de la gare de Cornavin (gare et place de Cornavin) est le point de localisation de la délinquance touchant les transports publics genevois le plus fréquemment. 50.3% des événements recensés en 2003 s'y sont déroulés. Cela n'est guère étonnant, sachant qu'il s'agit d'un nœud fondamental dans le réseau des TPG par lequel transitent quotidiennement plusieurs dizaines de milliers de passagers et navetteurs. 11.6% des actes de délinquance liés aux transports publics ont eu lieu en 2003 à l'aéroport de Genève (aérogare, gare). C'est, en termes d'importance, le second lieu le plus criminogène du réseau des transports à Genève.

4.5. La qualité de vie

Avec les approches centrées sur la police de proximité, la qualité de vie a acquis en quelque sorte ses lettres de noblesse dans l'institution policière. Le sentiment d'insécurité est une composante de la qualité de vie. Comme l'ont montré les travaux de Kelling et Wilson, en particulier leur théorie du « carreau cassé », la criminalité peut trouver un terrain favorable à son développement dans les lieux marqués par un fort sentiment d'insécurité, un sentiment d'isolement de ses habitants et un taux élevé d'incivilités.

4.5.1. La qualité de vie du quartier

4.5.1.1. L'envie de déménager

L'envie de déménager est retenue ici comme un des indicateurs permettant d'évaluer de manière indirecte la qualité de vie des résidents à l'échelle de leur quartier. Il s'avère qu'en moyenne, selon les données du sondage, 12.4% des résidents désirent ou vont déménager dans l'année qui suit à l'échelle du canton. En Ville de Genève (14.5%) et dans les quartiers de l'agglomération (12.4%), le taux est significativement supérieur à celui de la campagne (7%). C'est dans les quartiers des Avanchets (19%) et de Bachet/Palettes (16.7%) que ces taux sont les plus élevés dans le canton.

A l'échelle cantonale, dans 36.7% des cas, la sécurité (sentiment insécurité ou nuisances incivilités) est explicitement déclarée comme étant le motif du déménagement. Ce motif est rarement invoqué dans la

campagne genevoise (10.7% des cas), mais beaucoup plus fréquemment (et significativement) en Ville de Genève et dans les quartiers de l'agglomération. Ce sont les personnes qui se disent insécurisées le soir, celles qui évitent des endroits près de chez elles après 22 heures et qui se disent être témoins de bagarres ou violences verbales dans leur quartier qui souhaitent déménager avant tout pour des raisons de sécurité. En Ville, dans 26.3% des cas, on souhaite déménager en raison de nuisances notamment sonores. Dans les quartiers de l'agglomération, l'insécurité est mentionnée par 26.4% des personnes qui souhaitent déménager (cf. tableau 4.13). En raison du très faible nombre de cas au niveau des quartiers individuels, une analyse plus fine de ces résultats à l'échelle des quartiers n'est pas possible.

Tableau 4.13 Pourcentage de répondants déclarant déménager ou envisager de déménager de son quartier ces prochains 12 mois

	Ville de Genève %	Quartiers de l'agglomération %	Campagne de Genève %
Déménagement pour d'autres raisons que la sécurité	57.9	64.2	89.3
Déménagement pour des raisons de sécurité	15.8	26.4	0
Déménagement en raison de nuisances sonores et autres	26.3	9.4	10.7
	100%	100%	100%
N	57	53	28

Source: sondage

4.5.1.2. La solidarité à l'échelle du quartier

Un second indicateur de la qualité de vie est la qualité du lien social à l'échelle du quartier. Ce lien est qualifié ici de fort lorsque les répondants déclarent que, dans leur quartier, les gens s'entraident plutôt. Il est déclaré faible lorsque les répondants affirment que les gens de leur quartier ont peu de relations entre eux (« chacun chez soi »). Dans ce cas, les sociologues parlent d'anomie. Finalement, il est qualifié de « moyen » lorsque les gens parlent plutôt d'une combinaison entre les deux.

A l'échelle cantonale, 41.4% des résidents estiment que les liens entre les habitants de leur quartier sont forts; 42.5% affirment qu'ils sont faibles et 16.1% seulement affirment qu'ils sont dans la moyenne. Si, d'une manière générale, la solidarité entre résidents d'un quartier est la règle dans la campagne genevoise (61.9% sont de cet avis), elle devient l'exception en Ville de Genève (32.5% de liens forts) et dans les quartiers de l'agglomération (29.4% de liens forts). Un résident sur deux en Ville de Genève et dans les quartiers de l'agglomération estime que le lien social entre habitants du quartier est faible (chacun chez soi).

Tableau 4.14 Les liens de solidarité dans les zones

	Ville de Genève %	Quartiers de l'agglomération %	Campagne %
forts	32.5	29.4	61.9
moyens	17.0	21.0	10.4
faibles	49.6	49.6	27.6
	100.0	100.0	100.0
N	388	385	394

Source: sondage

Les différences sont importantes entre les quartiers de l'agglomération. Il s'avère que c'est dans le quartier des Avanchets que l'anomie, ou absence de lien social, domine fortement. 67.7% des résidents le disent. En revanche, dans le quartier de Bachet/Palettes, le tissu de liens sociaux entre habitants est le plus dense à l'échelle des quartiers étudiés. L'anomie est un trait caractérisant la nature des relations sociales à l'échelle d'un quartier qui a toute son importance dans la réflexion sur la sécurité. On verra plus loin, notamment, qu'elle a un effet significatif et important sur le sentiment d'insécurité ou même l'image de la police. En même temps, l'anomie se situe à la frontière du champ d'action de la police, au-delà de cette frontière même, et fait appel à d'autres types d'interventions sociales.

Tableau 4.15 Les liens de solidarité dans les quartiers de l'agglomération

	Cité-Nouvelle	Bachet/ Palettes	Le Lignon	Les Avanchets
	%	%	%	%
forts	35.8	37.3	23.7	21.2
moyens	17.9	31.3	25.8	11.1
faibles	46.2	31.3	50.5	67.7
	100.0	100.0	100.0	100.0
N	106	83	97	99

Source: sondage

4.5.2. Les incivilités

Les incivilités peuvent être définies comme des comportements ne relevant pas forcément du pénal mais qui sont susceptibles d'avoir un impact important sur la qualité de vie et le sentiment d'insécurité. Le sondage a porté sur six types d'incivilités à l'échelle des quartiers des répondants: des graffitis ou autres dégradations, des abandons d'objets divers et saleté, du bruit⁷ causé par la circulation routière ou des rodéos sur la voie publique, des attitudes dérangeantes de la part de groupes de jeunes, de la consommation ou vente de drogues, et enfin de violences verbales ou bagarres. Sous cette tête de chapitre, on analysera les taux de victimisation ou, un terme plus approprié peut-être, d'*exposition* à des incivilités ainsi que le degré de nuisance de ces incivilités tel qu'il est estimé par les résidents eux-mêmes.

4.5.2.1. La territorialisation des incivilités : taux comparés

Les taux d'exposition aux incivilités sont très nettement supérieurs à la prévalence de la délinquance. Les incivilités touchent en fait pratiquement tout le monde, puisque 95.5% des répondants disent avoir été confrontés personnellement à au moins une incivilité en l'espace de 5 ans. D'une manière générale, comme on peut l'observer à l'aide du tableau 4.16, les incivilités sont plus fréquentes en Ville de Genève ; les taux d'exposition aux incivilités dans les quartiers de l'agglomération sont pour certaines incivilités (groupes de jeunes dérangeants, bagarres ou violences verbales) proches ou égaux à ceux de la Ville. C'est dans la campagne genevoise que les taux d'incivilité sont les plus bas. Ces taux y restent néanmoins relativement élevés.

Les incivilités les plus fréquentes sont les graffitis et autres dégradations ainsi que les abandons d'objets et saleté dans les quartiers des répondants. Elles touchent plus de 80% des résidents en moyenne sur 5 ans dans le canton. Les incivilités les moins fréquentes sont les bagarres/violences

⁷ Les problèmes de bruit dus au voisinage ont été exclus du questionnaire – tout comme d'autres questions – afin que ce dernier reste acceptable en termes de durée ou encore de coûts. Le renoncement à la question sur le bruit s'explique par le fait qu'il s'agit d'une réquisition importante recensée dans le cadre des appels au 117.

verbales ainsi que la consommation et vente de drogues. Ces deux dernières incivilités touchent tout de même respectivement 62.1% et 64.3% des résidents à l'échelle de leur quartier sur 5 ans.

Tableau 4.16 **Classement par ordre de fréquence d'occurrence des incivilités dans les zones (pourcentages sur 5 ans)**

	Ville de Genève %	quartiers de l'agglomération %	campagne de Genève %	canton de Genève (pondéré) %
graffitis et autres dégradations	88.8	85.2	71.8	84.0
abandon d'objets, saleté	85.3	79.6	69.6	80.6
bruit circulation, rodéos	73.1	59.9	60.0	68.4
bandes de jeunes dérangeants	70.6	70.3	55.4	66.5
consommation et vente de drogues	70.2	62.1	50.8	64.3
bagarres, violences verbales	67.1	64.3	49.3	62.1
Pourcentage des résidents exposés au moins une fois à une incivilité sur 5 ans				95.5

Source: sondage

A l'échelle des quartiers de l'agglomération, les groupes de jeunes dérangeants ainsi que les bagarres ou violences verbales « remontent » aux 3èmes et 4èmes rangs dans l'ordre de fréquence des incivilités par rapport à la moyenne du canton (4^{ème} et 6^{ème} rangs). Les variations entre les quartiers doivent être considérées comme des tendances en raison de la petite taille des échantillons à ce niveau. On relève que le quartier des Avanchets, qui va se révéler un cas particulier à bien des égards, ne connaît pas ici des taux de fréquences plus élevés que les autres quartiers.

Tableau 4.17 **Fréquence d'occurrence des incivilités dans les quartiers de l'agglomération**

	Cité-Nouvelle %	Bachet / Palettes %	Le Lignon %	Les Avanchets %
graffitis et autres dégradations	80.0	84.0	89.3	89.3
abandon d'objets, saleté	80.0	76.0	89.3	75.0
bandes de jeunes dérangeants	67.7	76.0	71.4	64.3
bagarres, violence verbales	60.0	68.0	64.3	64.3
bruit circulation, rodéos	48.4	68.0	67.9	58.6
consommation et vente de drogues	55.2	64.0	60.7	69.2

Source: sondage

4.5.2.2. Le degré de nuisance des incivilités : taux comparés

Pour classer les incivilités en fonction de leur degré de nuisance, un indice a été construit sur une échelle de 3 (1= ne me dérange pas, 2= me dérange un peu, 3=me dérange beaucoup). Il s'avère que 3 types d'incivilités obtiennent le même score, soit 2.6 sur l'échelle de 3. Cela signifie qu'en moyenne, ces trois incivilités ont un degré de nuisance relativement important dans les quartiers de résidence des répondants. Il s'agit avant tout d'abandons d'objets et de saleté, de problèmes liés à la consommation et la vente de drogues, ainsi que des bagarres ou violences verbales. Les graffitis, bruits causés par la circulation/rodéos, ou encore les groupes de jeunes aux attitudes dérangeantes, sont des problèmes qui préoccupent moins. A noter que l'incivilité la moins problématisée par les résidents du canton sont les groupes de jeunes.

Tableau 4.18 **Classement par ordre de degré de dérangement des incivilités dans les zones du canton selon un indice de 3 (1= ne dérange pas, 2= dérange un peu, 3= dérange beaucoup)**

	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne	Canton de Genève (pondéré)
consommation et vente de drogues	2.6	2.6	2.6	2.6
abandon d'objets, saleté	2.6	2.6	2.6	2.6
bagarres, violences verbales	2.6	2.6	2.6	2.6
graffitis et autres dégradations	2.3	2.2	2.4	2.3
bruit circulation, rodéos	2.2	2.1	2.2	2.2
groupes de jeunes dérangeants	2.1	2.1	2.0	2.1

Source: sondage

Au niveau des quartiers de l'agglomération, le degré de nuisance est apprécié de la même manière par tous les quartiers, à l'exception cette fois du quartier des Avanchets. En règle générale, les résidents de ce quartier apparaissent comme étant plus dérangés que les autres par les incivilités. En d'autres termes, ils ne sont pas plus exposés que les autres aux incivilités, mais tendanciellement elles dérangent plus.

Tableau 4.19 **Les degrés de dérangements des incivilités dans les quartiers de l'agglomération genevoise selon l'indice de 1 à 3**

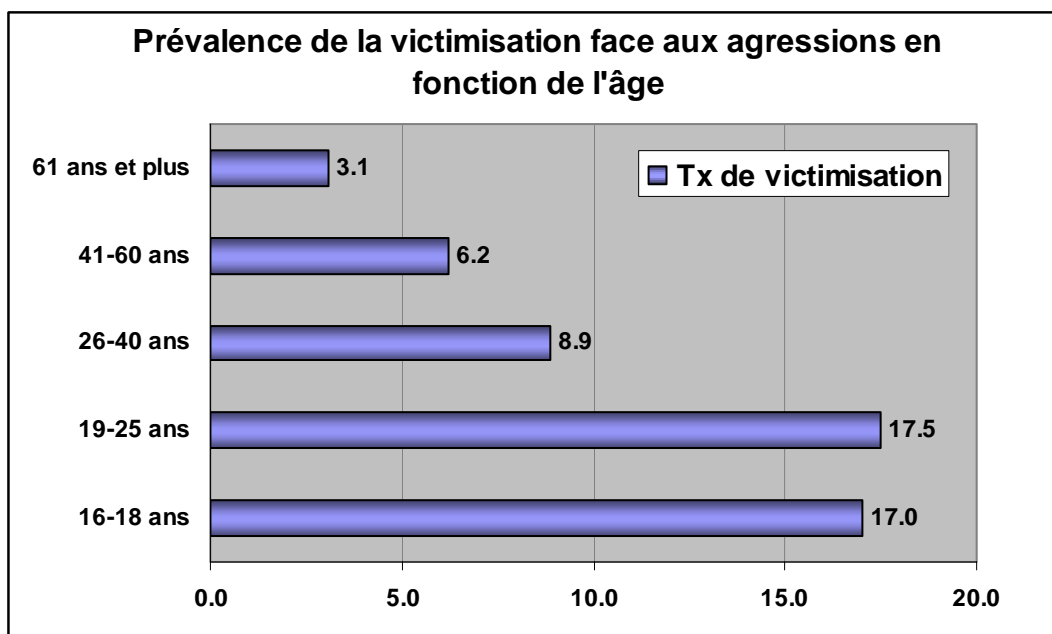
	Cité Nouvelle	Bachet/Palettes	Le Lignon	Les Avanchets
vente consommation drogue	2.63	2.64	2.62	2.84
abandon, sale	2.53	2.64	2.64	2.68
violences verbales, bagarres	2.64	2.57	2.67	2.58
graffiti et déprédations	2.17	2.24	2.15	2.39
bruit route incivilité	2.15	2.09	2.03	2.21
groupes de jeunes	1.97	2.09	2.18	2.18

Source: sondage

5. Le profil des victimes

5.1. Délinquance : le profil des victimes d'agressions

Le profil type d'une victime d'agression ou de menaces à Genève est un jeune homme touchant des revenus modestes. Le phénomène de l'agression touche en effet avant tout les plus jeunes. Entre 16 et 25 ans, le taux de victimisation atteint les 17% environ pour cette tranche d'âge. Ce taux tombe à moins de 10% ensuite et diminue progressivement avec l'âge.



Les hommes sont plus souvent victimisés que les femmes. Ils sont 9.7% à avoir subi une agression sur 5 ans alors que les femmes sont 6.1%. Finalement, la victimisation touche moins les couches aisées (1.3% de victimisation) que les couches de la population aux revenus plus modestes (9.4%). Ces constats n'expliquent pas ces variations, peut-être dues à la différentes des comportements sociaux et de loisirs.

5.2. Le profil des personnes exposées aux incivilités

Quel est le profil des personnes qui se disent exposées aux incivilités ? En règle générale, il s'avère que les plus insécurisés mentionnent plus souvent que les autres d'être dérangés par les incivilités.⁸ Les hommes se disent plus souvent dérangés (69.4%) que les femmes (59.7%) par les problèmes liés à la consommation ou vente de drogues dans leur quartier. Il en va de même pour les abandons d'ordures ou d'autres objets. Les plus jeunes mentionnent plus que les autres être témoins de bagarres ou violences verbales. Les variations observées entre catégories socio-démographiques sont cependant assez faibles, même si elles sont significatives statistiquement.

Il y a une relative unanimité parmi les différentes catégories de répondants sur le degré de nuisance des incivilités. On observe tout de même des variations liées essentiellement à l'âge des répondants et au sentiment d'insécurité. Les plus jeunes ont ainsi tendance à attribuer une importance moindre aux problèmes de graffitis ou aux incivilités routières. Sur ce dernier aspect, on se souvient que les jeunes

⁸ Notons que la direction de la causalité est cependant probablement inverse : ce sont les personnes exposées plus souvent à des incivilités qui expriment un sentiment d'insécurité plus élevé.

sont souvent parties, particulièrement comme fautifs, d'un accident de circulation. Les plus insécurisés attribuent une capacité de nuisance plus forte que les autres aux incivilités en général. Ces variations sont illustrées dans les tableaux comparatifs des moyennes de l'indice discuté plus haut. Pour mémoire, les valeurs de cet indice sont 1 pour « pas dérangeant », 2 pour « un peu dérangeant » et 3 pour « très dérangeant ». Les valeurs les plus faibles sont signalées en vert, les plus fortes en rouge.

Tableau 5.1 Indices de nuisance pour les incivilités par tranche d'âge et en fonction du sentiment d'insécurité

Catégories d'âge	graffitis et déprédations	abandon d'objets, sauté	bruit route incivilité	groupes de jeunes	vente consommation drogue	violences verbales, bagarres
16-18 ans	1.90	2.49	1.57	1.93	2.36	2.54
19-25 ans	2.11	2.52	2.33	2.21	2.48	2.59
26-40 ans	2.23	2.57	2.25	2.08	2.65	2.64
41-60 ans	2.37	2.64	2.25	2.02	2.69	2.57
61 et plus	2.49	2.58	2.18	2.06	2.65	2.53
Total	2.31	2.59	2.22	2.07	2.64	2.59
Sentiment d'insécurité	graffitis et déprédations	abandon d'objets, sauté	bruit route incivilité	groupes de jeunes	vente consommation drogue	violences verbales, bagarres
très sécurisé	2.24	2.47	2.15	1.93	2.44	2.48
assez sécurisé	2.28	2.58	2.31	2.03	2.63	2.58
pas très sécurisé	2.43	2.73	2.26	2.26	2.82	2.66
pas du tout sécurisé	2.42	2.68	2.2	2.26	2.79	2.88
sort pas raison sécurité	2.39	2.68	2.12	2.04	2.66	2.58
Total	2.31	2.59	2.23	2.06	2.63	2.59

Source: sondage

6. Le sentiment d'insécurité

6.1. Les taux d'insécurisés à Genève et leur profil

En moyenne, dans le canton de Genève, 67.6% des résidants se disent très ou assez en sécurité dans la rue le soir après 22 heures. Par rapport à l'enquête de victimisation de 2000, le taux d'insécurité a augmenté significativement d'environ de 10% dans le canton de Genève⁹.

Le taux de sécurisés est nettement plus bas dans les quartiers de l'agglomération retenus par l'étude (59.0%) ainsi qu'en Ville de Genève (63.2%). C'est dans le quartier des Avanchets que ce taux atteint son plus bas niveau (47.8% de sécurisés) à l'échelle du canton.

Tableau 6.1 Le taux d'insécurisés dans les zones du canton de Genève

	Ville de Genève	quartiers de l'agglomération	campagne genevoise	canton (pondéré)
	%	%	%	%
sécurisés	63.2	59.0	81.5	67.6
insécurisés	36.8	41.0	18.5	32.4
	100.0	100.0	100.0	100.0
N	372	373	373	1115

Source: sondage

Tableau 6.2 Le taux d'insécurisés dans les quartiers de l'agglomération

	Cité Nouvelle	Palettes/Bachet	Le Lignon	Les Avanchets
	%	%	%	%
sécurisés	61.6	65.5	60.8	47.8
insécurisés	38.4	34.5	39.2	52.2
	100.0	100.0	100.0	100.0
Total N	99	87	97	90

Source: sondage

Il est important de noter cependant que le type de zone n'a en principe pas d'effet *indépendant* –c'est-à-dire par lui-même – sur le sentiment de sécurité. L'effet observé n'est qu'indirect. Il vient du fait qu'une série de facteurs qui eux ont un effet direct sur le sentiment d'insécurité se cumulent à l'échelle d'un quartier. Ces facteurs pertinents sont de trois ordres : a) des facteurs *socio-démographiques*, b) un facteur *attitudinal* et c) des facteurs liés aux taux de *criminalité* et à une *expérience victimisation ou une exposition à des actes de violence*. Globalement, comme on va le voir, il est probable qu'il existe

⁹ LAMON P., HAYMOZ S. et M. KILLIAS (2004), *Sentiment d'insécurité et image de la Police dans le Canton de Genève* – Sondage genevois de 2004, Lausanne : Ecole des Sciences Criminelles, Université de Lausanne.

LAMON P., KILLIAS M. (2000), *La criminalité dans le canton de Genève : Risques objectifs et perceptions subjectives. Résultats des enquêtes de victimisation de 1998 et 2000 pour le canton de Genève*, Lausanne : IPSC, Université de Lausanne.

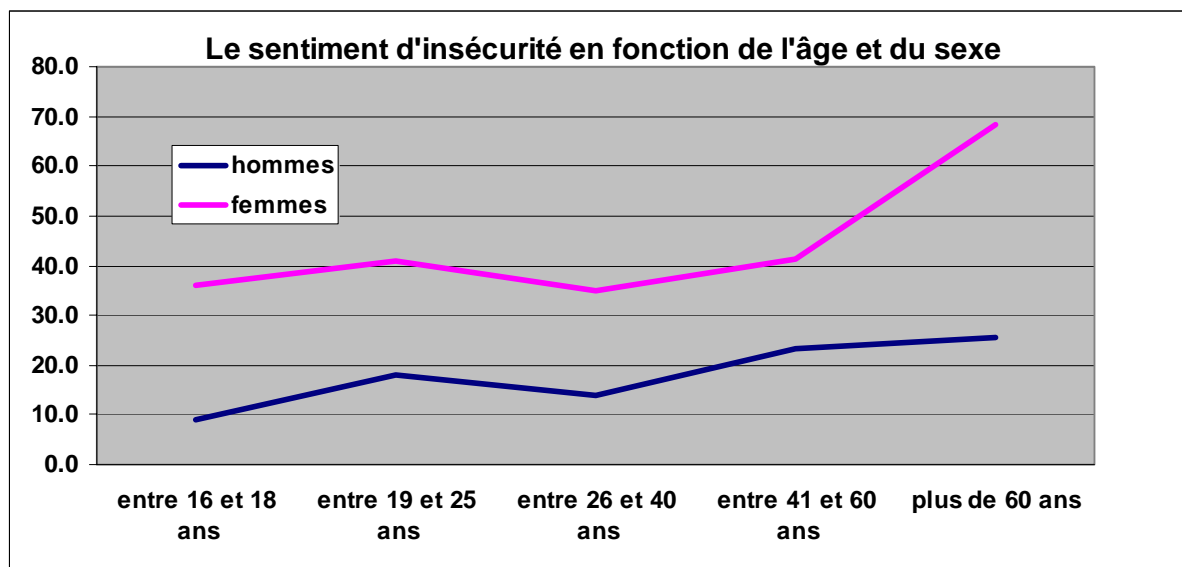
une segmentation sociale à l'échelle de certains quartiers, notamment dans le quartier des Avanchets, qui, combinée avec une situation sur le plan de la sécurité plus précaire qu'ailleurs, rend compte d'un sentiment d'insécurité très élevé.

A) Les facteurs socio-démographiques principaux ayant un impact sur le sentiment d'insécurité sont, dans l'ordre d'importance, le sexe du répondant, l'âge, le degré d'anomie à l'échelle du quartier ainsi que, de manière plus marginale, et le niveau de revenu des habitants.

Le *facteur prépondérant* influençant le sentiment d'insécurité est le sexe. Du fait de leur vulnérabilité accrue face à la délinquance et aux incivilités, les femmes ont traditionnellement un sentiment d'insécurité nettement plus élevé que les hommes. Le taux d'insécurité chez les femmes dans le canton de Genève est en fait plus de deux fois supérieur à celui des hommes. 44.7% des femmes se déclarent assez ou très en insécurité le soir après 22 heures dans la rue dans leur quartier. Le taux correspondant chez les hommes est de 19.4%.

Pour la même raison, à savoir une vulnérabilité accrue face à la délinquance et aux incivilités, le sentiment d'insécurité est plus élevé dans la catégorie des aînés. Le graphique suivant montre les courbes d'évolution en fonction de l'âge pour les hommes et les femmes séparément. On observe que l'insécurité augmente très fortement chez les femmes de plus de 60 ans.

Ces deux facteurs – le sexe et l'âge – sont respectivement le premier et le troisième facteur expliquant le mieux le sentiment d'insécurité.



Toujours pour la même raison, à savoir une vulnérabilité accrue face à la délinquance, le degré d'anomie à l'échelle du quartier compte également. Là où le lien social est faible entre les résidents, l'insécurité subjective grimpe significativement (42.5%). Là où les liens sociaux sont forts, l'insécurité diminue tout aussi significativement (23.8%).

Tableau 6.3 L'insécurité en fonction du degré d'anomie à l'échelle des quartiers

	Liens de solidarités entre habitants du quartier		
	forts	moyens	faibles
	%	%	%
sécurisés	76.2	72.4	57.5
insécurisé	23.8	27.6	42.5
	100.0	100.0	100.0
N	453	174	457

Source: sondage

On ajoutera à cette liste un dernier facteur socio-démographique dont le caractère explicatif est plus marginal : les personnes aux revenus plus modestes sont plus en insécurité que les personnes aux revenus aisés (cf. tableau 6.4).

Tableau 6.4 Le sentiment d'insécurité en fonction du niveau de revenu estimé par les résidents du canton de Genève

	modeste	moyen inférieur	moyen supérieur	aisé
	%	%	%	%
sécurisés	54.7	68.9	72.4	81.3
insécurisé	45.3	31.1	27.6	18.8
	100.0	100.0	100.0	100.0
N	243	312	445	80

Source: sondage

B) S'agissant du facteur attitudinal, l'opinion du répondant selon laquelle les étrangers sont un facteur d'insécurité compte aussi. En termes d'importance dans le modèle explicatif du niveau du sentiment d'insécurité, il s'agit du quatrième facteur le plus important. Ceux qui sont de cet avis se sentent plus en insécurité que les autres dans la rue le soir. Ils sont en effet 44.3% à se sentir en état d'insécurité contre seulement 18.7% pour les autres.

C) Outre ces facteurs socio-démographiques et attitudinal, le niveau de criminalité importe également. La concentration géographique de petite et moyenne criminalité, mesurée en nombre de délits par hectare à l'échelle communale (ou de quartier pour les 4 quartiers de l'agglomération de l'étude), s'avère être, après le sexe, le *deuxième facteur le plus important* pour rendre compte du sentiment d'insécurité. Les cartes présentant la PMC à l'hectare (chap. 4.2) mettent bien en évidence ce phénomène de concentration spatiale que les interviewés expriment, voire confirment, dans la liste des lieux qu'ils jugent comme les plus désécurisants (voir chap. 6.2). A cela s'ajoute l'expérience préalable d'une agression à Genève ainsi que le fait d'avoir été témoin de bagarres ou violences verbales près de chez soi. Ces deux derniers facteurs ont un effet de levier sur le sentiment d'insécurité. En moyenne, 43% des victimes d'agression se déclarent en situation d'insécurité le soir après 22 heures dans la rue de leur quartier contre 31.4% pour les autres. Quant aux témoins de violences verbales ou physiques dans leur quartier, 36.2% d'entre eux se disent en situation d'insécurité le soir après 22 heures contre 25.4% pour les autres. Les autres incivilités ou actes de délinquance n'ont pas d'effet significatif sur le sentiment d'insécurité dans l'échantillon genevois. Pour conclure, notons que le poids de ces deux variables – les agressions, particulièrement celles-ci, en raison en partie de leur petit nombre, et les bagarres – est faible pour rendre compte du sentiment d'insécurité (autrement dit : faible capacité explicative).

Tableau 6.5 Le sentiment d'insécurité en fonction de la victimisation face à des agressions

	Non victimisés	victimisés
	%	%
Sécurisés	68.6	57
Insécurisés	31.4	43
	100.0	100.0
N	1023	93

Source: sondage

Tableau 6.6 Le sentiment d'insécurité en fonction de l'exposition à des violences verbales, bagarres

	Non exposés	exposés
	%	%
Sécurisés	74.6	63.8
Insécurisés	25.4	36.2
	100.0	100.0
N	394	718

Source: sondage

En conclusion, on peut suggérer une explication du mauvais sentiment de sécurité dans le quartier des Avanchets. Le sentiment d'insécurité dans ce quartier semble pouvoir s'expliquer par le cumul à son échelle de facteurs socio-démographiques (fort degré d'anomie) combinés avec notamment un taux particulièrement élevé de délits contre les personnes (le taux de délits contre des personnes pour 1000 habitants étant de 5.37 dans ce quartier alors qu'il est de 2.34 en moyenne dans les quartiers de l'agglomération). C'est cette convergence de plusieurs facteurs à l'échelle d'un quartier qui tend à se traduire par une hausse en flèche du sentiment d'insécurité. Ce constat nourrit une double réflexion sur l'action susceptible d'améliorer le sentiment de sécurité dans les quartiers. Une présence visible de la police accrue peut certes constituer une réponse. Elle ne saurait cependant être suffisante : en parallèle, une action socio-communautaire ou de socio-prévention visant à restaurer le lien social s'impose pour atteindre l'objectif d'une meilleure qualité de vie et d'un véritable sentiment de sécurité.

6.2. Application du principe de précaution : éviter pour des raisons de sécurité des lieux ou des personnes après 22 heures

En moyenne, à l'échelle cantonale, 43.1% des résidants évitent certains endroits ou certaines personnes dans leur quartier dès 22 heures. Ce taux était de 31.2% en 2000, soit significativement plus bas. Comme le relèvent LAMON et al., en 2000 les Genevois prenaient moins de précautions que les Suisses en général (49.1%). L'augmentation du taux de précaution à Genève *semblerait* ainsi se rapprocher du taux national¹⁰.

Dans la campagne genevoise, seuls 27.1% des résidants adoptent ce comportement ; en Ville et dans les quartiers de l'agglomération, ce comportement est adopté par une personne sur deux environ (cf. tableau 6.7). Au niveau des quartiers de l'agglomération, tendanciellement c'est dans le quartier des Avanchets que ce comportement devient davantage la règle (59%). Il est le moins fréquent dans le quartier du Lignon (39.3%).

Tableau 6.7 Pourcentage de personnes évitant des endroits ou des personnes après 22 heures

	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne	Canton de Genève (pondéré)
N'évitent pas	50.8	50.0	72.9	56.9
Evitent	49.2	50.0	27.1	43.1
	100.0	100.0	100.0	100.0
N	325	324	351	993

Source: sondage

¹⁰ A cet égard, l'enquête nationale de victimisation qui aura lieu en 2005 fournira un point de comparaison.

LAMON P., HAYMOZ S. et M. KILLIAS (2004), *Sentiment d'insécurité et image de la Police dans le Canton de Genève* – Sondage genevois de 2004, Lausanne : Ecole des Sciences Criminelles, Université de Lausanne.

LAMON P. KILLIAS M. (2000), *La criminalité dans le canton de Genève : Risques objectifs et perceptions subjectives. Résultats des enquêtes de victimisation de 1998 et 2000 pour le canton de Genève*, Lausanne : IPSC, Université de Lausanne.

Tableau 6.8 **Pourcentage de personnes évitant des endroits ou des personnes après 22 heures**

	Cité-Nouvelle	Bachet/Palettes	Le Lignon	Les Avanchets
N'évitent pas	48.3	49.3	60.7	41.0
Évitent	51.7	50.7	39.3	59.0
	100.0	100.0	100.0	100.0
N	87	75	84	78

Source: sondage

Ce sont – on s'en doutait – les plus insécurisés qui sont les plus nombreux à recourir à ce principe de précaution. 76.7% des « assez » ou « très » insécurisés évitent des endroits ou des personnes dès 22 heures. Cependant ils n'ont pas l'exclusivité de la prudence. Ce comportement est en fait adopté également par 31.9% des sécurisés. Les plus jeunes adoptent plus fréquemment que les autres ce type de comportement. 64.6% des 16-18 ans évitent des endroits ou personnes dans leur quartier après 22 heures; en comparaison, les 26-40 ans sont 42.6% à faire de même. Les femmes (58%) sont deux fois plus nombreuses que les hommes à avoir ce comportement de prudence (29.8%). Finalement, ceux qui ont eu une expérience personnelle d'agression (66.7%) dans les 5 dernières années sont également plus nombreux que les autres (40.8%) à éviter des endroits ou des personnes la nuit. Le niveau des incivilités ou encore des autres actes de délinquance retenus par l'étude (cambriolages/brigandages) à l'échelle des quartiers n'est pas déterminant pour rendre compte des comportements de prudence adoptés par les résidents.

6.3. La territorialisation du sentiment d'insécurité

67.8% des résidents du canton de Genève affirment qu'il existe à proximité de chez eux un ou des endroits où ils se sentent désécurisés. Le profil des personnes qui mentionnent ce type d'endroit est le même que celui de celles qui évitent des endroits pour des raisons de sécurité. Ce sont les femmes, les plus jeunes, les victimes d'agression et les personnes qui manifestent un sentiment d'insécurité plus important que les autres. Cependant, deux différences sont intéressantes à relever. Tout d'abord, alors que l'insécurité subjective est en général plus élevée en Ville de Genève et dans l'agglomération, cette fois c'est dans la zone rurale du canton que l'on évite le plus souvent des endroits en particulier. A cela s'ajoute le fait que les personnes qui se disent exposées à des incivilités routières (74.8%) sont plus nombreuses que les autres (65.5%) à mentionner l'existence d'endroits où elles se sentent en insécurité. Autrement dit, le sentiment d'insécurité en campagne est probablement lié à des axes routiers estimés dangereux par les résidents.

Tableau 6.9 **Personnes évitant des endroits ou des personnes à proximité du domicile**

	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne	Canton de Genève (pondéré)
	%	%	%	%
N'évitent pas	33.4	33.9	28.6	32.2
Évitent	66.6	66.1	71.4	67.8
	100.0	100.0	100.0	100.0
N	395	392	391	1180

Source: sondage

Les trois « endroits » jugés les moins sûrs par les sondés à l'échelle cantonale sont, dans l'ordre, la rue (38% des répondants), les parcs publics (12%) et d'autres endroits (12%). Aucune différence significative n'est à constater entre les zones et les quartiers retenus par l'étude sur cette question. On notera que seuls 2.1% des répondants citent les transports publics comme étant un lieu peu sûr. C'est un point positif, sachant que le sentiment d'insécurité est souvent assez élevé dans les transports publics.

Une étude séparée sur le sentiment d'insécurité et la victimisation dans les transports publics genevois (TPG) en 2004¹¹ confirme les résultats du Diagnostic. En effet, 88.5% des personnes interrogées dans cette étude affirment se sentir « tout à fait » ou « plutôt » en sécurité dans les transports publics à Genève. Il n'y a que 3.3% des sondés qui se sentent « plutôt pas » ou « pas du tout » en sécurité (le solde, soit 8.2%, ne se prononçant pas sur la question). Le sondage sur les TPG permet cependant de nuancer ce point. Le sentiment d'insécurité grimpe en effet le soir dès 21 heures en semaine. Le nombre de personnes qui ne se sentent « plutôt pas » ou « pas du tout » en sécurité monte à 16.4%. Les opinions émises sont par ailleurs fortement influencées par le sexe : parmi les personnes qui se sentent tout à fait en sécurité dans les TPG le soir en semaine, les hommes sont pratiquement deux fois plus nombreux que les femmes. Les proportions s'inversent à mesure que les avis exprimés sont plus pessimistes. L'âge a également une influence : parmi les personnes qui se sentent tout à fait en sécurité dans les TPG le soir en semaine, les 16-24 ans sont deux fois plus nombreux que les 65 ans et plus.

Tableau 6.10 Classement des quartiers en fonction du sentiment d'insécurité par les interviewés (1ère réponse)

	%
Gare de Cornavin	49.9
Pâquis	12.1
Plainpalais-Jonction-Acacias	7.6
Les Avanchets	4.3
St-Jean-Servette-Petit-Saconnex	4.2
Eaux-Vives	3.3
Le Lignon	2.4
Rues Basses	2.4
Champel-Florissant-Vieille Ville	1.9
Place des Volontaires	1.2
Bachet/Palettes	0.8
Ailleurs à Onex	0.5
Cité-Nouvelle	0.5
Carouge	0.4
Meyrin	0.4
Plan-les-Ouates	0.3
Bernex	0.2
Grand-Saconnex	0.2
Corsier	0.1
Thônex	0.1
Versoix	0.1
Ailleurs à Vernier	0.1
Ailleurs à Lancy	0
Bardonnex	0
Autres	2.6
Sans réponse	4.1
Total	100%
N	799

Tableau 6.11 Classement des quartiers en fonction du sentiment d'insécurité des interviewés (réponses multiples)

	%
Gare de Cornavin	56.7
Pâquis	23.6
Plainpalais-Jonction-Acacias	13.3
St-Jean-Servette-Petit-Saconnex	8.3
Les Avanchets	8.2
Eaux-Vives	7.7
Rues Basses	6.0
Le Lignon	5.7
Place des Volontaires	4.3
Champel-Florissant-Vieille Ville	2.7
Meyrin	2.6
Bachet/Palettes	2.3
Carouge	1.6
Cité-Nouvelle	1.1
Ailleurs à Onex	1.0
Plan-les-Ouates	0.3
Bernex	0.2
Grand-Saconnex	0.2
Ailleurs à Lancy	0.2
Ailleurs à Vernier	0.1
Thônex	0.1
Corsier	0.1
Versoix	0.1
Bardonnex	0.0
Jussy	0.0
Autres	3.5
Sans réponse	4.1
Total	100%
N	799

Source: sondage

Dans l'appréciation de la situation en Ville de Genève, la situation de la gare joue un rôle important que l'on retrouve dans le cadre du présent diagnostic. La gare de Cornavin est citée par 49.9% - 56.7% si l'on tient compte de l'ensemble des avis exprimés, plusieurs lieux pouvant être cités – des répondants du canton comme étant un lieu où l'on se sent peu sûr. 12.1% citent les Pâquis, 7.6% citent

¹¹ Sondage réalisé auprès de 1002 personnes en 2004, déjà mentionné.

le quartier de la Jonction/Acacias/Plainpalais¹². Le quartier des Avanchets arrive en quatrième position, avec 4.3% de mentions. Le « rang » des Avanchets s'explique par le fait que 34.5% de ses résidents nomment en première citation leur propre quartier comme un endroit peu sûr. En comparaison, les résidents des autres quartiers de l'agglomération sont nettement moins nombreux à nommer leur propre quartier en première citation parmi les endroits moins sûrs de Genève (16.7% pour le Lignon, 11.6% pour Cité Nouvelle, 17.4 pour Bachet/Palettes). On relèvera que d'une manière générale, la prise en compte des réponses multiples ne modifie pas de manière importante le classement des principaux lieux.

Finalement, notons que les personnes interrogées dans le sondage sur les TPG en 2004 ont exprimé leur avis sur l'évolution de leur sentiment d'insécurité qui mérite d'être relevé ici. La question portait sur l'évolution de leur sentiment d'insécurité sur les trois dernières années dans différents lieux de Genève. C'est en Ville de Genève que la situation s'est le plus dégradée pour les sondés (34.4% se sont dits « moins » ou « nettement moins » en sécurité qu'il y a 3 ans). Dans les quartiers d'habitation des répondants, la situation s'est également dégradée mais dans des proportions moindres (21.3% se sont dits « moins » ou « nettement moins » en sécurité qu'il y a 3 ans). Les répondants ont également noté une dégradation dans les transports publics : 17.7% des répondants se sont dits « moins » ou « nettement moins » en sécurité qu'il y a 3 ans).

6.4. Les causes principales de l'insécurité subjective

Les personnes perçues comme gênantes sont la cause principale du sentiment d'insécurité. 51.5% des personnes qui se disent assez ou très en insécurité citent cet item en premier lieu (63.4% si l'on tient compte des réponses multiples). Le risque de vol ou d'agression est cité comme cause principale de l'insécurité par 33.2% des personnes insécurisées (42.9% si l'on tient compte des réponses multiples). D'autres aspects comme l'absence d'éclairage, des graffitis ou des lieux malpropres ne sont cités qu'accessoirement comme cause principale de l'insécurité par un pourcentage minime de personnes. Aucune différence significative entre les zones du canton n'est observée.

Tableau 6.12 Classement des causes de l'insécurité citées en première mention par les insécurisés à l'échelle cantonale

	%
personnes gênantes	51.5
risque de vol ou agression	33.2
autre	8.4
absence de passants	3.2
manque éclairage	3.3
graffitis, malpropreté	0.4
	100.0
N	761

Source: sondage

¹² Peu de temps avant le sondage téléphonique, Genève a connu une série d'incendies de voitures, largement concentrée dans cette zone. Cette coïncidence temporelle et fortement médiatisée explique certainement en partie que ces quartiers aient fréquemment été cités comme étant moins sûrs. Cependant, les chiffres sur les actes de vandalisme confirment des taux de concentration élevés de vandalisme dans ces quartiers (cf. plus haut).

6.5. Perception des étrangers comme facteur d'insécurité

A l'échelle du canton, 50% des répondants sont de l'avis que les étrangers sont un facteur d'insécurité. La question est inspirée d'une question des *Eurobaromètres*, posée en 2000. Le taux de personnes qui partagent cette opinion était de 42% au sein de l'Union Européenne. Le taux genevois *se situerait* au 5ème rang de ce classement européen, après la Grèce (77%), le Danemark (60%), la Belgique (56% et la France (51%)¹³. Ceux qui sont d'accord avec cette affirmation sont d'abord les plus insécurisés.

Les insécurisés sont en effet 68.5% à être d'accord avec cette affirmation contre 40.3% pour les sécurisés. Le second facteur le plus important est quant à lui d'ordre politique. Plus on se situe à droite de l'échiquier politique et plus on est d'accord avec cette affirmation (cf. tableau 6.13). D'autres facteurs de moindre importance influencent l'opinion sur le sujet. Si la victimisation par des délits n'a pas d'effet significatif, en revanche, on observe que plus on est exposé à des problèmes liés à la drogue ou qu'on se déclare dérangé par des incivilités routières et plus on estime que les étrangers sont un facteur d'insécurité.

Tableau 6.13 L'opinion selon laquelle les étrangers sont un facteur d'insécurité en fonction du positionnement sur l'échiquier politique

	extrême-gauche	gauche	centre-gauche	centre sans opinion	centre-droite	droite	extrême droite
	%	%	%	%	%	%	%
N'est pas un facteur d'insécurité	91.7	69.4	63	45.1	37.5	21.3	11.8
Est un facteur d'insécurité	8.3	30.6	37	54.9	62.5	78.7	88.2
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
N	12	193	173	525	96	89	17

Source: sondage

6.6. Inquiétudes exprimées par les parents au sujet de leur enfant pendant ses différentes activités

21.8% des répondants ont déclaré avoir (au moins) un enfant de moins de 16 ans dont ils ont la responsabilité. Les parents ont été interrogés sur leur degré d'inquiétude lors de l'activité de leur plus jeune enfant en âge de scolarité dans quatre types de situations : a) dans la rue ou un parc, b) dans les transports publics, c) pendant ses activités de loisirs et d) à l'école. Les effectifs permettent uniquement de faire des analyses au niveau de l'échantillon global¹⁴.

¹³ Il faudrait disposer de données européennes plus récentes pour consolider la comparaison. On ne peut pas en effet exclure que le taux au sein de l'UE ait augmenté entre 2000 et 2004.

LAMON P., HAYMOZ S. et M. KILLIAS (2004), *Sentiment d'insécurité et image de la Police dans le Canton de Genève* – Sondage genevois de 2004, Lausanne : Ecole des Sciences Criminelles, Université de Lausanne.

THALHAMMER T. et al. (2001), *Attitudes towards minority groups in the European Union : A special analysis of the Eurobarometer 2000 survey on behalf of the European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia*, Vienne : SORA.

Les Eurobaromètres sont également soumis à des échantillons suisses. L'édition de 2000 comportait la proposition suivante : *Les immigrants sont plus souvent impliqués que la moyenne dans la délinquance*. 59% des Suisses étaient plutôt d'accord avec cette affirmation. 32.2% se déclaraient en revanche plutôt pas d'accord (www.sidos.ch). Huit membres de l'UE connaissaient des taux d'accord avec cette proposition plus élevés : la Grèce : 81%, l'Italie : 72%, la France : 71%, les Pays-Bas, le Danemark et la Belgique : 67%, le Luxembourg : 62% et l'Allemagne (62%) (voir THALHAMMER et al.).

¹⁴ La différence dans le nombre de réponses tient essentiellement à la modalité de réponse « il ne sort jamais seul pour d'autres raisons que la sécurité », à laquelle il faut ajouter les non réponses et les « ne sais pas », modalités

Les parents sont « un peu » ou « très » inquiets surtout lorsque leur enfant est seul dans la rue ou un parc. 72.7% des parents se disent inquiets dans ce type de contexte. 58.6% des parents en attestent également lorsque leur enfant prend les transports publics seul. Les situations qui provoquent le moins d'inquiétude chez les parents sont les activités de loisirs (27.2% d'inquiets) et l'école (32.3% d'inquiets).

Tableau 6.14 Taux de parents inquiets par type d'activité de leur enfant à l'échelle cantonale

	N réponses	Non pondéré %	Pondéré %
Dans la rue ou parc	173	71.1	72.7
Dans les transports publics	112	58.2	58.6
Pendant ses loisirs	270	23.3	27.2
A l'école	283	27.9	32.3

Source: sondage

Les motifs de l'inquiétude sont assez différents selon le contexte d'activités de l'enfant en question. Dans tous les cas cependant, l'inquiétude est fortement amplifiée parmi les parents qui estiment que les étrangers sont un facteur d'insécurité. Cette opinion est en principe le facteur *expliquant le mieux* l'inquiétude des parents. Au-delà de cela, d'autres facteurs influencent l'inquiétude des parents. De la même manière, les parents qui manifestent eux-mêmes un sentiment d'insécurité élevé se montrent plus inquiets pour leur enfant. Finalement, dans aucune des situations d'activité, l'inquiétude n'est corrélée significativement avec l'âge de l'enfant.¹⁵

Les parents qui ont observé des scènes de bagarres et violences verbales dans leur quartier ainsi que les parents aux revenus plus modestes sont plus nombreux que les autres à se montrer inquiets lorsque leur enfant est seul dans la rue ou un parc. Sans qu'on puisse l'affirmer avec certitude, cela suggère une « territorialisation » de l'inquiétude dans des (micro) quartiers aux revenus modestes et plus sujets à des violences que d'autres. Cela dit, l'inquiétude est en général élevée et ces deux facteurs ne font qu'amplifier une inquiétude partagée par de nombreux parents.

Tableau 6.15 L'inquiétude en fonction du revenu auto-estimé dans le canton de Genève

	modeste %	moyen inférieur %	moyen supérieur %	aisé %
Pas ou peu inquiets	6.9	40.0	36.5	66.7
Inquiets	93.1	60.0	63.5	33.3
	100.0	100.0	100.0	100.0
N	29	55	63	6

Source: sondage

Dans les transports publics, l'inquiétude est également relativement élevée, comme on l'a vu plus haut. Elle est amplifiée par deux facteurs : le fait d'avoir été témoin dans son quartier de bagarres et violences verbales ainsi que de considérer les étrangers comme un facteur d'insécurité. 56.3% des parents qui ont observé des bagarres dans leur quartier se déclarent inquiets lorsque leur enfant prend

peu nombreuses. La modalité « il ne sort jamais seul pour des raisons de sécurité » a été comptée parmi les inquiets.

¹⁵ Ceci lorsque l'âge est contrôlé par d'autres variables dans des régressions multiples.

seul les transports publics. Ce taux tombe à 27.5% chez les parents qui n'ont pas observé ce type d'incivilité dans leur quartier.

Pendant les activités de loisirs, les parents les plus inquiets sont ceux qui estiment que les étrangers sont un facteur d'insécurité ainsi que les parents qui résident en Ville de Genève. Les parents résidant en Ville de Genève sont 35.7% à se déclarer inquiets pendant les activités de loisirs de leur enfant ; dans la campagne, ce taux chute à 15.7% d'inquiets (cf. tableau 6.16).

Tableau 6.16 L'inquiétude en fonction des zones du canton de Genève

	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne de Genève
	%	%	%
Pas ou peu inquiets	64.3	76.5	84.3
Inquiets	35.7	23.5	15.7
	100.0	100.0	100.0
N	70	85	115

Source: sondage

Le cas de l'école est un peu différent. A l'école, trois facteurs rendent le mieux compte de l'inquiétude des parents. Le facteur qui prime, comme dans les autres cas, est l'opinion selon laquelle les étrangers sont un facteur d'insécurité. Mais l'inquiétude est amplifiée chez les parents qui ont fait le constat dans leur quartier de scènes de consommation et de vente de drogues. Ainsi, 35.9% des parents qui ont observé de la consommation de drogue à proximité de chez eux sont inquiets lorsque leur enfant est à l'école ; ceux qui n'ont pas fait un tel constat sont 13.7% à se déclarer inquiets (cf. tableau 6.17). L'inquiétude est également plus forte à mesure que l'on se rapproche de la Ville de Genève. On dénombre 43.2% d'inquiets en Ville contre 31.1% dans l'agglomération et 16% dans la campagne. Si le taux d'inquiétude est plus faible à l'école que dans la rue ou les transports publics – ce qui peut paraître normal – l'inquiétude est loin d'être négligeable, en particulier en la comparant avec l'inquiétude pendant les activités de loisirs. L'école n'est plus perçue comme un lieu protégé, un « havre de paix », condition à l'acquisition des connaissances.

Tableau 6.17 Inquiétude des parents lorsque leur enfant est à l'école en fonction de l'existence de scènes de drogues observées par les parents dans leur quartier

	Pas de scènes de drogues	Scènes de drogues
	%	%
Pas ou peu inquiets	86.30%	64.10%
Inquiets	13.70%	35.90%
	100.0	100.0
N	95	184

Source: sondage

7. Les comportements des résidents

7.1. Les comportements réactifs

7.1.1. Les réquisitions via le 117 ou les postes de police

En moyenne, dans le canton, on dénombre 85.93 réquisitions pour 1000 habitants en 2003. En Ville de Genève, ce taux est supérieur à la moyenne cantonale avec 117.8 réquisitions pour 1000 habitants. Dans les quartiers de l'agglomération, ce taux chute presque de moitié pour atteindre les 63.6 réquisitions pour 1000 habitants. Dans la campagne genevoise, ce taux tombe pour atteindre son plancher à 43.8 réquisitions pour 1000 habitants en 2003. Les taux pour les années précédentes ne sont pas disponibles de sorte qu'on ne connaît pas l'évolution des réquisitions dans la durée.

Tableau 7.1 Les taux de réquisitions du Journal P2000 ventilés par type de zone dans le canton de Genève pour l'année 2003

Types de réquisitions	Genève-Ville		Quartiers de l'agglomération		Campagne de Genève		Reste du canton	
	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.
atteintes aux biens	8.4	9.9	9.5	6.0	7.8	3.4	8.1	5.8
atteintes aux personnes	7.1	8.4	11.2	7.1	5.3	2.3	7.2	5.2
affaires et accidents de circulation	21.7	25.6	16.6	10.5	34.1	14.9	28.4	20.4
social et secours	13	15.3	15.3	9.7	17.5	7.7	14.6	10.5
incivilités	29.8	35.1	29.4	18.7	20.3	8.9	25.1	18.1
tranquillité et sécurité publiques	8.4	9.9	7	4.5	4.4	1.9	6.9	4.9
autres	11.6	13.7	11	7.0	10.7	4.7	9.8	7.0
	100.0		100.0		100.0		100.0	
N / pour-mille	21'770	117.8	1'713	63.6	3'385	43.8	10'467	71.9

Source: statistiques policières

Tableau 7.2 Les taux de réquisitions du Journal P2000 ventilés par quartiers de l'agglomération en 2003

Types de réquisitions	Cité Nouvelle		Palettes/Bachet		Le Lignon		Les Avanchets	
	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.	%	Taux pour 1000 hab.
atteintes aux biens	6.3	4.1	9.4	5.3	12.2	8.2	10.5	7.0
atteintes aux personnes	13.9	9.1	9.6	5.4	9.1	6.1	12.2	8.1
affaires et accidents de circulation	15.0	9.8	18.7	10.6	9.1	6.1	22.9	15.3
social et secours	18.1	11.9	12.3	7.0	21.2	14.4	10.0	6.7
incivilités	30.0	19.6	34.5	19.6	26.4	17.9	25.9	17.3
tranquillité et sécurité publiques	7.2	4.7	5.3	3.0	7.3	4.9	8.5	5.7
autres	9.6	6.3	10.2	5.8	14.8	10.0	10.0	6.7
	100.0		100.0		100.0		100.0	
N / pour-mille	447	65.5	470	56.9	386	67.7	410	66.8

Source: statistiques policières

Les tableaux 7.1 et 7.2 distinguent entre 7 types de réquisitions. Il s'avère que les réquisitions principales en Ville de Genève et dans les quartiers de l'agglomération, les incivilités – voir la

définition des incivilités et de l'ensemble des types de réquisitions en annexe – sont la principale source d'une intervention policière sur appel. En Ville, où elles sont les plus fréquentes, 29.8% des réquisitions concernent les incivilités. Toujours en Ville de Genève, la seconde source de réquisitions sont les accidents et les affaires de circulation (25.6%). A elles deux, ces catégories de réquisitions rendent compte de 60.7% du total.

Un scénario similaire peut être observé pour les quartiers de l'agglomération. Cependant, les taux de réquisitions y sont beaucoup plus bas. Dans le détail des quartiers, on relèvera tout d'abord que les taux pour 1000 habitants sont très comparables (entre 65 et 68 réquisitions pour 1000 habitants), sauf dans le cas du quartier de Bachet/Palettes qui est assez nettement en retrait (56.9 pour 1000 habitants par an). Si les incivilités constituent partout le motif principal d'appels à la police – entre 25% et 35% des réquisitions –, deux catégories se disputent le deuxième rang. Les interventions « social et secours » caractérisent les quartiers de Cité Nouvelle et du Lignon, tandis que les « affaires et accidents de circulation » occupent une place importante à Bachet/Palettes et aux Avanchets. Les taux de réquisitions pour 1000 habitants sont pratiquement identiques partout pour ce qui touche aux atteintes contre les personnes.

En campagne et dans le reste du canton, l'ordre est inversé. Les réquisitions les plus fréquentes concernent cette fois des affaires ou accidents de la circulation. En campagne, plus du tiers des réquisitions concernent des affaires et accidents de circulation. Les réquisitions pour incivilités arrivent en seconde position avec tout de même 20.3% du total. On observe un schéma similaire dans le reste du canton, mais avec des taux plus élevés que dans la campagne genevoise.

7.1.2. La territorialisation des réquisitions (appels au 117 et aux postes de police)

Les taux de réquisitions sont étroitement corrélés à la densité urbaine. Autrement dit, plus on compte d'habitants à l'hectare et plus l'individu a tendance à solliciter la police, en particulier via le 117. Ainsi, la Ville de Genève connaît le taux de réquisitions pour 1000 habitants le plus élevé du canton. Avec 21'770 appels en 2003, près de 118 habitants sur 1000 ont requis la police. Le taux moyen à l'échelle du canton est de 78.71 réquisitions. Les communes plus densément peuplées de Vernier, Lancy, Coligny, Perly-Certoux ou encore Onex connaissant des taux pour 1000 habitants élevés. Chancy est l'exception qui confirme la règle, sans doute en raison de sa position frontalière. Cartigny, Presinge et Gy, sont les communes ayant eu, en 2003, les taux d'interventions pour 1000 habitants les plus faibles.

Tableau 7.3

**Classement des communes et des quartiers de l'agglomération
par taux de réquisitions Journal P2000 en 2003**

	Nbre total de réquisitions	Taux annuel pour 1000 hab.	Nbre de réquisitions par ha	Densité (habitants) par ha
Genève Ville	21'770	117.8	13.73	116.49
Carouge	1'769	95.7	6.68	69.73
Chêne-Bourg	668	86.6	5.06	58.45
Chancy	74	81.2	0.14	1.70
Vernier	2'403	77.5	3.13	40.39
Lancy	1'934	72.2	4.01	55.58
Cologny	353	71.0	0.96	13.59
Le Lignon	386	67.7	8.41	124.25
Meyrin	1'379	67.3	1.38	20.49
Perly-Certoux	187	67.1	0.72	10.80
Onex	1'149	66.9	4.09	61.10
Les Avanchets	410	66.8	13.09	196.04
Bellevue	176	65.7	0.40	6.15
Cité-Nouvelle	447	65.5	7.73	117.96
Satigny	182	63.7	0.10	1.50
Chêne-Bougeries	607	61.0	1.46	23.84
Grand-Saconnex	526	60.8	1.20	19.74
Bardonnex	124	58.9	0.25	4.18
Bachet/Palettes	470	56.9	13.08	229.94
Thônex	733	56.0	1.92	34.27
Plan-les-Ouates	422	53.9	0.71	13.25
Russin	22	53.7	0.04	0.83
Aire-la-Ville	39	53.0	0.13	2.55
Versoix	590	52.1	0.56	10.74
Céligny	32	49.9	0.07	1.38
Avusy	61	49.2	0.12	2.38
Dardagny	61	46.4	0.07	1.52
Soral	29	45.8	0.10	2.22
Bernex	405	43.9	0.31	7.11
Choulex	42	43.7	0.11	2.47
Pregny-Chambésy	149	43.1	0.46	10.73
Laconnex	23	42.5	0.06	1.38
Avully	74	42.2	0.16	3.82
Collonge-Bellerive	281	41.1	0.46	11.18
Meinier	66	37.5	0.09	2.53
Jussy	45	37.5	0.04	1.06
Corsier	64	37.0	0.24	6.39
Troinex	75	34.7	0.22	6.37
Vandoeuvres	88	34.4	0.20	5.87
Confignon	116	34.0	0.42	12.41
Anières	79	33.6	0.21	6.11
Puplinge	70	32.6	0.26	7.90
Veyrier	294	31.6	0.46	14.42
Collex-Bossy	43	30.6	0.06	2.04
Genthod	71	29.7	0.25	8.34
Hermance	24	28.1	0.17	5.89
Cartigny	18	21.5	0.04	1.90
Presinge	11	17.5	0.02	1.32
Gy	7	17.3	0.02	1.23
Total	37'335	85.9	1.52	17.66

Le tableau 7.4 ci-après, également extrait du Journal de P2000, ne comporte que les cas de contrôles et de recherches de personnes en 2003. Ces données ont été exclues du tableau précédent, dans la mesure où il s'agit ici moins d'un indicateur de la réaction policière à des appels que d'un indicateur d'activité de police proprement dit. Ces contrôles et recherches résultent soit d'initiatives, soit d'une collaboration entre services étatiques. Ils ne sont pas des réponses aux appels de la population. Le classement des communes s'avère passablement différent du précédent. Outre le cas spécifique de la Ville de Genève, il met surtout en évidence une activité plus importante aux frontières et notamment à l'aéroport. L'activité plus importante qu'ailleurs qu'on observe au niveau des communes d'Anières ou Vernier s'explique en partie par les contrôles des foyers qui visent à éviter une forme de « tourisme d'hébergement ». Quant aux quartiers de l'agglomération, on observe là aussi des taux de contrôles qui s'avèrent dans la moyenne et ne permettent pas de confirmer la sensation d'« abandon » exprimée notamment par les résidents des Avanchets. Il faut cependant préciser que cet indicateur ne rend pas compte des patrouilles préventives.

Avant l'analyse cartographique figurent en fin de ce chapitre une série de tableaux (7.5) qui présentent le nombre de réquisitions à l'hectare pour les sous-secteurs de la Ville de Genève. Le classement, ventilé par secteurs statistiques, est établi dans l'ordre décroissant du nombre total de réquisitions à l'hectare. Par rapport aux mêmes tableaux portant sur la PMC qui mettaient en évidence une nette concentration sur la Rive droite dont la gare de Cornavin est en quelque sorte le point central, il apparaît ici une répartition un peu plus large. La périphérie de la Gare connaît les volumes à l'hectare les plus élevés. Tout d'abord le secteur de la Navigation avec un nombre global de 75.4 est le théâtre principalement d'interventions motivées par les incivilités (24.5). En deuxième rang, le secteur Mont-Blanc (volume global de 67.1) est marqué surtout par les contrôles et recherches de personnes, particulièrement sur initiative (61.0). On se trouve bien ici dans le prolongement immédiat de la Gare. Le quartier des Eaux-Vives pointe en troisième position avec 63.9 interventions à l'hectare. Ici, ce sont à nouveau les incivilités qui provoquent le déplacement de la police (28.4). Viennent ensuite les Pâquis (60.5 pour le volume global et 19.3 pour les incivilités).

Les deux quartiers suivants sont les Philosophes (Plainpalais ; 56.8 en tout), où les affaires et accidents de circulation (13.3) se rapprochent des incivilités (18.3) et Rive (50.4), où cette fois la thématique de la circulation (17.4) dépasse les incivilités (11.3). Ce secteur est central du point de vue de la circulation et surtout des transports publics. En outre, il compte davantage d'activité économique que de résidences. Cela explique sans doute la répartition des interventions. Dans la suite du classement, nous retrouvons à nouveau des quartiers de la Rive droite, proches de la gare.

Par rapport aux cartes n° 5 et n° 6, on relèvera que le présent indicateur, soit le volume de réquisitions à l'hectare pour sous-secteur statistique ou quartier, dilue quelque peu les phénomènes de concentration tels qu'ils apparaissent sur les cartes, construites uniquement sur une grille à l'hectare, sans prendre en compte de limites administratives (voir en annexe la partie méthodologique sur les cartes).

**Classement des communes et des quartiers de l'agglomération
par taux de réquisitions Journal P2000 en 2003
pour les contrôles et recherches de personnes uniquement**

	N	Taux annuel de réquisitions du Journal P2000 pour 1000 hab. (tout	Nombre de réquisitions par hectare	Densité (nombre d'habitants) par hectare
Grand-Saconnex	433	50.1	0.99	19.74
Bardonnex	44	20.9	0.09	4.18
Genève Ville	2'681	14.5	1.69	116.49
Thônex	182	13.9	0.48	34.27
Puplinge	21	9.8	0.08	7.90
Perly-Certoux	26	9.3	0.10	10.80
Chêne-Bourg	67	8.7	0.51	58.45
Carouge	126	6.8	0.48	69.73
Anières	15	6.4	0.04	6.11
Vernier	194	6.3	0.25	40.39
Céligny	4	6.2	0.01	1.38
Les Avanchets	35	5.7	1.12	196.04
Chancy	5	5.5	0.01	1.70
Bachet/Palettes	45	5.4	1.25	229.94
Lancy	142	5.3	0.29	55.58
Le Lignon	30	5.3	0.65	124.25
Meyrin	101	4.9	0.10	20.49
Pregny-Chambésy	17	4.9	0.05	10.73
Onex	82	4.8	0.29	61.10
Soral	3	4.7	0.01	2.22
Dardagny	6	4.6	0.01	1.52
Cité-Nouvelle	31	4.5	0.54	117.96
Bellevue	12	4.5	0.03	6.15
Chêne-Bougeries	40	4.0	0.10	23.84
Plan-les-Ouates	30	3.8	0.05	13.25
Confignon	13	3.8	0.05	12.41
Cologny	18	3.6	0.05	13.59
Bernex	32	3.5	0.02	7.11
Avully	6	3.4	0.01	3.82
Troinex	7	3.2	0.02	6.37
Vandoeuvres	8	3.1	0.02	5.87
Choulex	3	3.1	0.01	2.47
Collonge-Bellerive	20	2.9	0.03	11.18
Genthod	7	2.9	0.02	8.34
Corsier	5	2.9	0.02	6.39
Collex-Bossy	4	2.8	0.01	2.04
Versoix	30	2.6	0.03	10.74
Veyrier	24	2.6	0.04	14.42
Satigny	7	2.5	0.00	1.50
Avusy	3	2.4	0.01	2.38
Laconnex	1	1.8	0.00	1.38
Aire-la-Ville	1	1.4	0.00	2.55
Meinier	2	1.1	0.00	2.53
Jussy	1	0.8	0.00	1.06
Cartigny	0	0.0	0.00	1.90
Gy	0	0.0	0.00	1.23
Hermance	0	0.0	0.00	5.89
Presinge	0	0.0	0.00	1.32
Russin	0	0.0	0.00	0.83
Total	4'423	10.2	0.18	17.66

Tableau 7.5

Réquisitions Journal P2000, en tout et par catégories, à l'hectare en Ville de Genève en 2003

Sous-secteurs statistiques	Total réquisitions	Aff./acc. circulation	Atteintes aux biens	Atteintes personnes	Incivilités	Social et secours	Tranquillité & sécurité	Autres	Contrôle et recherche	Contrôle sur initiative
Genève-Cité										
Navigation	75.4	9.5	3.6	6.2	24.5	10.4	10.2	11.0	5.6	5.3
Mont-Blanc	67.1	11.8	9.1	6.3	5.4	10.1	13.4	11.0	62.6	61.0
Les Pâquis	60.5	7.4	5.2	4.1	19.3	6.2	9.3	9.0	4.2	3.8
Rive	50.4	17.4	3.9	2.1	11.3	5.7	4.9	5.1	4.2	3.6
La Prairie	49.3	12.0	3.7	5.1	12.3	5.9	4.5	5.7	6.9	6.5
James-Fazy	43.3	12.4	3.0	3.5	6.9	3.6	6.9	6.9	8.9	7.9
Cité	42.1	5.4	4.4	1.5	15.7	5.3	4.4	5.4	2.4	2.4
Saint-Gervais	41.6	11.3	5.4	2.6	9.2	3.6	3.9	5.5	5.5	5.3
Rues-Basses	37.6	8.1	8.2	0.9	6.8	5.9	3.5	4.2	7.3	7.1
Les Grottes	32.1	4.6	3.3	3.7	11.0	2.3	4.3	3.1	5.7	5.7
Bourg-de-Four	28.8	3.6	8.1	1.4	8.3	2.5	1.3	3.6	2.1	1.9
Plantamour	27.4	7.5	1.4	1.2	9.4	3.1	1.9	2.8	2.1	2.1
Hollande	24.7	10.1	1.6	0.9	5.4	2.3	1.4	2.9	3.1	2.8
Les Délices	20.5	4.6	0.9	2.2	5.0	3.2	2.4	2.2	2.5	2.0
De Candolle	17.0	6.7	0.7	0.8	4.4	2.0	0.9	1.5	1.2	1.2
Seujet	11.6	2.1	0.6	1.0	3.9	1.7	1.3	1.0	1.7	1.7
Les Crochettes	9.8	1.6	1.2	1.4	2.5	1.3	1.3	0.6	0.9	0.9
Les Tranchées	7.3	2.9	0.4	0.2	1.5	0.8	0.6	0.9	0.2	0.2
Les Bastions	1.4	0.6	0.1	0.2	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
Montbrillant	1.2	0.4	0.1	0.1	0.4	0.2	0.0	0.1	0.1	0.1

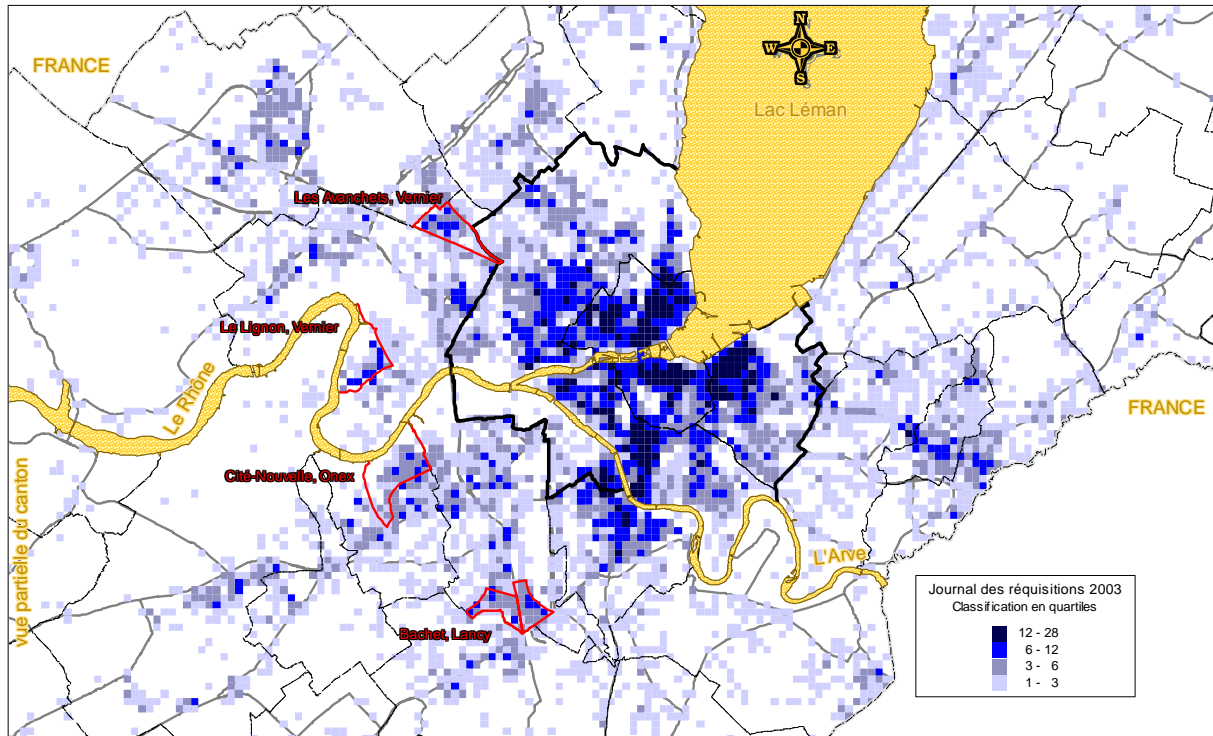
Sous-secteurs statistiques	Total réquisitions	Aff./acc. circulation	Atteintes aux biens	Atteintes personnes	Incivilités	Social et secours	Tranquilité & sécurité	Autres	Contrôle et recherche	Contrôle sur initiative
Genève-Eaux-Vives										
Les Eaux-Vives	63.9	9.3	2.6	4.0	28.4	6.8	4.8	8.0	3.2	3.1
Villereuse	49.4	11.7	4.2	1.4	17.3	5.2	3.6	6.0	4.6	3.3
Jargonnant	35.0	6.8	3.7	1.9	10.4	5.5	1.5	5.2	1.9	1.9
Gustave-Ador	28.6	5.6	1.8	1.5	10.2	3.7	2.5	3.2	2.8	2.8
Montchoisy	16.9	2.8	1.0	0.7	6.7	3.1	1.2	1.5	1.0	1.0
Les Vollandes	16.3	4.0	1.0	1.2	4.6	2.0	1.1	2.3	0.9	0.9
De-Roches	16.1	2.6	0.5	1.0	7.3	2.1	0.9	1.7	0.5	0.5
De-Beaumont	11.3	3.8	0.9	0.5	3.8	1.1	0.0	1.1	0.7	0.7
Florissant	10.7	3.9	1.2	0.2	2.2	1.0	0.7	1.5	0.7	0.7
Krieg	7.3	2.2	0.3	0.3	2.5	1.0	0.4	0.6	0.4	0.4
Les Allières	6.9	1.6	0.2	0.6	2.6	1.1	0.2	0.6	0.3	0.3
Belmont	6.5	2.1	0.3	0.2	1.8	0.9	0.6	0.6	0.2	0.2
Contamines	5.7	1.3	0.3	0.1	2.4	1.0	0.2	0.5	0.4	0.4
La Grande-Boissière	5.3	1.2	0.3	1.5	1.3	0.3	0.1	0.6	0.1	0.1
Eugène-Pittard	5.2	1.6	0.8	0.0	1.8	0.8	0.0	0.2	0.6	0.6
La Florence	4.0	0.7	0.3	0.2	1.5	0.8	0.0	0.5	0.3	0.3
Frontenex	2.8	0.9	0.2	0.1	0.7	0.4	0.2	0.3	0.2	0.2
La Petite-Boissière	2.1	0.4	0.1	0.2	0.8	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1
La Grange	0.6	0.2	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1

Sous-secteurs statistiques	Total réquisitions	Aff./acc. circulation	Atteintes aux biens	Atteintes personnes	Incivilités	Social et secours	Tranquillité & sécurité	Autres	Contrôle et recherche	Contrôle sur initiative
Genève-Petit-Saconnex										
La Servette	28.8	4.2	2.5	2.7	8.5	5.6	1.4	3.8	3.6	3.6
Le Prieuré	26.3	5.2	1.6	2.0	8.3	3.8	2.8	2.8	1.5	1.0
Liotard	26.2	4.6	1.6	2.4	8.9	5.0	1.6	2.0	1.7	1.6
La Dôle	25.3	6.8	1.6	2.1	8.0	3.7	1.3	1.8	2.0	1.8
Le Grand-Pré	23.4	4.1	2.0	2.0	6.0	4.2	1.8	3.3	2.4	2.4
Les Charmilles	17.5	2.5	2.5	2.6	5.1	2.2	0.9	1.8	2.6	2.6
La Bourgogne	15.7	4.8	0.9	2.9	3.6	1.9	0.6	1.1	1.1	1.1
La Forêt	14.5	4.5	0.9	1.5	3.5	1.8	0.8	1.5	1.1	1.1
Saint-Jean	12.1	1.5	1.0	1.3	4.7	1.9	0.6	1.1	1.1	1.0
Soubeyran	11.4	1.9	0.6	1.7	4.3	1.4	0.6	0.9	0.7	0.7
Valais	10.9	2.5	0.4	0.9	3.6	1.3	0.9	1.2	0.5	0.2
Sécheron	9.5	2.7	0.3	0.6	4.0	0.9	0.2	0.8	0.7	0.7
La Tourelle	9.5	1.7	0.5	0.8	3.6	1.6	0.5	0.8	2.9	2.8
Camille-Martin	9.4	1.5	0.9	1.7	3.1	1.1	0.6	0.5	0.6	0.6
Chandieu	8.6	2.0	0.3	0.3	2.5	2.2	0.2	1.0	1.4	1.4
Beaulieu	8.6	1.0	1.0	0.7	3.7	0.7	0.4	1.0	0.6	0.6
Cité Vieusseux	8.3	0.9	0.7	0.7	2.9	1.7	0.6	0.9	0.7	0.7
La Voie-Creuse	8.2	2.4	0.8	1.1	1.6	0.7	0.6	0.9	1.6	1.5
Vermont	6.3	1.3	0.4	0.2	2.4	1.1	0.3	0.5	0.5	0.5
Les Crêts	5.7	1.8	0.3	0.8	1.4	1.0	0.0	0.5	0.5	0.5
Les Genêts	5.0	1.3	0.4	0.3	1.4	0.7	0.4	0.5	0.2	0.2
Geisendorf	4.1	0.8	0.4	0.8	0.8	0.7	0.3	0.1	0.4	0.4
Le Mervelet	4.0	1.8	0.2	0.2	0.9	0.2	0.3	0.4	0.2	0.2
Varembé	3.7	1.1	0.2	0.0	1.1	0.5	0.2	0.5	0.4	0.4
Parc des Sports	3.6	1.1	0.8	0.2	0.7	0.2	0.2	0.2	0.0	0.0
De Budé	3.4	0.8	0.7	0.1	0.9	0.3	0.2	0.4	1.1	1.0
Colladon	2.9	0.7	0.1	0.4	0.3	0.2	0.6	0.5	0.6	0.6
Le Bouchet	2.3	0.5	0.1	0.1	1.1	0.2	0.0	0.3	0.2	0.2
Les Franchises	2.1	0.7	0.2	0.1	0.3	0.2	0.3	0.4	0.2	0.1
Rigot	1.8	1.0	0.1	0.0	0.3	0.1	0.4	0.1	0.2	0.2
Cayla	1.5	0.1	0.1	0.2	0.6	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1
Mon Repos	0.9	0.4	0.0	0.1	0.2	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1
Le Grand-Morillon	0.5	0.3	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1
Moillebeau	0.4	0.3	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0
Ariana	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Sous-secteurs statistiques	Total réquisitions	Aff./acc. circulation	Atteintes aux biens	Atteintes personnes	Incivilités	Social et secours	Tranquillité & sécurité	Autres	Contrôle et recherche	Contrôle sur initiative
Genève-Plainpalais										
Les Philosophes	56.8	13.3	4.8	2.9	18.3	6.4	4.5	6.6	7.4	7.0
Les Acacias	40.3	5.6	3.0	2.6	17.4	4.9	3.4	3.5	3.2	3.2
La Cluse	37.8	7.2	2.6	3.1	11.9	6.1	2.6	4.4	2.6	2.6
Les Savoises	34.9	5.9	2.8	2.6	10.1	5.0	2.8	5.8	3.3	3.1
Gourgas	29.3	5.6	1.7	2.5	7.4	6.3	1.7	4.1	2.0	2.0
Les Minoteries	28.2	5.6	2.1	2.4	6.8	4.3	1.8	5.2	2.7	2.6
La Coulouvrenière	25.9	5.6	1.0	0.9	9.2	2.1	3.9	3.1	4.8	4.7
Du-Bois-Melly	20.2	4.6	1.3	1.1	6.2	3.0	0.9	3.2	1.1	1.1
Malombré	18.2	3.9	1.9	0.3	7.0	2.8	0.6	1.8	2.4	2.3
Ernest-Ansermet	16.6	2.1	0.9	2.2	6.4	1.8	1.3	2.0	0.8	0.8
Champel	11.5	2.0	1.2	0.7	4.5	1.5	0.4	1.2	0.8	0.7
La Roseraie	11.2	3.3	0.4	0.4	3.0	1.7	0.9	1.5	0.7	0.7
La Jonction	10.9	3.2	0.3	1.2	2.9	1.3	0.5	1.5	1.3	1.2
Miremont	8.6	1.5	1.1	0.3	2.9	1.5	0.2	1.0	0.7	0.7
Les Vernets	8.1	1.3	0.2	0.1	3.0	1.8	0.9	0.9	0.2	0.2
Le Royer	7.2	3.3	0.9	0.0	1.6	0.7	0.4	0.3	0.3	0.3
La Colline	6.9	1.9	1.0	0.2	1.3	1.3	0.8	0.6	0.3	0.3
Hôpital	5.5	2.0	0.4	0.2	1.4	0.5	0.2	0.7	0.8	0.6
La Queue-d'Arve	4.7	2.7	0.7	0.2	0.6	0.1	0.3	0.2	0.4	0.4
Boissonnas	3.8	1.4	0.1	0.2	1.4	0.3	0.3	0.2	0.1	0.1
Les Crêts de Champel	3.4	2.1	0.1	0.2	0.6	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2
Beau-Séjour	3.1	0.5	0.2	0.1	1.2	0.5	0.3	0.3	0.3	0.3
Les Falaises	2.7	0.4	0.1	0.7	0.5	0.7	0.2	0.2	0.1	0.1
Le Bout-du-Monde	1.3	0.6	0.0	0.1	0.2	0.1	0.1	0.2	0.1	0.1
Saint-Georges	0.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1
Parc-Bertrand	0.2	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Plaine de Plainpalais	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

7.1.3. La carte n° 5 : Journal des réquisitions selon P2000.

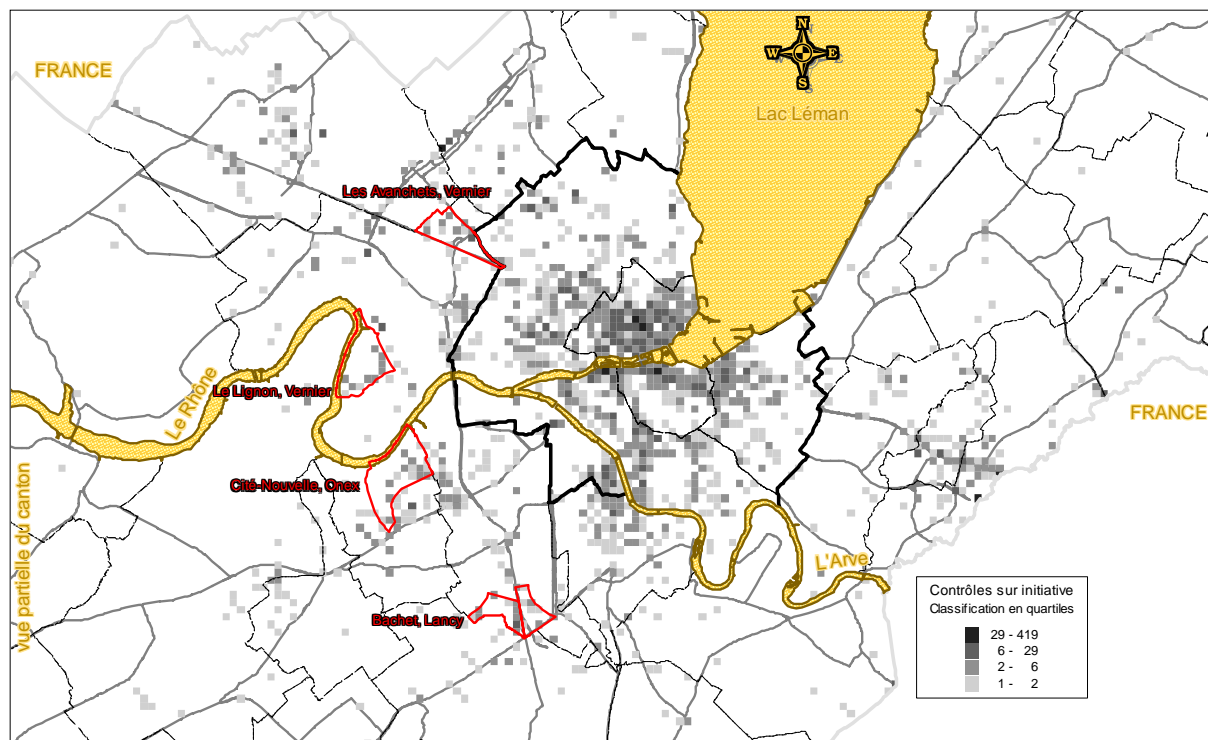
Les données utilisées pour cette carte proviennent du Journal des réquisitions pour l'année 2003, à l'exclusion de la catégorie « contrôle/recherche personne ». De manière assez attendue, on retrouve les régions mises en évidence par les carte sur la PMC, simultanément à une diffusion spatiale plus large des appels. Ainsi, le centre-ville est mieux réparti sur les deux rives. Le secteur des Eaux-Vives se distingue particulièrement. Plainpalais reste fortement représenté, Carouge également. Meyrin et Thônex, bien que toujours présents attirent moins l'attention que dans l'analyse de la PMC.



Les cinq sous-secteurs suburbains ont également un effet concentrateur en matière de réquisitions de police. De manière générale, cette carte, comme celle de la PMC, se calque assez exactement sur la géographie urbaine du canton de Genève.

7.1.4. La carte n° 6 : Contrôle de personnes sur initiative selon P2000

La présente carte ne relève pas du traitement réactif à un appel au 117. Elle porte davantage sur l'activité spontanée de la police. Outre les points d'ancrage aux frontières, visibles en particulier – mais pas uniquement – du côté de Thônex, Puplinge et bien entendu à l'aéroport, la concentration au centre-ville, autour du « Petit-Lac » est frappante. Ce secteur correspond largement au triangle Cornavin – Volontaires – Jardin Anglais où la lutte contre le trafic de drogue est menée de manière intense, tant par la Task Force Drogue que par la gendarmerie et la PJ. Les concentrations ne se limitent bien entendu pas à ce seul aspect. La Rive droite de la Ville ressort à nouveau comme un point chaud de l'activité policière. Les Eaux-Vives, Plainpalais et Carouge sont également très visibles. Un autre point de fixation est la région des Trois-Chêne sur la pénétrante à partir de la douane de Moillesullaz. L'influence de la zone frontalière a déjà été mentionnée. Les quartiers de l'agglomération retenus par l'étude apparaissent assez nettement, au même titre que les *Cités* de Meyrin.



7.1.5. Les contacts avec la police : taux, satisfaction et motifs de l'insatisfaction

Sur les derniers 5 ans, 45.2% des résidents de Genève ont été en contact au moins une fois avec la police. Les données de sondage ne permettent pas d'en savoir plus sur le contexte ou les circonstances de ce contact (contrôle, dépôt de plainte, ou autre). Les hommes (49.5%) sont plus souvent en contact avec la police que les femmes (41.4%). Les plus jeunes en revanche ne sont pas plus souvent en contact avec la police que leurs aînés. Les citoyens suisses (46.7%) sont plus souvent en contact avec la police que les résidents étrangers (38.7%).

Tableau 7.6 La fréquence des contacts des résidents avec la police selon la zone

	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne de Genève	Canton de Genève (pondéré)
	%	%	%	%
Contact	43.1	38.8	52.6	45.2
Pas de contact	56.9	61.3	47.4	54.8
	100.0	100.0	100.0	100.0
N	401	400	397	1198

Source: sondage

Tout en sachant que la question sur le contact permet seulement de savoir qu'un contact a eu lieu avec la police *dans le canton*, on observe que le contact est significativement plus fréquent pour les résidents de la campagne genevoise (52.6%) que dans les quartiers de l'agglomération genevoise (38.8%) ou même qu'en Ville de Genève (43.1%).

Dans 73.3% des cas, le résident entré en contact avec la police se déclare satisfait de ce contact. Dans 7.6% des cas, son avis est mitigé. Dans 19.1% des cas (soit 104 personnes sur 542 personnes ayant eu

un contact), il se déclare franchement insatisfait. Les insatisfaits mentionnent avant tout l'impolitesse comme motif de leur insatisfaction (27.3%), le fait que la police n'en a pas fait assez pour les aider (19.8%) et enfin que la police ne s'est pas intéressée à leur affaire (16.6%). Le taux d'insatisfaits ne varie pas entre les zones (Ville, agglomération, campagne). En revanche, il s'avère que les résidents du quartier des Avanchets sont significativement plus insatisfaits que ceux des autres quartiers de l'agglomération. Le taux d'insatisfaits grimpe en effet à 33.3%.

7.1.6. La dénonciation

7.1.6.1. Les délits

Nous ne disposons que des données sur le taux de plaintes pour les agressions et menaces. Dans le cas des autres délits, la question n'a pas été posée. En moyenne, à l'échelle cantonale, 45.3% des agressions et menaces sont dénoncées à la police. Les menaces sont les moins dénoncées (25.6% de dénonciation). Notons qu'en général, les victimes de ce type de délits sont dans l'ensemble relativement satisfaites du traitement policier de leur plainte. 58.4% se déclarent en effet satisfaites contre 32.5% d'insatisfaits et 9.1% qui n'ont pas d'avis à ce sujet.

7.1.6.2. Les incivilités

84.2% des incivilités ne sont pas dénoncées en moyenne à l'échelle du canton. Lorsqu'elles le sont, elles sont dénoncées en priorité au moyen du 117 (8.5% des cas). Dans seulement 2.9% des cas, elles sont dénoncées à travers un poste de secteur et dans 2% des cas les répondants déclarent qu'ils ont dénoncé leur cas par d'« autres moyens » (non spécifiés). L'administration communale est rarement sollicitée pour dénoncer les incivilités (2.4% des cas). On n'observe aucune différence significative dans le taux de dénonciation pour incivilités entre les zones et les quartiers du canton.

	N	%
oui au 117	102	8.5
oui dans un poste de secteur	35	2.9
oui à la police par d'autres moyens	24	2
à l'administration communale	29	2.4
non	1012	84.1
Total	1203	100

Source: sondage

Y a-t-il un lien entre le fait de dénoncer l'exposition aux incivilités et le niveau du dérangement ressenti face à ces incivilités ? Relevons que le questionnaire permet uniquement de filtrer en fonction d'avoir dénoncé une fois une incivilité. Il n'offre donc pas la possibilité de faire le lien entre la dénonciation spécifique de telle ou telle autre incivilité. Le tableau 7.8 met en évidence le fait que les personnes qui ont dénoncé au moins une fois une incivilité ont, pour chaque type d'incivilité, un taux de dérangement plus élevé, que ce soit par rapport à l'échantillon global ou encore par rapport aux personnes n'ayant jamais dénoncé. Ce constat conduit à faire l'hypothèse d'un seuil de tolérance qui, une fois franchi, facilite la dénonciation. Il faudrait également pouvoir examiner dans quelle mesure ce sont chaque fois les mêmes personnes qui sollicitent la police, pour différents motifs. Le questionnaire dans sa construction actuelle ne permet pas de tester ces hypothèses.

Tableau 7.8

Taux de dérangement des incivilités et dénonciation des incivilités

	% de fort dérangement			Echantillon total (pondéré)
	Dénonciation	Pas de dénonciation	% différence entre dénonciation et pas dénonc.	
graffitis et autres dégradations	62.1	44.3	17.8	47.3
consommation/vente de drogue	87.0	69.3	17.7	72.9
bruit circulation, rodéos	56.5	43.9	12.6	46.3
bagarres, violences verbales	76.5	65.0	11.5	67.4
groupes de jeunes dérangeants	39.0	28.2	10.8	30.4
abandon d'objets, saleté	73.4	64.2	9.2	65.8

Source: sondage

7.2. Les mesures proactives de prévention

En préambule, il convient de préciser que le sondage n'a pas porté sur les mesures de prévention, dite sociale, prises par des partenaires sociaux de la police (par exemple services sociaux cantonaux ou communaux, etc.). Les mesures de prévention discutées dans le sondage sont des mesures visant à « durcir » les cibles potentielles. La première série de mesures concerne des moyens pour protéger le domicile ou le véhicule du répondant (alarme, chien, système antivol); la seconde série concerne des mesures de protection personnelle (il s'agissait d'une question ouverte).

7.2.1. Les mesures de protection des véhicules et du domicile

En moyenne, 35.5% des résidants du canton disposant d'un véhicule ont un dispositif antivol sur leur véhicule. 12.2% ont un chien pour assurer la garde de leur domicile. 41.8% ont un dispositif d'alarme ou de serrure renforcée à leur domicile.

Il s'avère que les résidants de la campagne genevoise investissent plus que les autres dans les systèmes d'alarme pour leur véhicule ainsi que les chiens pour garder leur domicile. Ils sont ainsi 46.7% à avoir installé ou acheté un véhicule disposant d'un système antivol alors que 30.8% des résidants de la Ville et 31.2% des résidants des quartiers de l'agglomération. 22.8% ont un chien de garde contre 14.8% dans les quartiers de l'agglomération et 7.5% en Ville de Genève.

En revanche, c'est en Ville de Genève que les systèmes d'alarme ou de serrure renforcée sont les plus fréquents (43%). En campagne genevoise, ce pourcentage est de 41.2% et dans les quartiers de l'agglomération de 35.6%.

7.2.2. Les mesures de protection personnelle

85.7% des résidants à l'échelle du canton ne prennent aucune mesure de protection personnelle. La mesure la plus fréquente est d'éviter de sortir seul (5.2%), suivie par porter une arme telle qu'un couteau ou un spray au poivre¹⁶ (4.9%). 3.7% des résidants prennent des cours d'autodéfense et 0.5% portent une arme à feu.

On n'observe pas de différences significatives dans ce contexte entre les zones du canton si ce n'est que les résidants de la Ville de Genève évitent plus souvent que ceux de la campagne de sortir seuls. 6.1% le disent contre 3.4% en campagne. Quelques différences significatives peuvent aussi être observées à l'échelle des quartiers. Dans les quartiers du Lignon et des Avanchets, 9.3% et 6.1% respectivement disent se munir d'un couteau ou d'un spray au poivre. Au Lignon, on évite de sortir seul et on prend des cours d'autodéfense plus souvent que dans d'autres quartiers.

¹⁶ La modalité de réponse était « porter une autre arme telle que couteau ou spray au poivre ».

8. Indicateurs de l'action policière

8.1. L'urgence : les délais d'intervention

Pour des raisons d'inaccessibilité de l'information dans un format informatique utilisable, il n'a pas été possible de calculer les délais d'intervention une fois un appel d'urgence arrivé au poste ou au 117. Le remplacement de l'actuel système d'aide à l'engagement (Dispatch+) qui devrait s'opérer en 2006 (donc 2007 pour une première analyse annuelle) permettra de construire ce type d'indicateurs¹⁷. Au vu de l'importance de ces données – la rapidité d'intervention étant un critère déterminant de satisfaction des résidents (cf. section 10.2) – il paraît important de relever cette lacune dans le corps du rapport.

8.2. La présence policière dans les quartiers selon les résidents

Pour analyser la visibilité des patrouilles sur le terrain, un indice a été construit sur une échelle graduée de 11. « 0 » signifie que les patrouilles sont jamais perçues par le répondant; « 5 » signifie 3 fois par semaine ; « 11 » signifie que les patrouilles sont perçues au moins 8 fois par semaine dans le quartier du répondant. Les tableaux ci-dessous indiquent les moyennes obtenues pour chaque type de patrouille étudiée, à savoir les patrouilles mobiles de la gendarmerie (en voiture ou à moto), les patrouilles pédestres ou à vélo, ainsi que les patrouilles d'agents de sécurité municipale.

Tableau 8.1 **Taux sur l'indice de visibilité des différents types de patrouilles ventilés par zone**

	Visibilité des patrouilles mobiles	Visibilité des agents de sécurité municipale	Visibilité des patrouilles à pied
Ville de Genève	4.57	5.05	2.4
Quartiers de l'agglomération	2.98	3.09	1.01
Campagne genevoise	2.26	1.54	0.43
Total (non pondéré)	3.27	3.21	1.27

Source: sondage

Ce sont les patrouilles mobiles¹⁸ de la gendarmerie qui sont le plus souvent aperçues dans les quartiers (cf. tableau) ainsi que les agents de sécurité municipale. Sur l'échelle de 11, les patrouilles mobiles obtiennent le meilleur score avec un indice de 3.27 et les patrouilles d'agents de sécurité municipale obtiennent le score de 3.21. Cela signifie environ 1 fois par semaine environ. Les patrouilles les moins fréquentes sont les patrouilles à pied ou en vélo (1.27), à savoir environ 1 fois par mois.

La présence policière est la plus fortement marquée en Ville de Genève. Tous les types de patrouille y sont plus visibles qu'ailleurs. Ce sont les agents municipaux qui marquent la plus grande présence sur le territoire de la Ville (5.05). Ce score signifie que les répondants voient des agents de sécurité municipale en moyenne 3 fois par semaine. En campagne genevoise, la présence policière est moins marquée pour tous les types de patrouilles confondus. Dans les quartiers de l'agglomération, la présence policière est très significativement plus faible qu'en Ville. Ainsi, leurs résidents disent apercevoir une patrouille mobile ou encore des agents de sécurité municipale environ 1 fois par semaine.

¹⁷ Afin de pouvoir traiter les données 2005, voire 2006, une solution provisoire – techniquement simple et peu coûteuse - consisterait à faire « descendre » dans le Journal de Police 2000, outre les dates et heures de l'appel au 117, le moment de l'arrivée sur place de la patrouille et de son départ.

¹⁸ Le questionnaire parlait bien de patrouilles. Il n'est toutefois pas possible d'évaluer ici si les réponses ont été influencées par la plus grande visibilité des interventions d'urgence (avec sirène ou feux bleus).

**Taux sur l'indice de visibilité des différents types de patrouilles
ventilés par quartier de l'agglomération genevoise**

Visibilité des patrouilles mobiles	Visibilité des agents de sécurité municipale	Visibilité des patrouilles à pied
4.29	4.26	1.29
3.59	3.69	1.30
2.52	2.47	0.86
1.54	1.93	0.60
2.98	3.09	1.01

Source: sondage

Au niveau des quartiers de l'agglomération retenus par l'étude, il est intéressant de noter qu'il semble exister de fortes variations dans la présence policière.¹⁹ Ainsi, le quartier des Avanchets est clairement le moins bien desservi par la gendarmerie ou les agents de sécurité municipaux. Ses habitants disent apercevoir des patrouilles de gendarmerie ou d'agents de sécurité municipale en moyenne 1 à 2 fois par mois. Ils n'y aperçoivent pratiquement jamais de patrouilles à pied. Il est intéressant de noter que si tant Le Lignon que les Avanchets disposent d'un poste de sécurité municipale, la visibilité des agents par les résidants varie quelque peu. De même, la police cantonale est moins visible ou remarquée aux Avanchets qu'au Lignon.

Dans les quartiers de Cité Nouvelle et de Bachet/Palettes, la police est nettement plus présente, de l'avis des résidants. Cette présence est presque aussi marquée qu'en Ville de Genève, avec en moyenne une patrouille aperçue 1 à 2 fois par semaine. Là aussi, cependant, les patrouilles à pied ou en vélo sont nettement plus rares.

Quels sont les critères déterminants qui rendent compte d'une présence policière accrue dans les quartiers? Les données de sondage doivent permettre de répondre à cette question pour chaque type de patrouilles. Nous avons ainsi procédé à une analyse de l'intensité du passage de patrouilles observées par les répondants en fonction d'une série des facteurs tels que la victimisation des répondants face à la délinquance à l'échelle de leur quartier, les incivilités qu'ils relèvent au niveau du quartier, leur sentiment d'insécurité ainsi qu'un certain nombre de variables démographiques (âge, sexe, nationalité).

Le type de zone apparaît le critère principal pour tous les types de patrouilles. C'est en Ville de Genève que la présence policière est la plus marquée. Cela est vrai pour tous les types de patrouilles étudiés, à savoir les patrouilles motorisées, les patrouilles de gendarmes à pied ou en vélo ainsi que les patrouilles d'agents de sécurité municipale.

Sur l'ensemble des délits et incivilités retenus par l'étude, il apparaît que l'on observe une concentration de patrouilles uniquement pour les brigandages et les groupes de jeunes (attitude dérangeante). La relation avec ces deux problèmes, bien que significative, est cependant faible. Les autres facteurs déterminants pour la visibilité de patrouilles mobiles sont le sexe et la nationalité. Les hommes et les étrangers rencontrent des patrouilles mobiles plus souvent que les femmes et les Suisses respectivement.

La présence de patrouilles à pied de la gendarmerie semble être déterminée essentiellement par la présence de consommation et de vente de drogues. Là de nouveau, on observe que l'âge, le sexe et la nationalité jouent. Les plus jeunes, les hommes et les étrangers voient plus de patrouilles à pied dans leur quartier que leurs aînés. Cette fois, ces variables ont un certain poids dans le modèle. Il n'est pas exclu que l'effet de ces variables démographiques sur le contact visuel avec des patrouilles de police

¹⁹ Rappelons que les chiffres dans les quartiers de l'agglomération doivent être considérés comme des tendances en raison du faible nombre de personnes interrogées par quartier (environ 100 personnes).

soit lié à l'activité de loisirs. Les jeunes hommes sortent plus souvent le soir, à un moment où précisément il y a une présence policière accrue – ou plus visible – sous forme de patrouilles pédestres, voire d'interventions.

Les agents de sécurité municipaux sont également plus visibles dans les quartiers où les répondants dénoncent des problèmes de drogues. Aucun autre critère de sécurité n'apparaît déterminer la présence des patrouilles d'agents de sécurité municipale. En revanche, comme dans les autres types de patrouilles, il apparaît que les étrangers, les jeunes et les hommes sont plus souvent au contact visuel avec des patrouilles de sécurité municipale. Le poids de ces variables démographiques est cependant faible dans l'explication.

En résumé, l'analyse des données de sondage ne permet pas d'affirmer que les patrouilles soient clairement ciblées sur des formes particulières de criminalité ou d'incivilité. La seule exception semble être les « scènes » ou lieux où se consomment et se vendent des drogues. Les hommes, les jeunes et les étrangers observent plus souvent des patrouilles ; cela peut s'expliquer par des activités de loisirs les mettant plus souvent en contact visuel avec des policiers. La présence policière est nettement plus marquée en Ville de Genève que dans les quartiers de l'agglomération et, a fortiori, que dans la campagne genevoise. Finalement, il ne semble pas que le sentiment d'insécurité soit un critère pour le déploiement territorial des patrouilles. Dans aucun des cas étudiés, le sentiment d'insécurité n'a pas été associé à la présence de patrouilles.

8.3. Les taux d'élucidation de la PMC

8.3.1. Atteintes aux personnes (selon PMC)

D'une manière générale, les événements où il y a une forte interaction entre l'auteur et la victime sont plus facilement élucidés²⁰. Le fait que les vols à l'arraché (plus rarement élucidés du fait que la victime ne connaît pratiquement jamais son agresseur) aient été inclus dans les atteintes aux personnes a une conséquence négative sur les taux d'élucidation de ce type de délits. Le taux d'élucidation moyen sur trois ans est le moins élevé en Ville de Genève et le plus élevé dans les quartiers de l'agglomération. Les différences de taux entre les différentes régions genevoises sont à prendre avec précaution, vu que selon les cas, les volumes en présence sont faibles. L'année 2003 est celle qui enregistre les taux parmi les plus faibles, quelle que soit la zone du canton considérée. Ce constat doit être pondéré par le fait que le taux d'élucidation est évolutif. Un certain nombre d'auteurs présumés arrêtés en 2004, l'auront été également des infractions remontant à 2003 ou à des années antérieures. Ce report aura une légère incidence sur les taux présentés ici, en particulier celui de 2003.

Tableau 8.3 Les taux d'élucidation des délits contre les personnes selon la PMC dans le canton de Genève (2001-2003)

Année	Genève Ville	Quartiers de l'agglomération	Campagne de Genève	Reste du Canton
	%	%	%	%
2001	47.7	67.4	56.3	58.5
2002	49.0	58.3	50.0	48.2
2003	42.3	57.8	54.3	50.7
moyenne 2001-2003	46.3	61.2	53.5	52.5
N élucidés	2'088	103	173	773

Source: statistiques policières

²⁰ Un événement est considéré comme élucidé si au moins une personne, qualifiée d'auteur présumé en fonction des éléments d'enquête, y est rapportée, ce indépendamment qu'il y ait eu arrestation (mandat d'amener) ou simplement rapport à la justice.

8.3.2. Atteintes aux biens (selon PMC)

Le nombre important de vols à la tire a tendance à tirer les taux vers le bas. D'une part, le volume de ces événements est important. D'autre part, leur taux d'élucidation est structurellement faible : même en cas d'arrestation d'un auteur (le plus souvent en flagrant délit), il sera difficile de lui attribuer (et

Tableau 8.4 Les taux d'élucidation des délits contre les biens selon la PMC dans le canton de Genève (2001-2003)

Année	Genève Ville	Quartiers de l'agglomération	Campagne de Genève	Reste du Canton
	%	%	%	%
2001	4.7	5.1	3.7	4.4
2002	4.3	2.7	4.4	4.8
2003	3.0	1.7	3.1	2.8
moyenne 2001-2003	4.0	3.2	3.7	4.0
N élucidés	1'258	64	177	565

Source: statistiques policières

donc d'élucider) d'autres délits (absence de signalement, ...). Pour d'autres types de délits commis en série comme les cambriolages, où les traces sont plus nombreuses, une arrestation peut permettre d'élucider un nombre important de cambriolages.

8.3.3. Vandalisme (selon PMC)

Dans la continuité de ce qui a été indiqué, les taux sont ici faibles et généralement en chute pour 2003. Les variations, parfois assez fortes, que l'on peut relever en particulier pour les quartiers suburbains sont à prendre avec précaution, vu les très faibles nombres en présence.

Tableau 8.5 Les taux d'élucidation des actes de vandalisme selon la PMC dans le canton de Genève (2001-2003)

Année	Genève Ville	Quartiers de l'agglomération	Campagne de Genève	Reste du Canton
	%	%	%	%
2001	3.3	0.8	4.7	2.6
2002	3.0	5.2	4.4	3.6
2003	1.7	1.3	2.1	1.7
moyenne 2001-2003	2.7	2.4	3.7	2.6
N élucidés	229	18	34	129

Source: statistiques policières

9. L'image de la police

9.1. L'égalité de traitement

Une large majorité des résidents genevois qui exprime leur avis sur la question²¹ doute du respect par la police du principe de neutralité de traitement entre les personnes. Pour 59.7% d'entre eux, la police traite « parfois » ou « toujours » différemment les personnes.²² Pour la moitié environ des répondants (47.4%), cette inégalité de traitement n'est cependant pas systématique et n'a lieu que « parfois ». Pour 68% des répondants, ce sont avant tout les personnes d'origine étrangère qui subissent une inégalité de traitement par la police.

On n'observe aucune différence significative d'appréciation sur la question entre les zones du canton. En revanche, entre les quartiers de l'agglomération, les différences d'appréciation sont notables. Ainsi dans les quartiers des Avanchets et du Lignon, pour plus de 17% des personnes interrogées, l'inégalité de traitement est systématique (« toujours »). Dans le quartier Cité Nouvelle, seuls 9.5% des répondants partagent cet avis. Les différences entre les quartiers doivent cependant être considérées comme des tendances en raison du faible nombre de cas.

Tableau 9.1 Type de traitement par la police dans les quartiers de l'agglomération de Genève

Type de traitement	Cité Nouvelle	Bachet/Palettes	Le Lignon	Les Avanchets
	%	%	%	%
Toujours le même traitement	22.6	24.6	23	17.3
Plutôt le même traitement	17.9	21.7	12.2	18.5
Parfois un traitement différent	50	40.6	47.3	46.9
Toujours un traitement différent	9.5	13	17.6	17.3
	100.0	100.0	100.0	100.0
N	84	69	74	81

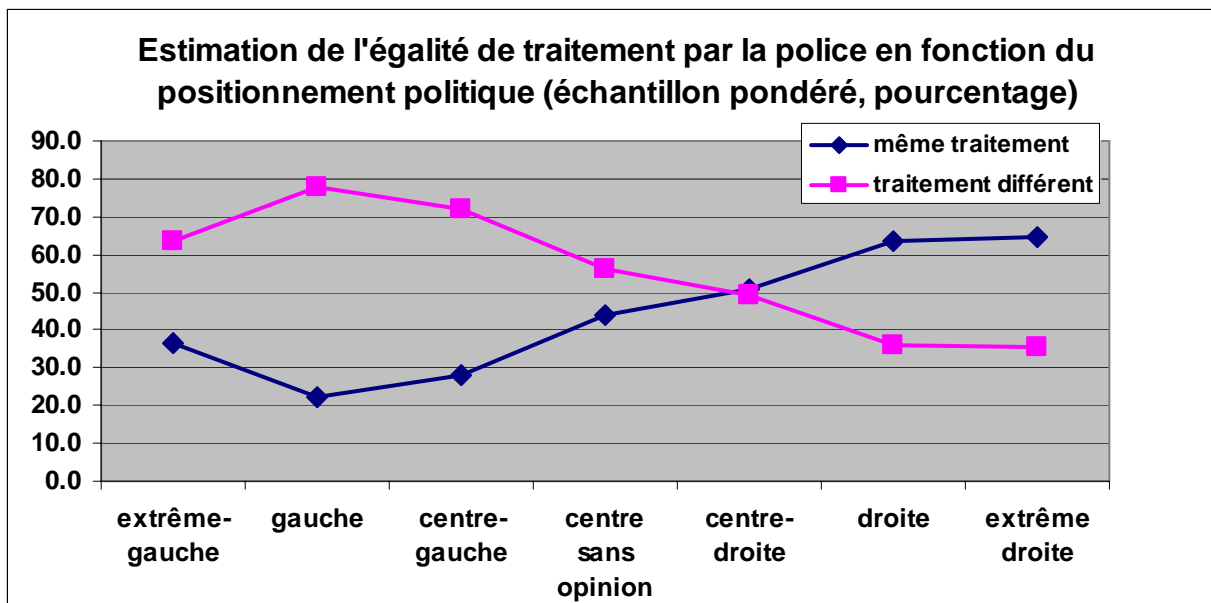
Source: sondage

Les trois facteurs les plus importants qui viennent renforcer le camp des opinions négatives sur cette question de l'égalité de traitement sont, pour l'ensemble de l'enquête et dans l'ordre d'importance, le positionnement politique, l'âge des répondants et une expérience préalable négative dans le contact avec la police.

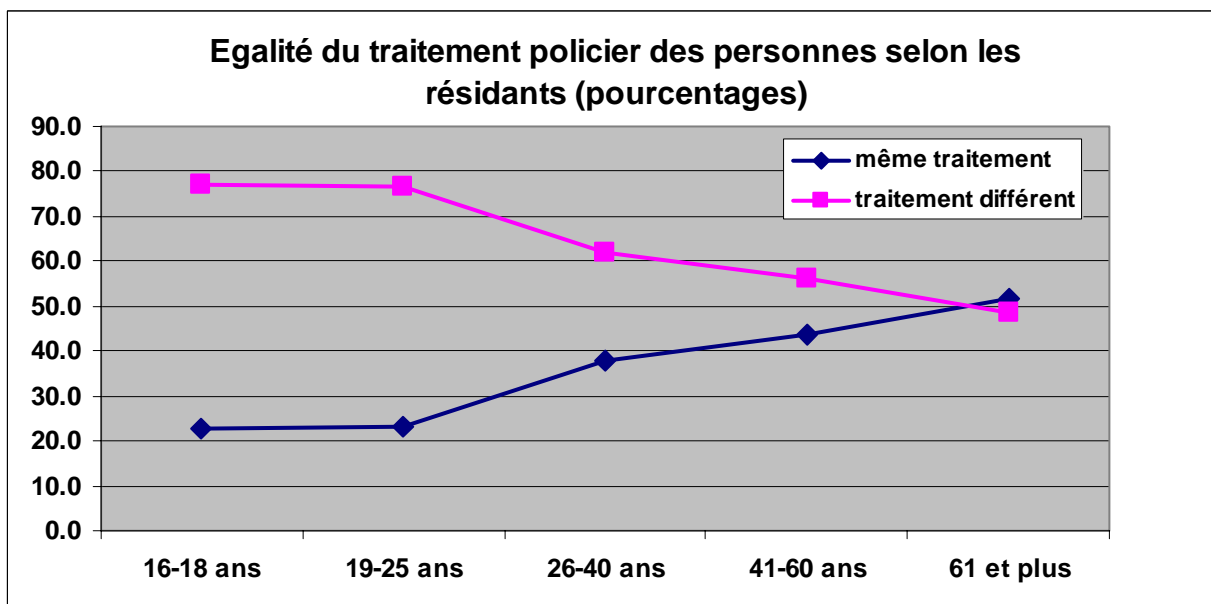
Le positionnement politique est le facteur explicatif principal. Plus on est ancré politiquement à gauche et plus on exprime des doutes sur la neutralité de la police. Le graphique suivant montre que c'est à gauche et au centre-gauche que les avis sont les plus négatifs. 77.6% des personnes se positionnant à gauche de l'échiquier politique déclarent que la police traite « parfois » ou « toujours » les personnes différemment. Les répondants qui se positionnent à droite ne sont plus que 36.3% à partager cet avis.

²¹ Notons que 20.4% des sondés sont sans avis sur la question.

²² Si on tient compte des « sans avis », ce taux est de 47.6% contre 32.1% qui sont de l'avis contraire.



Dans l'ordre d'importance, le deuxième facteur est l'âge des répondants. Les avis négatifs sur l'application du principe de l'égalité de traitement par la police sont inversement proportionnels à l'âge des répondants. Les 16-25 ans sont 76.8% à estimer que la police traite de manière inégale les personnes (traitement différent « parfois » ou « toujours »). Les aînés (61 ans et plus) sont 48.5% à partager cet avis (cf. graphique).



Le troisième facteur est une expérience préalable négative d'interaction avec la police. 42.4% des satisfaits d'un contact personnel avec la police pensent que la police traite tout le monde de manière égale. En revanche, seulement 22.2% de ceux qui ont eu une expérience négative lors d'un contact personnel avec la police partagent cet avis. Rappelons que la raison principale de l'insatisfaction dans le contexte d'un contact personnel avec la police est le sentiment de ne pas avoir été traité « correctement » et l'impolitesse des agents (25% des cas).

Tableau 9.2 L'avis sur l'égalité de traitement des personnes par la police en fonction du degré de satisfaction d'un contact personnel passé avec la police

	Satisfaits du contact	Insatisfaits du contact
	%	%
Traitement identique	42.4	22.2
Traitement différent	57.6	77.8
	100.0	100.0
N	377	90

Source: sondage

9.2. L'image de la police dans le quartier

57.5% des personnes pensent que la police fait du « très bon » ou de l'« assez bon » travail dans leur quartier²³, tandis que 22.2% sont sans avis. Intéressons-nous aux 20.3% des personnes qui estiment que le travail de la police à l'échelle de leur quartier est « mauvais » ou « plutôt mauvais ». Selon les analyses effectuées par l'Ecole des Sciences Criminelles (ESC), l'image de la police genevoise est significativement moins bonne que la moyenne suisse. En effet, en moyenne en Suisse, 67.5% des personnes interrogées se disent satisfaites de leur police (sondage Suisse 2000). Par ailleurs, selon l'ESC, l'image de la police genevoise est en chute depuis 2000²⁴.

L'image de la police est un phénomène complexe qui dépend d'un nombre assez important de différents facteurs. Il n'y a pas une explication unique et simple à l'image de la police ni par conséquent une recette facile à mettre en place et avec une efficacité assurée. La discussion des facteurs qui suit convaincra facilement le lecteur de cet état de fait. Pour réduire cette complexité, nous avons employé une procédure statistique qui permet tout de même de dégager les lignes de force dans l'explication de l'image de la police et d'identifier des facteurs plus importants à cet égard.²⁵ Ces facteurs sont discutés ici en fonction de leur ordre d'importance.

Trois facteurs rendent le mieux compte de l'image de la police. Il s'agit en premier lieu de la concentration géographique de délinquance ; en second lieu, de l'avis des répondants sur le respect par la police du principe de l'égalité de traitement entre les personnes et, en troisième lieu, de la présence des patrouilles de police sur le terrain.

Le taux de délinquance mesuré en nombre d'actes de petite et moyenne délinquance par hectare s'avère le *meilleur indicateur* pour prédire l'avis des répondants sur le travail à l'échelle du quartier de la police.²⁶ Là où la criminalité se concentre géographiquement, comme dans le quartier de la gare de

²³ Si l'on ne prend en considération que les personnes ayant un avis, le pourcentage d'avis positifs est de 73.9% et celui d'avis négatifs est de 26.1%.

²⁴ LAMON P., HAYMOZ S. et M. KILLIAS (2004), *Sentiment d'insécurité et image de la Police dans le Canton de Genève* – Sondage genevois de 2004, Lausanne : Ecole des Sciences Criminelles, Université de Lausanne.

LAMON P. KILLIAS M. (2000), *La criminalité dans le canton de Genève : Risques objectifs et perceptions subjectives. Résultats des enquêtes de victimisation de 1998 et 2000 pour le canton de Genève*, Lausanne : IPSC, Université de Lausanne.

Comme le soulignent les auteurs, il reste à mesurer si l'augmentation de l'insatisfaction à Genève relève uniquement d'un facteur local ou si elle est parallèle à une évolution nationale. Le sondage suisse de victimisation de 2005 offrira un point de comparaison.

²⁵ Les facteurs discutés dans ce chapitre ne sont évidemment pas exhaustifs. Il manque notamment le rôle joué par les médias qui, par leur traitement de la police, peuvent avoir un effet important sur l'opinion.

²⁶ Le taux de corrélation est de .173*** en mode bivarié.

Cornavin ou aux Avanchets, l'image de la police chute. A cela s'ajoute deux éléments qui exercent une fonction de levier sur l'image de la police, à savoir, d'une part, les vécus personnels dans le contexte de violences contre les personnes. Les avis négatifs sur le travail de la police sont pratiquement doublés chez les victimes d'agression (45.3% d'avis négatifs) par rapport aux autres (24.1% d'avis négatifs). D'autre part, le fait d'avoir été témoin à *proximité de chez soi*, dans son quartier, de bagarres ou d'échanges d'insultes fait doubler le nombre d'avis négatifs (31.2%) sur le travail de quartier de la police par rapport aux autres (16.6% d'avis négatifs).

Le *second facteur* en termes de poids dans l'explication de l'image est l'opinion des répondants sur le respect du principe de l'égalité de traitement par la police.²⁷ Le travail policier est jugé à l'étalon de la manière dont s'exerce son autorité. Ceux qui estiment que l'inégalité de traitement entre les personnes par la police est systématique sont pratiquement un sur deux (47.3%) à estimer mauvais le travail de quartier de la police. A l'inverse, ceux qui jugent que la police traite tout le monde de la même manière, sans exception, sont 18.3% à avoir un avis négatif sur le travail de quartier de la police. C'est donc un principe d'éthique professionnelle et de code de procédure qui rend le mieux compte des avis négatifs sur l'image de la police.

Tableau 9.3 Estimation du travail policier en fonction de l'estimation du traitement des citoyens par la police

	Toujours le même traitement	Plutôt le même traitement	Parfois un traitement différent	Toujours un traitement différent
Bon travail	81.7	90.8	71.2	52.7
Mauvais travail	18.3	9.2	28.8	47.3
	100%	100%	100%	100%
N	191	131	365	93

Source: sondage

En termes de poids dans l'explication de l'image, le troisième facteur le plus important est un autre aspect de la manière dont s'exerce l'autorité policière, mais cette fois en termes *stratégico-opérationnels*. Il s'agit de sa *présence sur le terrain*. Ceux qui déclarent ne jamais voir une voiture ou moto de patrouille dans leur quartier sont 40.5% à estimer mauvais ou plutôt mauvais le travail de quartier de la police ; à l'inverse, ceux qui croisent 3 fois ou plus par semaine une patrouille mobile dans leur quartier ne sont plus qu'environ 19% à estimer mauvais ou plutôt mauvais le travail de quartier de la police. Tous les types de patrouilles (mobile, à pied ou par des agents municipaux) ont un effet significatif sur l'image de la police ; ce sont cependant, à l'échelle du canton, les patrouilles mobiles qui ont l'effet le plus important.

²⁷ Les poids respectifs des variables sur l'image de la police ont été contrôlés au moyen de régressions (plusieurs modèles).

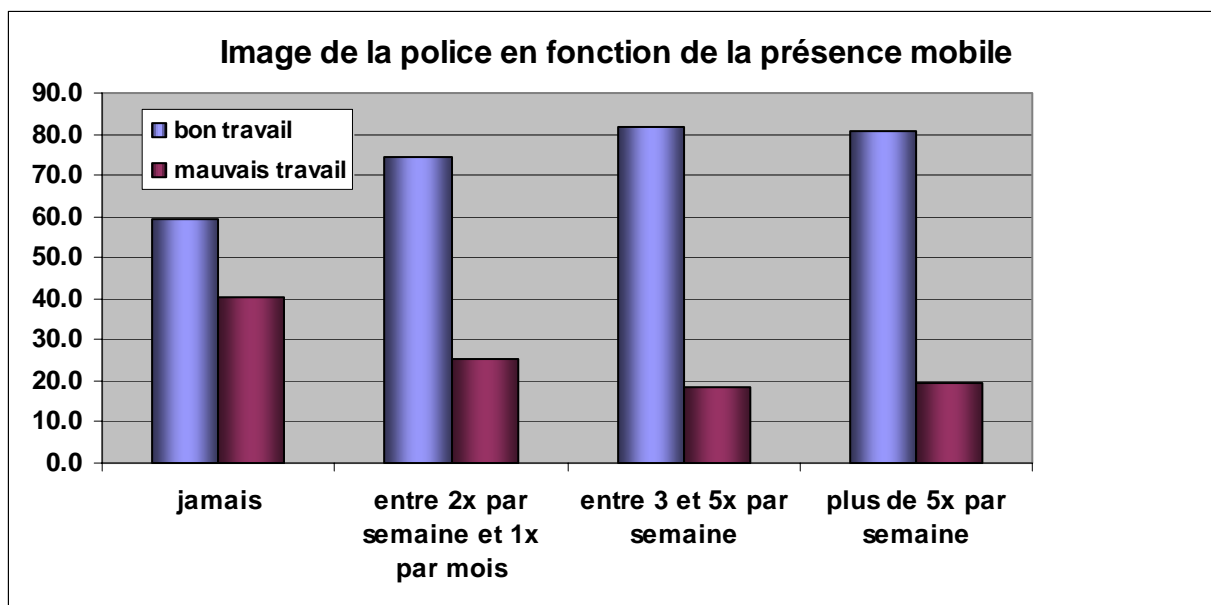


Tableau 9.4 L'image de la police en fonction du degré d'anomie à l'échelle du quartier dans le canton de Genève

	Lien social entre les habitants du quartier		
	fort	moyen	faible
	%	%	%
Bonne image	81.6	81.5	65
Mauvais image	18.4	18.5	35
	100%	100%	100%
N	364	146	400

Source: sondage

Finalement, et indépendamment des facteurs mentionnés ci-dessus, un dernier facteur lié à la nature du quartier a un effet notable sur l'image de la police. Pour les résidents des quartiers où règne l'anomie (lien social faible), l'insatisfaction augmente significativement. Là où le lien social est fort, la satisfaction face aux prestations policière est nettement meilleure.²⁸

Si l'on considère maintenant les différences d'appréciation du travail de la police au niveau des zones sélectionnées par l'étude, on observe que l'image est la moins bonne en Ville de Genève (30.5%) et la meilleure dans la campagne (14.1% d'avis négatifs). Trois variables, par leur cumul à l'échelle des zones, expliquent une bonne partie des différences d'opinion sur l'image de la police observées à l'échelle des zones. 1) L'anomie, on l'a vu plus haut, est faible dans la campagne genevoise et élevée dans l'agglomération et la Ville de Genève. 2) Il en va de même pour le taux de criminalité, qui est élevé en Ville, modéré en agglomération et plus faible dans la campagne genevoise. 3) Finalement, la présence policière sur le terrain joue au niveau des zones.

²⁸ De manière un peu spéculative, on peut interpréter ce résultat comme suit : le type de prestation tel qu'il est délivré actuellement par la police serait moins bien adapté aux quartiers - assez nombreux - où règne une anomie prononcée qu'aux autres quartiers. Plus concrètement, moins le climat dans le quartier est dominé par l'anonymat et moins on se sent vulnérable à la délinquance et aux incivilités. Du coup, la demande pour une présence policière marquée s'estompe. En revanche, là où l'anomie domine et où le sentiment d'insécurité est plus élevé, les résidents réclament une présence policière forte .

Tableau 9.5 L'image de la police, le taux de criminalité et d'anomie dans les zones du canton de Genève

	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne genevoise	Canton (pondéré)
Pourcentage de mauvaise image	30.5	27.0	14.1	26.1
Taux de criminalité (PMC pour 1000 hab.)	80.1	34.0	27.0	
Taux d'anomie (% de liens sociaux faibles)	50.5	49.6	27.7	

Source: sondage

Dans ce contexte, le quartier des Avanchets est pratiquement un cas d'école. C'est bien dans ce quartier, qui cumule un taux élevé de petite et moyenne criminalité (46.9%), un taux d'anomie très élevé (67.7%) et une très faible visibilité policière à l'échelle du quartier (indice de visibilité de 1.54 sur une échelle de 11), que l'image de la police est la moins bonne (46.4% des répondants déclarent « assez mauvais » ou « mauvais » le travail de police dans leur quartier).

Tableau 9.6 L'image de la police dans quatre quartiers de l'agglomération de Genève

	Cité Nouvelle	Bachet/Palettes	Le Lignon	Les Avanchets
	%	%	%	%
Bonne	86.3	80.8	70.4	53.6
Mauvaise	13.7	19.2	29.6	46.4
	100.0	100.0	100.0	100.0
N	95	73	81	84
Taux de criminalité (nombre de PCM pour 1000 hab.)	28.4	29.9	32.6	46.9
Taux d'anomie (% de liens sociaux faibles)	46.2	31.3	50.5	67.7
Indice de visibilité des patrouilles mobiles	4.29	3.59	2.52	1.54

Source: sondage

10. Les perceptions et attentes des résidents de Genève

10.1. La position de la sécurité dans les préoccupations des résidents

Le sentiment d'insécurité, tel qu'il a été analysé ci-dessus, renvoie à la peur de la délinquance pour soi ou ses proches (*fear of crime*). Nous examinons ici un autre aspect, celui de la préoccupation pour la sécurité. On peut en effet estimer que les questions de sécurité sont importantes comme peuvent l'être le problème du chômage ou encore la crise du logement. Les deux niveaux, la peur et la préoccupation, ne se recoupent pas systématiquement.

La sécurité arrive en tête des préoccupations pour les résidents de Genève selon les données de sondage.²⁹ Avec 33.6% de premières citations spontanées, ce problème arrive en première position devant la situation économique et le chômage (20.5%) et la circulation routière (12.4%). C'est dans les quartiers de l'agglomération sélectionnés par l'étude que la sécurité est nettement plus souvent citée en tête des problèmes prioritaires (40.5%). Si l'on prend en compte l'ensemble des réponses, on constate que 69.4% des répondants considèrent la sécurité comme un problème préoccupant. Outre les 33.6% en première citation, s'ajoutent 22% de citations en deuxième ou en troisième rangs, ainsi que 13.8% qui ne l'ont pas citée, mais qui sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle « l'insécurité et la criminalité sont les problèmes les plus préoccupants actuellement dans le canton de Genève »³⁰.

Une analyse du profil des répondants qui citent la sécurité comme première préoccupation révèle qu'il s'agit avant tout de ceux qui estiment que la police traite tout le monde de la même manière (43.8% de ceux-ci citent la sécurité comme première citation contre 30.8% chez les autres), des femmes (43.4% de première citation contre 28.6% chez les hommes), des insécurisés (47.4% de première citation contre 30.3% chez les autres), et de ceux qui estiment que les étrangers sont un facteur d'insécurité (44.3% de première citation contre 28.7% chez les autres). Ce sont donc surtout des « représentations sociales » (image de la police, sentiment d'insécurité ou attitude face aux étrangers) qui rendent compte de la saillance de la sécurité dans l'ordre des préoccupations des résidents plutôt que la réalité de la criminalité ou encore des incivilités. Plus précisément, ni la victimisation passée pour les délits et l'exposition aux incivilités pour les répondants ni le taux de criminalité dans la commune de résidence des répondants, n'ont d'effet sur l'estimation par ces derniers de la sécurité dans l'ordre des priorités de leurs préoccupations. Notons encore que le positionnement politique sur l'échelle gauche-droite n'a pas non plus d'effet significatif sur cette question.

²⁹ Les interviewés ont répondu à une question ouverte leur demandant de citer les trois problèmes qui les préoccupent le plus à Genève. Il faut noter que le sondage s'est déroulé dans une période où la sécurité a été particulièrement médiatisée (incendies de voitures, diverses dénonciations de comportements de policiers). Les médias sont connus pour avoir un rôle dans la construction des agendas, rôle que l'on ne peut évaluer ici. Cependant, comme on l'a vu, le sentiment d'insécurité qui règne dans le quartier de Plainpalais-Jonction-Acacias ne saurait être réduit aux seuls incendies de voitures. Par ailleurs, les répondants savaient que le questionnaire allait être une étude sur la sécurité. L'introduction disait « nous menons actuellement une étude concernant les problèmes de sécurité dans le canton de Genève » et suivait directement la question sur les trois problèmes prioritaires.

³⁰ LAMON P., HAYMOZ S. et M. KILLIAS (2004), *Sentiment d'insécurité et image de la Police dans le Canton de Genève – Sondage genevois de 2004*, Lausanne : Ecole des Sciences Criminelles, Université de Lausanne.

10.2. Les préférences des résidants en matière de méthode de travail

En matière de méthode de travail, les avis sont partagés sur ce qui devrait être la première priorité à l'échelle cantonale. En effet, pour 44.9% des résidants, la préférence va à police secours, c'est-à-dire une intervention rapide sur appel; pour un autre groupe de 43.3% de résidants, la priorité devrait plutôt être la patrouille en uniforme à pied ou en vélo dans le quartier. La troisième alternative vient clairement en dernière position : seuls 11.5% des résidants déclarent préférer un poste de quartier aux autres mesures. C'est dans la Ville de Genève que la préférence est la plus marquée pour des patrouilles à pied tandis que dans la campagne la préférence va clairement à l'intervention sur appel. Ces préférences reflètent la situation et la pratique actuelles.

Tableau 10.1 Les préférences en matière de tactique des résidants de Genève par zone (première mention de priorité 1 considérée uniquement)

Type de service	Ville de Genève	Quartiers de l'agglomération	Campagne de Genève	Canton de Genève (pondéré)
	%	%	%	%
Patrouille à pied	46.1	41.8	37.0	43.3
Police secours	43.5	40.8	49.9	44.9
Poste de quartier	10.4	16.2	12.3	11.5
Autres	0.0	1.3	0.8	0.3
	100.0	100.0	100.0	100.0
N	393	390	389	1173

Source: sondage

Dans les quartiers de l'agglomération, on constate les tendances suivantes : les résidants appellent de leurs vœux une présence en uniforme et à pied dans les quartiers des Avanchets et de Cité Nouvelle. On a vu plus haut que le premier quartier est le moins bien desservi notamment par les patrouilles à pied. Dans les autres quartiers, la préférence semble aller à l'intervention rapide sur appel. Les quartiers de Cité Nouvelle et du Lignon sont plus attachés que les autres à la présence d'un poste de quartier. Signalons que le premier héberge le service de sécurité municipale sans parler de la proximité du poste de la police cantonale et que le second dispose d'un poste d'agents municipaux.

Tableau 10.2 Les préférences tactiques dans les quartiers de l'agglomération de Genève

Type de service	Cité Nouvelle	Palettes/Bachet	Le Lignon	Les Avanchets
	%	%	%	%
Patrouille à pied	46.1	34.1	33.0	53.0
Police secours	37.0	44.0	43.0	35.0
Poste de quartier	17.6	11.4	23.0	12.0
Autres	0.0	4.5	1.0	0.0
	100.0	100.0	100.0	100.0
N	102	84	99	100

Source: sondage

Une analyse plus fouillée de ces résultats n'a pas permis de déceler des facteurs susceptibles d'expliquer une partie respectable des variations d'avis sur les priorités tactiques. Cependant, quelques différences significatives apparaissent tout de même. Ainsi, la préférence pour une présence de proximité, que ce soit avec un poste de quartier ou avec des patrouilles à pied, est un peu plus nette dans les quartiers où des problèmes de drogues sont mentionnés par les répondants. Dans ce cas, ils

sont 57% à demander une présence policière locale plus marquée. Il en va de même pour les personnes qui ont subi une victimisation de brigandage et d'agression : elles appellent de leurs vœux une présence plus marquée. On décèle également une légère tendance pour les aînés à préférer la présence de proximité, alors que les plus jeunes préfèrent la rapidité d'intervention. Les plus insécurisés sont favorables à une présence policière sous forme de patrouilles à pied dans leur quartier (48.4%) ; les « sécurisés » préfèrent l'intervention rapide (47.6%) aux deux autres mesures.

Finalement, plus on se situe à droite de l'échiquier politique et plus on est sensible à une présence policière de proximité. Cela est surtout vrai pour les patrouilles pédestres. Les données sont moins claires pour la proximité « résidentielle » (poste de quartier), dont on a vu qu'elle se classe en dernière position dans le classement des préférences tactiques. Les répondants qui se disent de droite sont en effet 51.2% à accorder leur faveur à une patrouille à pied et 14.5% à un poste dans leur quartier, alors que ceux qui se déclarent à gauche sont respectivement 38.8% et 9.8% à partager ces avis.

Tableau 10.3 **Le positionnement politique et les préférences en matière de tactique (première priorité)**

	Gauche	Centre, sans opinion	Droite
	%	%	%
Patrouille à pied	38.8	44.6	51.2
Intervention rapide par police-secours	51.3	44.4	34.3
Poste de quartier	9.8	10.9	14.5
	100.0	100.0	100.0
N	376	540	207

Source: sondage

10.3. Attentes pour améliorer le sentiment de sécurité : plus de policiers

Les répondants ayant un avis sur la question sont spontanément³¹ favorables à une augmentation du nombre de policiers pour améliorer le sentiment de sécurité dans le canton. 65.1% des répondants ayant un avis mentionnent cette mesure en première citation. Notons que si l'on tient compte des sans avis sur la question (21.9%), cette mesure obtient 50.9% de mentions en première citation. Pour 9.2% des répondants, la mesure prioritaire devrait être une amélioration de l'éclairage. Seuls 2% des répondants ayant un avis ont déclaré en termes généraux et spontanément que la prévention (sociale) est la solution au problème de la sécurité.³² De même, seul 0.5% des répondants appelle de ses vœux une intensification des mesures policières contre les scènes de drogues pour améliorer le sentiment de sécurité.

Il n'y a pas de différences significatives entre les zones du canton dans le classement de ces mesures principales. On notera cependant que les personnes les plus favorables à une augmentation des effectifs de police sont pratiquement les mêmes que celles qui citent la sécurité comme problème prioritaire à Genève. Dans l'ordre, il s'agit avant tout des femmes (43.4% contre 28.6% pour les hommes), des personnes estimant que la police traite tout le monde de la même manière (43.8% contre 30.8% pour les autres), des plus insécurisés (47.4% contre 30.3% pour les autres) et, finalement, des personnes estimant que les étrangers sont un facteur d'insécurité (44.3% contre 28.7% pour les autres). Ce sont donc là aussi des opinions, ou représentations sociales (sentiment d'insécurité, étrangers

³¹ La question était ouverte et ne suggérait pas une réponse. Le libellé de la question était : « Quels sont les éléments qui seraient susceptibles de vous faire sentir plus en sécurité dans le canton de Genève ? ».

³² L'amélioration des éclairages ou encore la présence de caméras de surveillance sont en soi des mesures de prévention, dite situationnelle.

comme facteur d'insécurité, image de la police), qui rendent le mieux compte des avis favorables à une augmentation des effectifs policiers.³³

Dans ce contexte, il faut noter que le degré d'anomie n'a pas d'influence sur cette préférence pour une augmentation des policiers. Ce critère, assez important pour expliquer le sentiment d'insécurité, ne favorise pas en revanche cette mesure d'augmentation des effectifs de police. En d'autres termes, d'autres mesures, comme un renforcement de la prévention sociale, pourraient le cas échéant être sollicitées pour améliorer le sentiment d'insécurité ainsi qu'on l'a vu dans la section 6.1.

Tableau 10.4 Les mesures susceptibles d'améliorer le sentiment de sécurité de l'avis des répondants à l'échelle cantonale (les sans-avis exclus)

	%
Plus de policiers	65.1
Plus d'éclairage	9.2
Autres	7.8
Moins d'étrangers	3.5
Plus de nettoyage	2.8
Moins d'attroupements	2.7
Intervention police assurée	2.2
Plus de prévention	2.0
Plus de caméras de surveillance	1.9
Moins de policiers	1.1
Plus de sévérité	1.0
Rues moins désertées	0.1
Plus d'actions contre les scènes de drogue	0.5
	100.0
N	941

Source: sondage

³³ Notons que le positionnement politique a lui aussi un effet sur l'opinion, relativement complexe à identifier. On trouve ainsi peu de soutien à une augmentation des effectifs de police de la gauche jusqu'au centre-droit (environ 25% de soutien en moyenne). En revanche au centre et chez les sans opinion politique ainsi qu'à droite du centre-droit, le soutien à une augmentation des effectifs de police avoisine les 45%.

11. Les recommandations stratégiques

11.1. Des attentes et des prestations adaptées aux territoires

Exposé du problème	Recommandations
<p>Le type de prestations policières attendu par les résidants varie sensiblement d'une zone géographique à l'autre. En règle générale, la présence d'un poste de secteur n'est pas une priorité dans l'esprit des résidants même si, dans les quartiers de l'agglomération, cette présence est appréciée lorsqu'elle existe. Les premiers choix vont cependant à police secours et à la présence visible dans les quartiers. Les préférences dans la campagne genevoise vont à la rapidité d'intervention alors que les prestations les plus appréciées dans les zones plus urbanisées sont les patrouilles pédestres ou à vélo.</p> <p>De manière plus concrète, la présence policière visible, à pied ou en vélo, est plus demandée là où s'installent des micro-scènes de drogues, où les taux d'agression et de bagarre sont plus élevés, et où l'insécurité subjective – le sentiment d'insécurité – est élevé. Typiquement, c'est dans des quartiers comme celui des Avanchets ou comme celui de la gare de Cornavin, qui cumulent tous deux ces caractéristiques, que l'attente en termes de présence policière visible, sous forme de patrouilles de proximité à pied ou en vélo, est la plus forte.</p> <p>Le Diagnostic a permis de faire plusieurs constats pertinents dans ce contexte. Tout d'abord, au vu des demandes du public, on peut parler de l'existence d'un déséquilibre au sein de l'institution policière en faveur des patrouilles motorisées (probablement, mais pas uniquement, dans l'exercice de l'intervention rapide). Les répondants disent en effet apercevoir surtout des patrouilles de police motorisées alors que les patrouilles à pied sont, de l'avis des répondants, nettement plus rares. En partie, mais en partie seulement, les patrouilles d'agents de sécurité municipales comblent ce vide.</p> <p>En deuxième lieu, l'analyse des interventions spontanées de la police montre que l'activité de la police, hors interventions sur appel, se déploie surtout aux abords des frontières et des nœuds de transports publics connus pour être plus fortement criminogènes. Ce biais en faveur de missions classiques de la police crée, par effet de vases communicants, un certain vide au niveau de l'activité moins classique de prévention (patrouilles de proximité) à l'échelle des quartiers où la demande pour ce type de prestation est justement très forte. Si la présence policière est bien marquée en Ville de Genève, cela ne semble pas être le cas du quartier des Avanchets par exemple. Paradoxalement, malgré des taux de violence contre les personnes qui rapprochent de ceux constatés en Ville de Genève et malgré l'existence d'un sentiment d'insécurité nettement plus élevé qu'en Ville (52.2% d'insécurisés aux Avanchets contre 36.8% en Ville), les résidants des Avanchets s'inquiètent de ne pratiquement jamais voir la police.</p>	<p>Recommandation 1.1 : Concentrer les efforts de présence visible sous forme de patrouilles de proximité à pied ou en vélo dans les quartiers où le sentiment d'insécurité, les taux d'agressions et les problèmes liés à la drogue sont plus élevés qu'ailleurs.</p> <p>Recommandation 1.2 : Développer le partenariat avec les agents de sécurité municipaux pour l'exercice de la sécurité de proximité (visibilité), notamment en fournissant un soutien méthodologique et d'analyses des services de la police cantonale pour l'identification des besoins, en optimisant le partage et la coordination de tâches entre la police cantonale et les sécurités municipales.</p> <p>Recommandation 1.3 : Privilégier police secours dans la campagne genevoise.</p> <p>Recommandation 1.4 : Renforcer la collaboration avec le Corps des gardes-frontière.</p>

11.1.1. Des attentes et des prestations adaptées aux territoires (II) : prendre en compte la spécificité des lieux nodaux, tels que le périmètre de la gare de Cornavin et ses environs

Exposé du problème	Recommandations
<p>Certains lieux concentrent un niveau d'insécurité objectif et subjectif. C'est en particulier le cas de la gare de Cornavin, où se cumulent notamment des problèmes de trafic de drogue, d'agressions, et de sentiment d'insécurité plus élevé qu'ailleurs. La présence d'un poste de police au sein de la gare, les actions de harcèlement contre les vendeurs de stupéfiants, si elles vont dans le bon sens, n'ont cependant pas suffi à rassurer les citoyens et les taux de criminalité y restent élevés à l'échelle genevoise.</p> <p>Compte tenu de ces éléments, s'il ne fait aucun doute de l'opportunité d'un poste de police ouvert 24H/24 dans cet espace, il y a lieu de s'interroger sur la stratégie de faire du poste de Cornavin un passage obligé – dans la mesure où il s'agit actuellement du seul poste ouvert 24H/24, ce dans l'attente d'un 2^{ème} poste selon la nouvelle LPOL. Est-ce une mesure adéquate sur le plan de la prise en compte du sentiment d'insécurité ? Rappelons que la gare est citée comme le lieu le plus désécurisé à l'échelle du canton et pas uniquement à l'échelle des habitants du quartier.</p> <p>Dans ce contexte, l'opportunité de la présence du Quai 9, espace d'accueil avec possibilité d'injection, dans le périmètre de la gare est en question. On sait, grâce au Diagnostic, que le fait d'être exposé à des scènes de vente ou de consommation de drogues a une influence forte sur le sentiment d'insécurité des gens et, en particulier, des parents.</p>	<p>Recommandation 1.5 : garantir la disponibilité et la visibilité des gendarmes du poste de Cornavin. En d'autres termes, éviter que ces agents se trouvent confinés à l'intérieur du poste pour l'enregistrement des plaintes.</p> <p>Recommandation 1.6 : Consolider le dispositif partenarial visant à améliorer la qualité de l'espace dans le périmètre de Cornavin, qu'il s'agisse des aménagements architecturaux ou des actions de prévention, parallèlement à une visibilité policière accrue. Les acteurs privés (commerçants, sécurité privée), semi-publics (Fondation des parkings, CFF, TPG) et publics (Etat et Ville) doivent être associés à la démarche visant à mettre sur pied une stratégie globale et multisectorielle.</p> <p>Recommandation 1.7 : Etudier l'opportunité d'une délocalisation du Quai 9.</p>

11.2. Prendre en compte les incivilités

Exposé du problème	Recommandations
<p>Les incivilités alimentent le sentiment d'insécurité, nuisent à la qualité de vie, et, pour certaines d'entre elles, comme les bagarres et les violences verbales, ont une incidence négative sur l'image de la police. Les analyses ont montré que plusieurs types d'incivilités ont un potentiel de nuisance sur la qualité de vie plus forts que les autres: les nuisances sonores, qui génèrent de nombreux appels au 117, les « scènes » de consommation et de vente de drogue, l'abandon d'objets et la saleté, ainsi que les bagarres ou violences verbales. C'est en principe leur caractère répétitif qui gêne le plus les résidents.</p> <p>Malgré que les incivilités se révèlent relativement peu dénoncées, elles sont en règle générale la principale source d'intervention sur appel 117 de la police, loin devant la criminalité proprement dite.</p> <p>Le traitement des incivilités est une source de qualité de vie importante, est susceptible d'améliorer le sentiment de sécurité, et, par une résolution des problèmes en profondeur, est susceptible de diminuer très significativement la charge d'intervention de police secours.</p> <p>Le traitement de l'incivilité nécessite cependant une action partenariale et l'instauration de mécanismes et de protocoles entre partenaires visant à permettre l'intervention de l'acteur le plus adéquat dans chaque situation.</p>	<p>Recommandation 2.1 : Développer au sein de la police une approche dite de résolution de problème dans le contexte des incivilités permettant à terme d'éviter la répétition des incivilités</p> <p>Recommandation 2.2 : développer notamment des protocoles d'intervention avec les communes pour traiter, par exemple, la question de l'abandon d'objets et la saleté. Pour la police, procédure de signalement aux services de voirie. Pour ces derniers, intervention rapide de nettoyage et campagne de sensibilisation, par exemple dans le cadre d'une action socio-préventive, pour améliorer le respect de l'espace public. La question d'éventuelles sanctions doit également être intégrée dans le dispositif.</p>

11.3. Qualité de vie et approche intégrée et partenariale

Exposé du problème	Recommandations
<p>Certains aspects de la vie de quartier, comme la qualité du lien social entre résidants, déploient des effets sur le sentiment d'insécurité indépendamment du niveau objectif de l'insécurité à l'échelle du quartier. Là où domine le chacun-pour-soi et l'anonymat, le sentiment d'insécurité s'installe durablement. Les résidants de ces quartiers se sentent alors plus vulnérables aux actes de délinquance et aux incivilités. Les comportements individuels d'évitement, de précaution ainsi que de protection personnelle se multiplient. La police peut certes contribuer à réduire la portée de ce sentiment de vulnérabilité par une présence visible plus marquée et répondre de cette manière à une attente explicite des insécurisés de ces quartiers, mais lorsqu'il s'agit du lien social en lui-même, on touche aux limites de son mandat. Le champ d'action strictement policier s'arrête à la frontière qui marque le début d'une action purement sociale visant à restituer le lien social, la qualité de vie à l'échelle des quartiers et le sentiment de sécurité.</p> <p>Il y a lieu de développer une réflexion sur l'insécurité à un échelon qui permette de fédérer l'action des acteurs, policiers et sociaux. Sachant que l'insécurité, qu'elle soit objective ou subjective, est une préoccupation majeure des résidants (selon le sondage, c'est même la première préoccupation des résidants genevois) et qu'elle dépend de l'action de multiples acteurs sociaux, il y a lieu de formuler et donner un cadre stratégique transversal à ce réseau d'acteurs pour coordonner leur action et, par là, en assurer l'efficacité. En partenariat, des plans d'action au niveau des quartiers devraient être instaurés qui intègrent via des objectifs et des projets communs, les aspects policiers de la sécurité et les aspects socio-communautaires dans une perspective de prévention sociale. La forme de ces plans d'action est à définir de manière adaptée à chacune des situations.</p>	<p>Recommandation 3.1 : créer à l'échelle communale ou des quartiers, des cadres stratégiques contractuels permettant de fédérer l'action des différents partenaires afin d'améliorer le cadre de vie, le sentiment de sécurité et la sécurité. Compte tenu des ressources disponibles, la priorisation de la mise en œuvre dans les communes et les quartiers doit reposer d'une part, sur des indicateurs, tels que ceux utilisés dans le cadre du DLS, et d'autre part, sur les moyens mobilisables par les partenaires.</p> <p>Recommandation 3.2 : développer l'aspect de la socio-prévention, définie comme l'action par les acteurs sociaux et civils visant à améliorer le sentiment de sécurité, à développer la qualité de vie et à réduire la criminalité.</p> <p>Recommandation 3.3 : développer des outils de diagnostic et d'évaluation partagés afin de déterminer les priorités stratégiques à l'échelle communale ou de quartier d'une part, et, d'autre part, d'évaluer la mise en œuvre des actions/projets ainsi que leurs résultats.</p>

11.4. Sécurité autour des établissements scolaires

Exposé du problème	Recommandations
<p>Les données du sondage mettent en évidence chez un pourcentage assez élevé de parents l'existence d'une inquiétude déclarée pour leur enfant à l'école, et surtout sur le chemin et dans le préau. Les parents les plus inquiets sont ceux qui ont constaté dans leur quartier l'existence de scènes de consommation ou de vente de drogues. Cette inquiétude rompt avec l'image de l'école comme lieu préservé.</p>	<p>Recommandation 4.1 : développer des actions en partenariat dans et autour des établissements scolaires, notamment sur le thème de la consommation de drogues. Ces actions doivent associer le DIP, les parents d'élèves, les services communaux de sécurité et sociaux.</p>

11.5. L'image de la police

Exposé du problème	Recommandations
<p>57.5% des résidants estiment que la police fait du bon ou de l'assez bon travail dans leur quartier. Si l'on ne tient pas compte des sans avis (22.2%), ce taux monte à 73.9%. 26.1% des résidants ayant un avis sur la question estiment que le travail à l'échelle du quartier de la police est plutôt mauvais ou mauvais. L'image de la police est en baisse assez significative depuis quatre ans.</p> <p>L'image de la police est un phénomène complexe qui résulte de situations, d'attentes, d'expériences ou encore d'opinions. Il ressort toutefois clairement des données de sondage que l'estimation par les résidants de Genève du travail de la police à l'échelle du quartier dépend avant tout de trois facteurs : de ses succès en matière de lutte contre la criminalité, de la manière dont s'exerce son autorité et de sa visibilité sur le terrain au niveau des quartiers.</p> <p>L'opinion répandue à Genève (59.7%) selon laquelle la police traite inégalement les personnes rend compte d'un grand nombre d'avis négatifs sur le travail de la police. La police peut s'attendre à obtenir des <i>dividendes</i> importants d'un investissement dans l'application stricte par ses agents du principe de l'égalité de traitement entre les personnes, notamment lorsqu'il s'agit de personnes étrangères.</p> <p>Une plus grande visibilité sur le terrain des patrouilles de police, que ce soit à pied ou en voiture, est de nature à améliorer l'image de la police auprès du public genevois.</p>	<p>Recommandation 5.1 : Veiller à une application stricte du principe de l'égalité de traitement entre les personnes dans l'exercice de la fonction des agents.</p> <p>Recommandation 5.2 : Accroître la présence de la police sur le terrain. Outre une augmentation des effectifs de police, plébiscitée par les résidants comme solution qui pourrait permettre de garantir une meilleure présence sur le terrain, il y a lieu d'étudier et de prendre des mesures visant à accroître le pourcentage du temps moyen passé par un agent sur le terrain. L'intensité et la forme de la présence policière doivent cependant être adaptées et modulées en fonction de la demande sociale.</p>

11.6. Renforcer la politique genevoise en matière d'intégration

Exposé du problème	Recommandations
<p>L'opinion selon laquelle la présence de population étrangère est un facteur d'insécurité est largement répandue parmi les résidants, qu'ils soient d'ailleurs suisses ou étrangers eux-mêmes. Si globalement, 50% des répondants sont de cet avis, c'est chez les insécurisés que ce taux est le plus élevé (68.5%). Ceux qui sont de cette opinion, par ailleurs, se disent aussi très préoccupés par les problèmes de sécurité.</p> <p>Cette opinion dépend également du degré de dérangement provoqué par l'exposition à des scènes de drogue. Questionnés sur les priorités à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité dans leur quartier, les résidants placent au rang des priorités la lutte contre le trafic de drogue.</p> <p>Par ailleurs, au-delà de la perception que les étrangers représentent un facteur d'insécurité, rappelons que les interviewés jugent la police sur sa capacité à traiter tout le monde de manière équitable, en particulier les étrangers.</p> <p>Le constat initial déborde très largement du mandat de la police – ce d'autant plus qu'il s'y ajoute une dimension politique – et renvoie notamment à la politique genevoise d'intégration, en mains du Bureau de l'Intégration (BIE).</p>	<p>Recommandation 6.1 : Réfléchir à une stratégie de communication (police, BIE, médias) reposant sur une information factuelle et précise. Veiller à éviter les amalgames et la généralisation.</p> <p>Recommandation 6.2 : Renforcer les actions en matière d'intégration en mettant l'accent sur les facteurs inclusifs, notamment dans le cadre des dispositifs visant à améliorer la qualité de vie dans les quartiers.</p> <p>Recommandation 6.3 : Poursuivre les réflexions sur la composition de la police au regard des caractéristiques de la population résidante.</p>

11.7. Réinvestir le domaine de la circulation routière

Exposé du problème	Recommandations
<p>Les incivilités routières touchent, selon les données du sondage, principalement la campagne.</p> <p>Par ailleurs, ces mêmes données montrent que les jeunes sont moins dérangés par les incivilités routières . Ils sont simultanément les plus exposés aux risques en matière de circulation. Les 18-25 ans sont nombreux dans les parties en cause dans les accidents et très majoritairement en tant que fautifs.</p>	<p>Recommandation 7.1 : aborder de manière spécifique la question des incivilités et de l'insécurité liées à la circulation en campagne. Il est vraisemblable ici – comme l'exemple français tend à le démontrer – que l'action préventive devra être doublée d'une action répressive conséquente. L'introduction du nouveau taux d'alcoolémie tolérée au volant (0.5 pourmille) devrait être intégrée dans le dispositif.</p> <p>Recommandation 7.2 : développer une action stratégique visant les jeunes en matière de sécurité routière, en renforçant notamment les actions auprès des 14-24 ans.</p>

11.8. Développer les tableaux de bord « Police »

Exposé du problème	Recommandations
<p>La qualité d'un diagnostic dépend de la possibilité de mesurer un certain nombre de thèmes jugés stratégiques pour le pilotage de la sécurité. Pour cette première édition, certains indicateurs font défaut.</p> <p>Dans la planification du développement des systèmes d'informations (progiciels) « Police », il y a lieu de prendre en compte les besoins du pilotage stratégique et du monitoring. Il s'agit d'assurer l'existence de mesures pour les indicateurs considérés comme stratégiques.</p> <p>Un exemple pertinent à cet égard est l'absence d'indicateurs de délais pour les interventions entre le moment de l'appel 117 et l'arrivée sur place d'une patrouille de police. Pourtant, la rapidité d'intervention est citée par pratiquement un résidant sur deux comme étant leur priorité en matière de prestations policières.</p>	<p>Recommandation 8.1 : développer un outil de mesure des temps d'intervention lors d'un appel au 117, sous l'angle de la rapidité de l'intervention et sous l'angle de la durée de la première intervention (urgence).</p> <p>Recommandation 8.2 : développer un indicateur permettant de rendre compte (selon la durée et les lieux) de l'activité de patrouille préventive.</p> <p>Recommandation 8.3 : plus généralement, développer un outil de mesure permettant d'évaluer le temps de travail à l'intérieur (administratif) par rapport au temps de travail à l'extérieur (terrain).</p> <p>Recommandation 8.4 : Développer un tableau de bord « Diagnostic » permettant de mesurer des indicateurs stratégiques et d'en contrôler l'évolution régulière .</p>

12. Annexes

12.1. Quelques caractéristiques socio-démographiques des communes et des quartiers de l'agglomération en 2003

Tableau Les communes genevoises, ventilées selon les différentes zones du diagnostic. Quelques indicateurs socio-démographiques pour 2003

	Population totale	Population étrangère	Taux de chômage	Population âgée de 0 à 14 ans	Population âgée de 15 à 24 ans	Population âgée de 25 à 64 ans	Population âgée de 65 ans et plus	Densité de population	Superficie
	N	%	%	%	%	%	%	N hab/ha	Ha
Genève	184'758	44.2	8.4	13.8	10.7	60.1	15.4	116.49	1'586
Campagne	77'217	25.4	n. d.	20.3	11.6	55.4	12.7	4.49	17'208
Aire-la-Ville	736	18.3	3.5	20.7	11.3	58.4	9.6	2.55	289
Anières	2'354	32.2	4.7	20.2	14.4	52.8	12.6	6.11	385
Avully	1'752	19.1	3.8	21.5	11.8	59.4	7.4	3.82	459
Avusy	1'241	14.3	3.8	21.4	11.3	57.8	9.5	2.38	522
Bardonnex	2'106	22.7	3.7	20.3	10.4	59.3	10.0	4.18	504
Bellevue	2'677	39.3	6.4	22.9	14.8	55.7	6.6	6.15	435
Bernex	9'232	19.6	3.6	18.6	11.9	57.8	11.7	7.11	1'298
Cartigny	836	23.2	1.4	20.8	9.0	56.8	13.4	1.90	441
Céligny	641	27.9	2.8	20.6	11.5	54.4	13.4	1.38	465
Chancy	911	18.1	4.2	23.4	9.5	60.8	6.3	1.70	537
Choulex	961	20.2	1.6	19.6	10.7	52.5	17.2	2.47	389
Collex-Bossy	1'406	27.7	2.6	21.3	12.8	56.8	9.0	2.04	689
Collonge-Bellerive	6'832	26.8	3.3	21.3	10.2	53.9	14.6	11.18	611
Cologny	4'974	36.0	2.2	17.4	12.1	53.0	17.5	13.59	366
Confignon	3'412	15.8	2.8	20.0	11.7	54.5	13.8	12.41	275
Corsier	1'732	27.3	3.2	21.1	11.8	55.5	11.5	6.39	271
Dardagny	1'316	25.7	4.3	23.5	12.0	56.2	8.4	1.52	864
Genthod	2'393	36.5	3.3	20.8	13.1	54.4	11.7	8.34	287
Gy	405	18.0	2.6	24.2	14.3	50.6	10.9	1.23	330
Hermance	854	29.3	3.1	20.8	10.8	52.5	15.9	5.89	145
Jussy	1'199	15.4	3.1	18.8	17.8	51.5	11.8	1.06	1'127
Laconnex	541	17.0	1.8	18.1	11.1	59.3	11.5	1.38	392
Meinier	1'758	20.6	3.1	19.9	10.4	56.8	12.9	2.53	695
Perly-Certoux	2'786	26.3	4.1	18.3	10.9	61.5	9.3	10.80	258
Pregny-Chambésy	3'456	48.2	2.6	17.9	12.6	55.5	13.9	10.73	322
Presinge	627	19.1	6.7	16.9	15.8	48.0	19.3	1.32	474
Puplinge	2'148	18.9	3.7	20.2	11.5	59.1	9.2	7.90	272
Russin	410	21.2	3.3	21.7	8.8	54.9	14.6	0.83	493
Satigny	2'855	25.8	3.1	20.0	9.7	58.7	11.6	1.50	1'908
Soral	633	15.3	2.8	18.3	10.0	54.2	17.5	2.22	285
Troinex	2'161	18.7	5.0	22.5	9.9	54.7	12.8	6.37	339
Vandoeuvres	2'555	24.7	3.4	23.1	12.2	49.9	14.8	5.87	435
Veyrier	9'317	21.9	3.9	21.2	10.8	52.9	15.1	14.42	646
Reste du canton	172'498	38.7	n. d.	18.1	12.1	55.9	14.0	29.69	5'810
Carouge	18'479	37.3	7.1	16.2	11.8	58.6	13.4	69.73	265
Chêne-Bougeries	9'943	29.6	3.9	16.8	10.6	52.2	20.4	23.84	417
Chêne-Bourg	7'716	36.9	5.7	17.8	12.3	56.6	13.4	58.45	132
Grand-Saconnex	8'648	43.6	4.6	16.5	12.3	57.1	14.1	19.74	438
Lancy*	26'788	35.2	4.8	18.0	10.6	56.2	15.2	55.58	482
Meyrin	20'491	44.2	5.2	17.0	12.0	58.5	12.5	20.49	1'000
Onex*	17'170	36.1	5.6	17.3	11.6	55.1	15.9	61.10	281
Plan-les-Ouates	7'829	21.6	3.8	22.9	11.1	55.2	10.8	13.25	591
Thônex	13'090	34.1	5.7	18.8	12.1	54.3	14.8	34.27	382
Vernier*	31'020	47.8	6.5	18.8	13.8	54.7	12.7	40.39	768
Versoix	11'324	40.7	5.5	21.3	13.5	54.0	11.2	10.74	1'054
Canton	434'473	38.7	6.5	16.6	11.4	57.6	14.4	17.66	24'604

*Communes comprenant les quartiers de l'agglomération.

Source : Statistique Genève

Tableau Les quartiers de l'agglomération. Quelques indicateurs socio-démographiques pour 2003

	Population totale	Population étrangère	Taux de chômage	Population âgée de 0 à 14 ans	Population âgée de 15 à 24 ans	Population âgée de 25 à 64 ans	Population âgée de 65 ans et plus	Densité de population	Superficie
	Cité Nouvelle	6823	45.7	n. d.	17.0	12.2	54.2	16.6	117.96
Bachet/Palettes	8264	43.0	n. d.	15.5	11.4	58.5	14.6	229.94	35.94
Le Lignon	5703	41.2	n. d.	14.0	10.9	57.1	17.9	124.25	45.90
Les Avanchets	6142	52.0	n. d.	20.8	16.5	53.3	9.4	196.04	31.33
Quartiers en tout	26'932	48.7	n. d.	16.80	12.7	55.9	14.6	157.49	171.01

Source : Statistique Genève

12.2. Construction de l'indicateur de Petite et Moyenne Criminalité (PMC)

Les données alimentant l'indicateur de PMC sont extraites du concept des « Affaires ». Cet indicateur repose sur les événements, constitués pour l'essentiel des plaintes déposées à la police. Les qualifications d'événements suivantes sont retenues pour la construction de l'indicateur « PMC » :

- vol par effraction
- vol par introduction furtive
- vol par effraction dans un véhicule
- vol par introduction furtive dans un véhicule
- vol à la tire
- vol de véhicules à 4 roues : seulement les voitures de tourisme
- vol de véhicules à 2 roues : concerne les motos, les motocycles légers et les scooters
- vol à l'astuce
- vol à l'arraché
- brigandage
- agression
- racket
- menaces
- chantage/extorsion
- lésions corporelles simples.

Les qualifications recensées comprennent également les tentatives. Les vols de véhicules qui ne concernent pas les types de véhicules mentionnés ci-dessus ont été écartés. On parle toujours ici d'un événement vol de véhicule (plainte), peu importe que plusieurs véhicules aient été éventuellement volés.

Pour le présent diagnostic, une nouvelle catégorie a été ajoutée soit celle des cas de vandalisme.

Les « Affaires » permettent la saisie de trois qualifications pour chaque événement. Afin de rester dans la logique de l'événement (ou de la plainte), il a fallu adopter un certain nombre de conventions pour le traitement des qualifications multiples.

1. Les qualifications d'un événement désignant uniquement une agression (p. ex. menaces + chantage/extorsion) ont alimenté une catégorie générique « agression ».
2. Les qualifications « vol de véhicules » ont dans un premier temps été remplacées par la qualification du type de véhicules (pour autant que ce type figure dans la liste ci-dessus; ex. vol de voiture de tourisme, vol de scooter) et ont été rassemblées dans un second temps dans une catégorie générique « vol de véhicules », excluant les types non retenus.
3. Un dernier groupe a été constitué de l'ensemble des autres types de vols.

4. Les vols de véhicules et les autres vols peuvent être accompagnés de qualification renvoyant aux différentes formes d'agressions. L'atteinte au patrimoine a donc été privilégiée, dans la mesure où l'on fait l'hypothèse que « l'acquisition » était bien le but et la violence éventuelle le moyen.
5. Une qualification unique par événement a donc été constituée de la sorte.

Le total « PMC » correspond ainsi à la somme de ces événements. Dans ce diagnostic local de sécurité (DLS), l'analyse selon les atteintes contre les personnes ou contre les biens est faite à partir des qualifications d'événement, sur la base donc de l'information la plus détaillée.

12.3. Les cartes et leur construction

12.3.1. Choix de l'unité spatiale

Le canton de Genève est constitué de 45 communes, elles-mêmes divisées en 394 sous-secteurs statistiques (ou GIREC³⁴). Ces sous-secteurs ont été constitués, d'une part, de sorte à privilégier l'homogénéité interne du sous-secteur (par exemple en termes d'habitat ou d'activité économique), et d'autre part, à maximiser l'hétérogénéité par rapport aux sous-secteurs adjacents tout en respectant bien entendu les limites communales. Les limites d'un sous-secteur spécifient donc une zone particulière.

Cependant, ces découpages socio-administratifs et dans ce sens, arbitraires, sont difficilement exploitables pour représenter des données de concentration spatiale. Les sous-secteurs statistiques ont par ailleurs pour vocation de subdiviser les découpages communaux à des fins de représentations spatiales.

L'utilisation d'un découpage à l'hectare, à l'instar du sous-secteur statistique, permet d'affiner encore un peu plus l'observation visuelle des données statistiques pour le canton de Genève. De ce fait, l'unité spatiale « hectare » (25'554) se situe entre le sous-secteur statistique (394) et l'adresse (46'527). L'avantage de l'hectare par rapport au sous-secteur statistique est avant tout d'ordre spatial. L'hectare représente en effet un maillage régulier et neutre de toute la surface du canton, alors que le sous-secteur est influencé par des variables administratives, morphologiques et socio-économiques. De plus, sa surface varie.

L'hectare permet la représentation de valeurs absolues comparables par unité de surface ce qui ne peut être fait sur des sous-secteurs qu'en pondérant ces mêmes valeurs par la surface. Les analyses cartographiques du diagnostic local de sécurité sont donc proposées à l'hectare.

12.3.2. Choix de l'échelle

L'échelle est directement influencée par l'unité spatiale retenue et dans le cas du diagnostic local de sécurité, nous sommes contraints d'augmenter légèrement cette échelle pour obtenir une lecture satisfaisante des informations à l'hectare. Notre choix s'est donc porté sur un cadrage partiel du canton qui permet toutefois l'observation de la grande majorité des données significatives dans le cadre du

³⁴ GIREC : Groupe Interdépartemental de Représentation Cartographique (1987-1989).

DLS. Cette échelle englobe le centre ville de Genève dans une diagonale qui part de la cité de Meyrin (N-W) à la commune et village de Veyrier (S-E).

12.3.3. Choix des représentations

Le lac Léman, le Rhône et l'Arve en jaune ? Choquant dans un premier temps, ce choix permet de produire des analyses en dégradé de bleu qui habituellement se « noient » dans le bleu du lac. De plus, de manière générale, cette représentation rend le lac et les cours d'eau plus discrets visuellement au profit de l'analyse.

La limite nationale avec la France est représentée par un trait gris épais. Les grands axes routiers, hors localité, sont tracés en gris foncé. Leur présence est expliquée par leur proximité aux localités repérables par les analyses thématiques. Les limites communales, traitillé noir fin, sont placées au premier plan, par dessus les analyses thématiques pour pouvoir situer au mieux les régions concernées.

Les limites de la Ville de Genève sont signalées par un trait noir renforcé. A l'intérieur de celles-ci, figurent également les limites des secteurs statistiques. Les 5 sous-secteurs suburbains retenus ont leurs limites représentées par un trait épais et une légende en rouge ou en bleu, selon la nécessité de les distinguer de l'analyse thématique.

Les analyses thématiques sont construites selon la méthode des quartiles, si le volume d'événement à l'hectare est suffisamment important. C'est le cas de la PMC en tout et des atteintes contre les biens ou encore des réquisitions du Journal P2000. Pour mémoire, chaque quartile représente 25% de la distribution. On trouve donc 50% de la distribution dans les 2ème et 3ème quartiles, centrées autour de la médiane. Une modification manuelle de la première classe « 0-3 » en « 1-3 » a été opérée pour éviter une carte complètement colorée. Pour les autres cartes, où les fréquences par hectare sont plus faibles, la classification en 4 classes est manuelle, selon les seuils mis en évidence par la distribution.

Enfin, la carte dépliant, présentant la composition des zones de l'échantillon et complètement légendée, permet de visualiser simultanément cette carte avec les cartes thématiques. Il est ainsi plus facile de se repérer dans la lecture de ces dernières.

12.4. La construction des catégories des réquisitions du Journal P2000

Chaque appel au 117 ou à un poste de police de quartier donne lieu à une inscription dans le Journal P2000, dit « main courante informatisée » des postes. Ce Journal reflète donc principalement l'activité de la gendarmerie, la police judiciaire ne saisissant pas en 2003 d'informations dans cette application. Toutes les réquisitions sont d'emblée qualifiées (type d'événement) sur la base des premières informations fournies par l'appelant. Après l'intervention sur place de la police, la réquisition est complétée sur ce qui a été effectivement constaté (titre de description).

Parmi les 171 titres de description disponibles, 8 catégories thématiques ont été constituées pour les besoins d'analyse du DLS.

1. Affaires et accidents de circulation (terre, eau, fer, air)

Cette catégorie comprend les 21 titres de description suivants :

- accident de la circulation - arrangement
- accident de la circulation - apériteur
- accident de la circulation - rapport
- accident de navigation - arrangement
- accident de navigation - rapport
- accident divers - train
- accident divers - avion
- affaire de circulation - véhicule en surcharge
- affaire de circulation - contrôle technique
- affaire de circulation - viabilité de la chaussée - salissure
- affaire de circulation - conducteur inapte
- affaire de circulation - mise en mouvement fortuite d'un véhicule
- affaire de circulation - défaut d'assurance ou de plaque
- affaire de circulation - divers
- affaire de navigation - rupture d'amarrages / bateaux coulés
- affaire de navigation - contrôle technique
- affaire de navigation - défaut d'assurance ou d'immatriculation
- affaire de navigation - divers
- contrôle - véhicule et / ou occupants
- contrôle - découverte d'un véhicule volé / abandonné
- décès - LC - accident de circulation

2. Atteintes aux biens

Cette catégorie comprend les 20 titres de description suivants :

- incendie - intentionnel
- incendie - intentionnel de véhicules
- attentat - contre des biens
- cambriolage - résidence
- cambriolage - appartement
- cambriolage - villa
- cambriolage - chantier
- cambriolage - cave / locaux communs / autres
- cambriolage - commerces / magasins / administrations / entreprises
- cambriolage - pharmacie / laboratoire / cabinet médical
- cambriolage - cafés / restaurants

- vol - simple
- vol - à l'étalage
- vol - à l'astuce
- vol - sur / dans un véhicule
- vol - divers
- vol à la tire
- vol à l'arraché
- vol de véhicule - deux roues
- vol de véhicule - quatre roues

3. Atteintes aux personnes

Cette catégorie comprend les 23 titres de description suivants :

- affaire de moeurs - exhibitionniste
- affaire de moeurs - sur enfant (sauf exhibitionniste)
- affaire de moeurs - sur adulte (sauf exhibitionniste)
- affaire de moeurs - divers
- agression - hold-up
- agression - brigandage
- agression - enlèvement
- agression - contrainte
- agression - racket / extorsion / chantage
- agression - divers
- attentat - contre des personnes
- conflit - menace contre des personnes
- conflit - violation de domicile
- décès - LC - indéterminé
- décès - LC - criminel / homicide
- prise d'otage
- squat - agression
- violence conjugale / domestique - époux / concubins
- violence conjugale / domestique - anciens partenaires (époux / concubins)
- violence conjugale / domestique - parents / enfants
- violence conjugale / domestique - beaux parents / beaux enfants (famille recomposée)
- violence conjugale / domestique - autres relations familiales
- violence conjugale / domestique - conflit d'autorité parentale

4. Incivilités

Cette catégorie comprend les 16 titres de description suivants :

- bruit - chez des particuliers
- bruit - dans des établissements publics
- bruit - voie / lieu public
- bruit - véhicule
- conflit - lié à la circulation routière
- squat - bruit
- affaire de circulation - véhicule gênant
- affaire de circulation - véhicule gênant sur terrain privé
- dommages à la propriété - sur la voie / lieu public
- dommages à la propriété - sur un lieu privé
- dommages à la propriété - dans un bâtiment public
- dommages à la propriété - dans un bâtiment privé
- dommages à la propriété - transport public (matériel roulant ou fixe)
- dommages à la propriété - tag / graffiti
- dommages à la propriété - sur des véhicules
- dommages à la propriété - jets d'objets depuis étage

5. Social et secours

Cette catégorie comprend les 35 titres de description suivants :

- accident divers - chantier
- accident divers - travail
- accident divers - domestique
- accident divers - plongée
- accident divers - divers
- affaire de drogue - malaise
- affaire de navigation - sauvetages de bateaux en difficulté
- affaire de navigation - sauvetages de véliplanchistes / kite surfeur
- conflit - assistance de la force publique / accompagnement
- conflit - autorité parentale
- décès - LC - mort naturelle
- décès - LC - suicide
- décès - LC - accidentel (sauf circulation)
- décès - LC - overdose
- disparition - enfant
- disparition - personne âgée / handicapée
- disparition - Belle-Idée / hôpital

- disparition - adulte
- incendie - par négligence
- incendie - indéterminé
- incendie - accidentel
- intervention dans un lieu privé - inondation
- intervention dans un lieu privé - ouverture pour l'OPF
- intervention sur la voie / lieu public - inondation
- intervention sur la voie / lieu public - pollution
- social - personne perdue (non annoncée) / amnésique
- social - chute (domaine privé ou public)
- social - personne ivre / sous médicament / endormie
- social - personne dérangée / détresse psychique
- social - personne qui ne répond plus
- social - appartement insalubre
- social - internement à Belle-Idée volontaire ou non
- social - tentative de suicide
- social - assistance de la force publique / aide de la Police
- social – divers

6. Tranquillité & sécurité publiques

Cette catégorie comprend les 14 titres de description suivants :

- affaire de drogue - consommateur majeur
- affaire de drogue - découverte de salissure / matériel
- affaire de drogue - trafic / vente / contrebande (rapport)
- affaire de drogue - saisie aléatoire
- affaire de drogue - consommateur mineur
- conflit - sur la voie / lieu public
- intervention sur la voie / lieu public - infractions à la LRDBH / LMJ
- manifestation - autorisée
- manifestation - interdite suite refus de l'autorisation
- manifestation - spontanée
- squat - prise d'un lieu
- squat - conflit
- squat - évacuation
- squat – divers

7. Autres

Cette catégorie comprend les 27 titres de description suivants :

- agression - mutinerie
- affaire financière - utilisation / abus de cartes, chèques et cartes de crédit
- affaire financière - obtention frauduleuse d'une prestation
- affaire financière - escroquerie / abus de confiance / usure
- affaire financière - filouterie d'auberge
- affaire financière - divers
- alarme - fausse alarme (rapport pour facturation)
- alarme - réelle
- alarme - divers
- alarme - fausse alarme / RAS
- alerte - colis piégé / objet suspect
- alerte - à la bombe
- alerte - alarmant la population
- alerte - malveillance / fausse alerte
- animal - affaire avec des animaux domestiques
- animal - affaire avec des animaux sauvages
- animal - disparition / fugues
- animal - essaim
- conflit - mauvais payeur
- conflit - divers
- conflit - établissement scolaire
- intervention dans un lieu privé - objet trouvé
- intervention dans un lieu privé - divers
- intervention sur la voie / lieu public - objet trouvé
- intervention sur la voie / lieu public - divers
- faux et falsification - monnaie
- faux et falsification - titres et certificats

A ces sept premières catégories, pour lesquelles des analyses ont été effectuées, s'ajoute une dernière catégorie qui a été traitée séparément au niveau des analyses.

8. Contrôle et recherche de personnes

Les titres de description relatifs à cette catégorie (15) sont spécifiques à certains lieux (frontières ou aéroport en particulier) et à certaines communes (Grand-Saconnex et d'autres communes limitrophes à fort passage) de sorte qu'un traitement différencié s'est imposé. Les évasions (une poignée de cas en 2003) font également partie de cette catégorie.

- *contrôle - personne*
- *contrôle - musicien / artiste ambulancier*
- *contrôle - transports publics*

- contrôle - suite bulletin d'hôtel
- *contrôle - personne à la frontière / entrée en Suisse autorisée*
- *contrôle - personne à la frontière / entrée en Suisse refusée*
- *contrôle - personne à la frontière / demande d'asile*
- *contrôle - personne à la frontière / sortie de Suisse*
- contrôle - surveillance
- contrôle - mise en fuite
- évasion - Champ-Dollon
- évasion - Hôtel de Police / poste
- évasion - établissement pénitentiaire autre que Champ-Dollon
- évasion - Quartier cellulaire / hôpital
- évasion - Palais de Justice

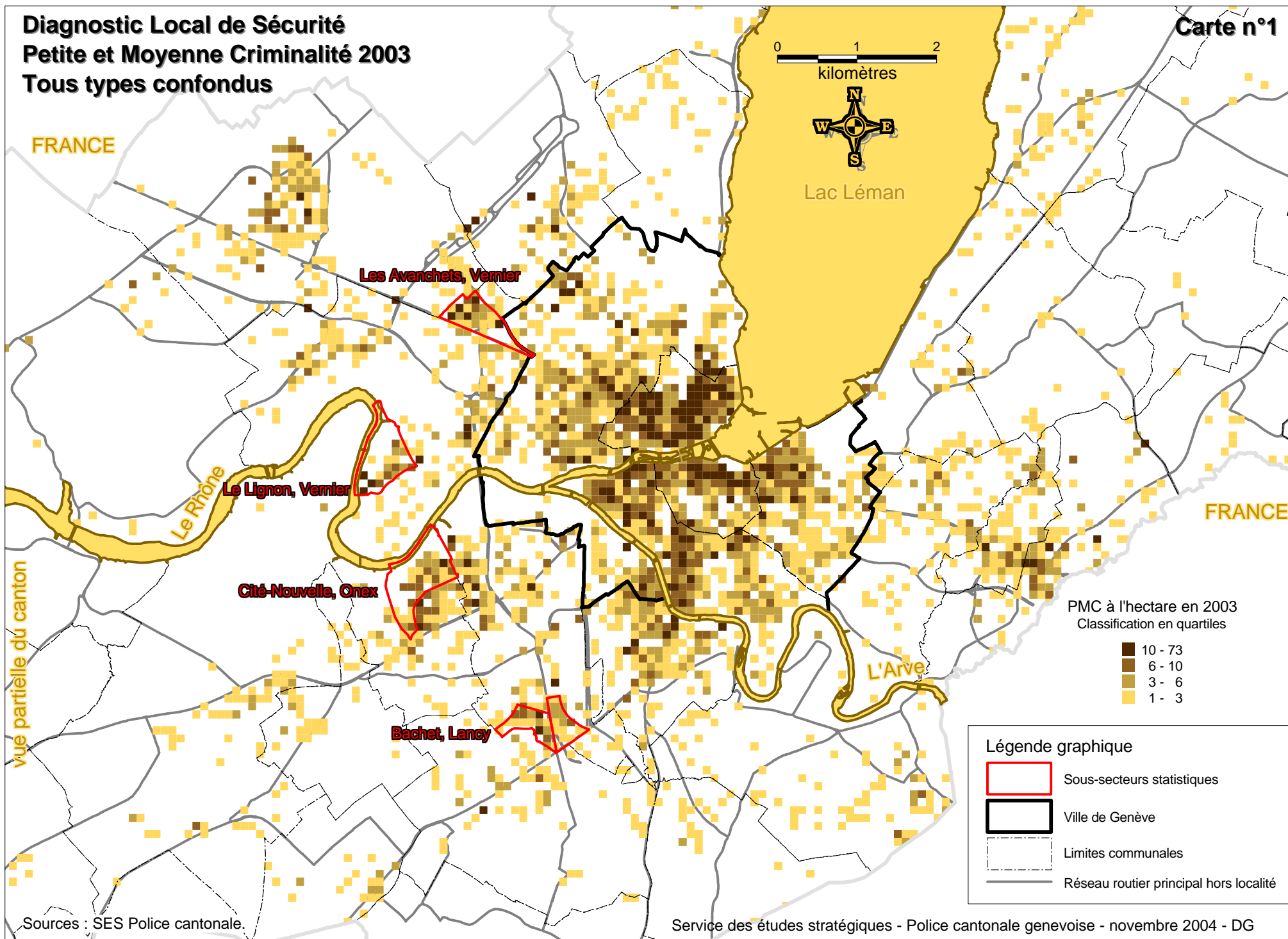
Les titres de descriptions en italiques ont fait l'objet d'une carte spécifique, portant sur les contrôles d'initiative.

En 2003, 67'887 réquisitions ont été créées dans le Journal P2000. Parmi elles, 15'532 n'ont pas pu être affectées à l'une des catégories qui ont été constituées ci-avant. Essentiellement, il s'agit de réquisitions qui n'ont pas dépassé le stade de la première inscription, soit qu'elles ont été annulées, soit qu'après l'intervention aucun commentaire n'y a été inséré. De plus, 10'597 réquisitions ont une information incomplète au niveau de l'adresse, de sorte que la commune de l'événement ou le quartier n'a pas pu être récupéré.

12.5. Les cartes

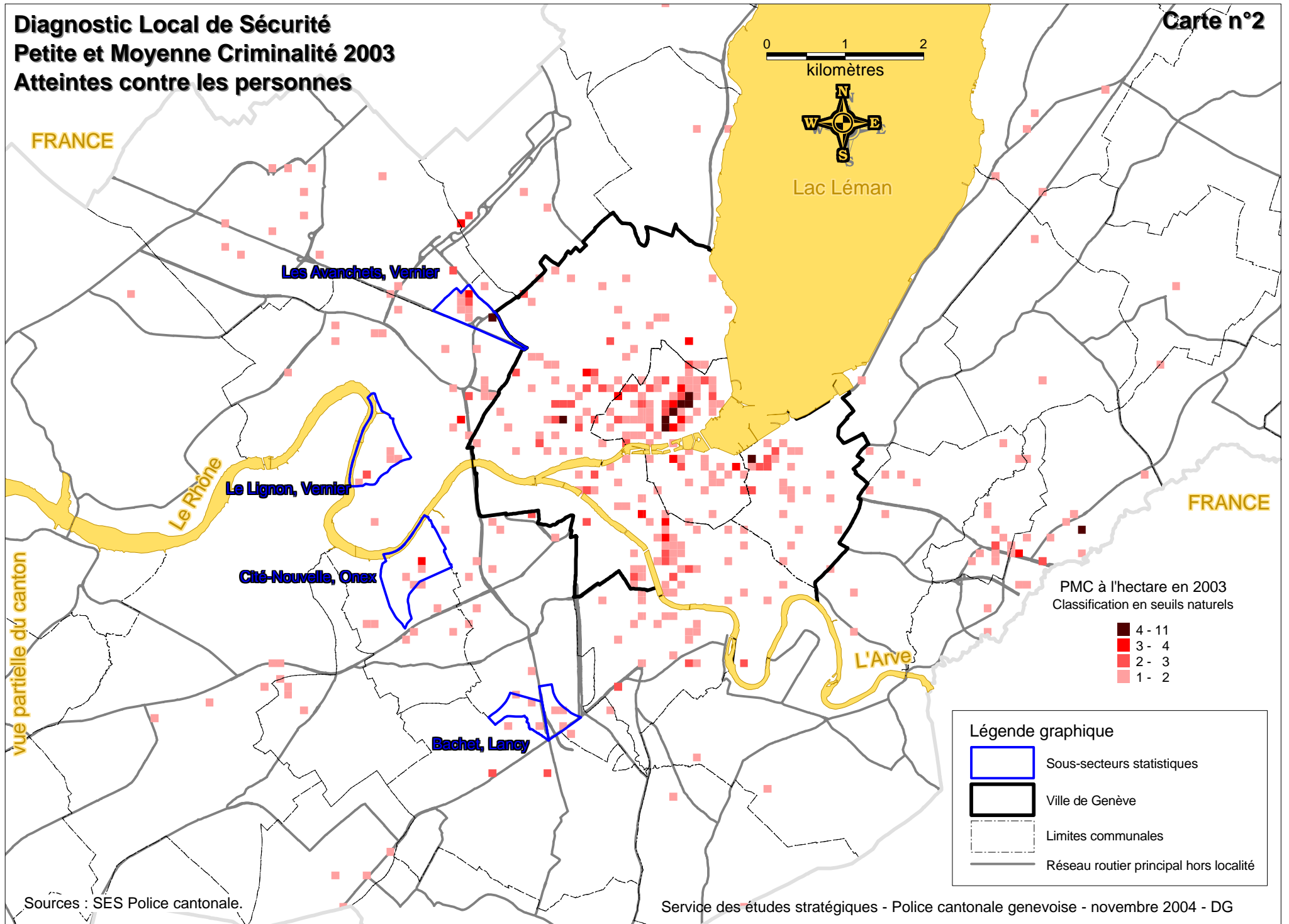
**Diagnostic Local de Sécurité
Petite et Moyenne Criminalité 2003
Tous types confondus**

Carte n°1



**Diagnostic Local de Sécurité
Petite et Moyenne Criminalité 2003
Atteintes contre les personnes**

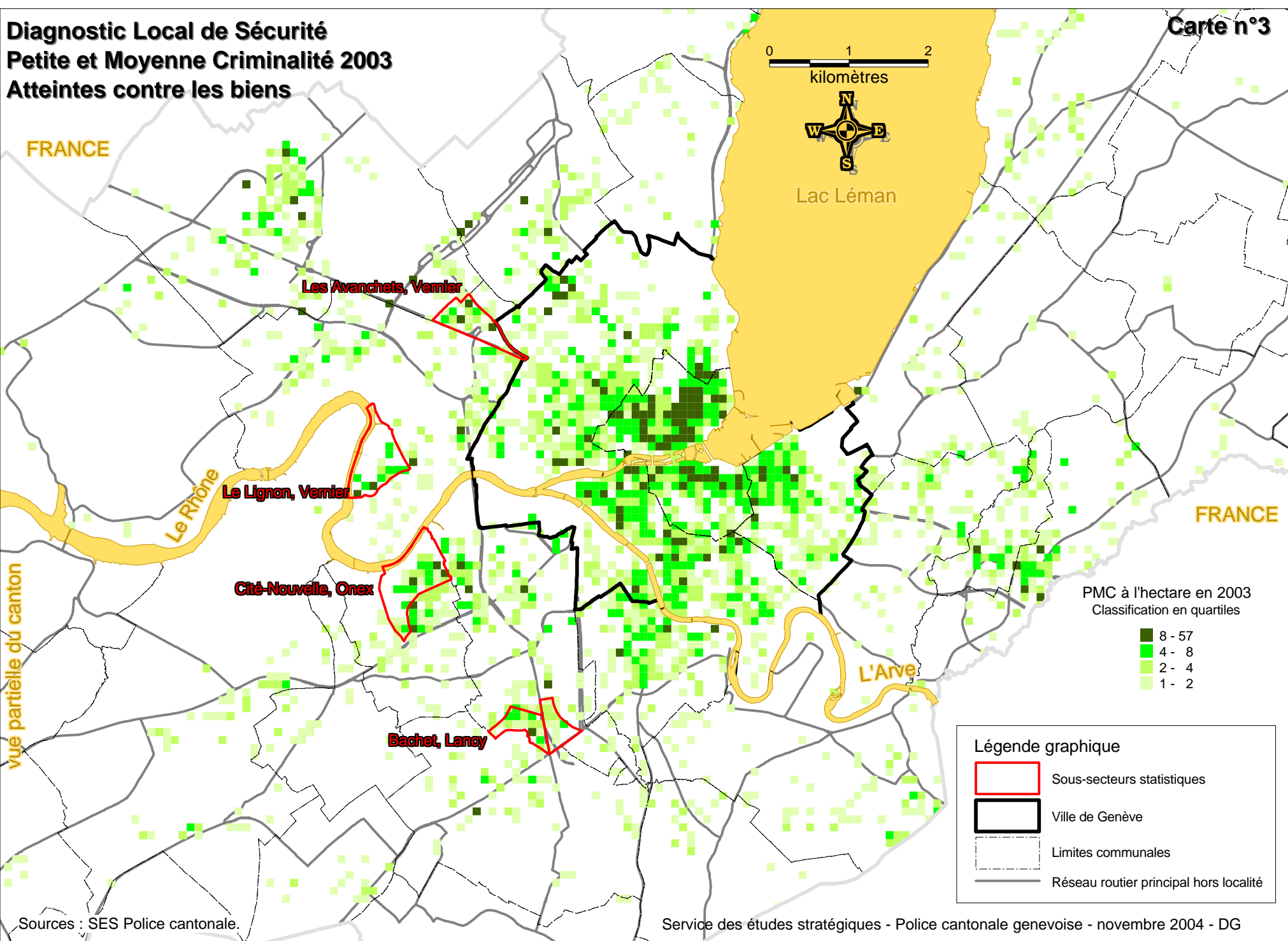
Carte n°2



**Diagnostic Local de Sécurité
Petite et Moyenne Criminalité 2003
Atteintes contre les biens**

Carte n°3

FRANCE



0 1 2
kilomètres



Lac Léman

Les Avanchets, Vermier

Le Lignon, Vermier

Cité-Nouvelle, Onex

Bachet, Lancy

Le Rhône

L'Arve




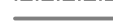
FRANCE

vue partielle du canton

PMC à l'hectare en 2003
Classification en quartiles

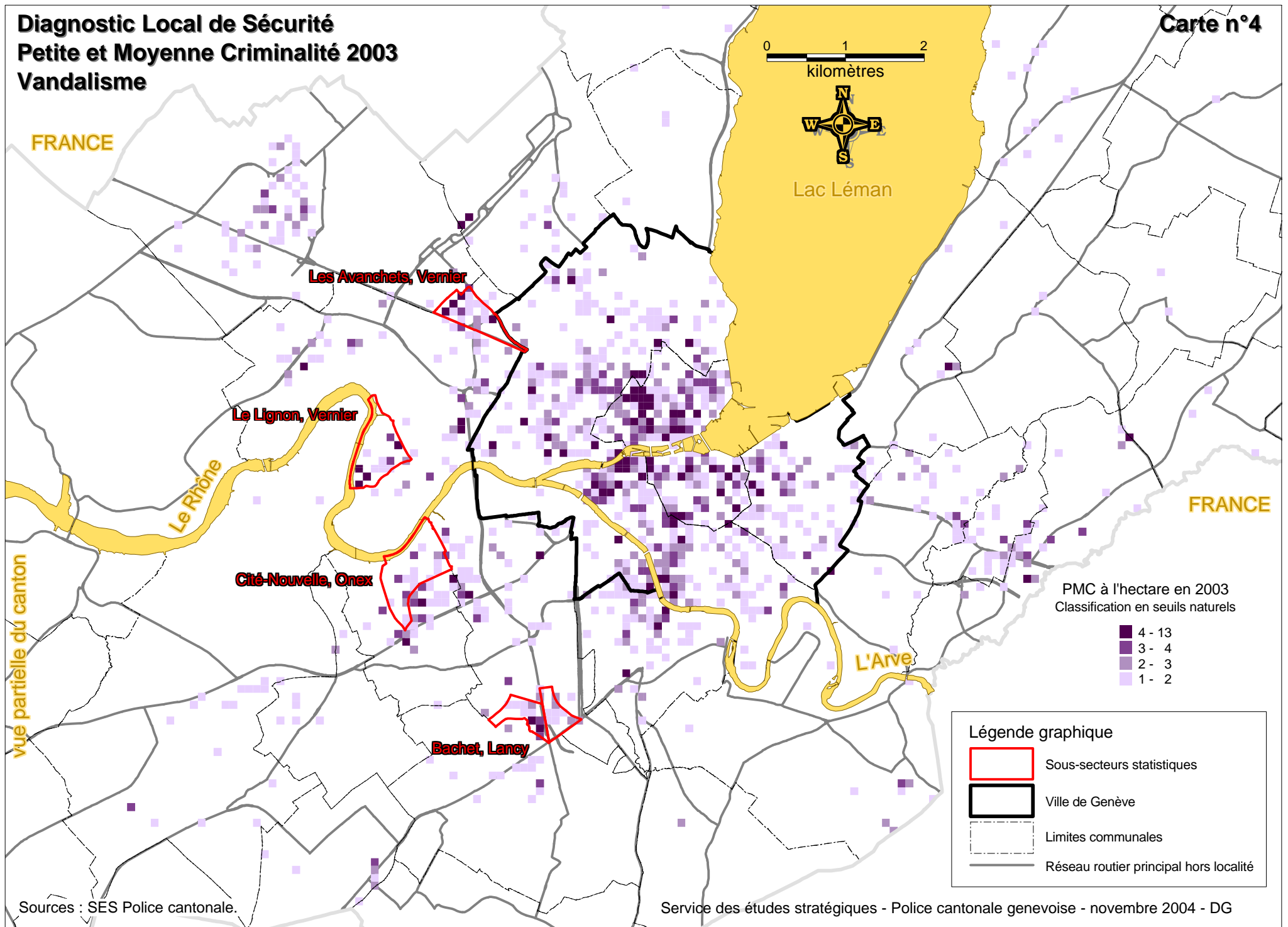
- 8 - 57
- 4 - 8
- 2 - 4
- 1 - 2

Légende graphique

-  Sous-secteurs statistiques
-  Ville de Genève
-  Limites communales
-  Réseau routier principal hors localité

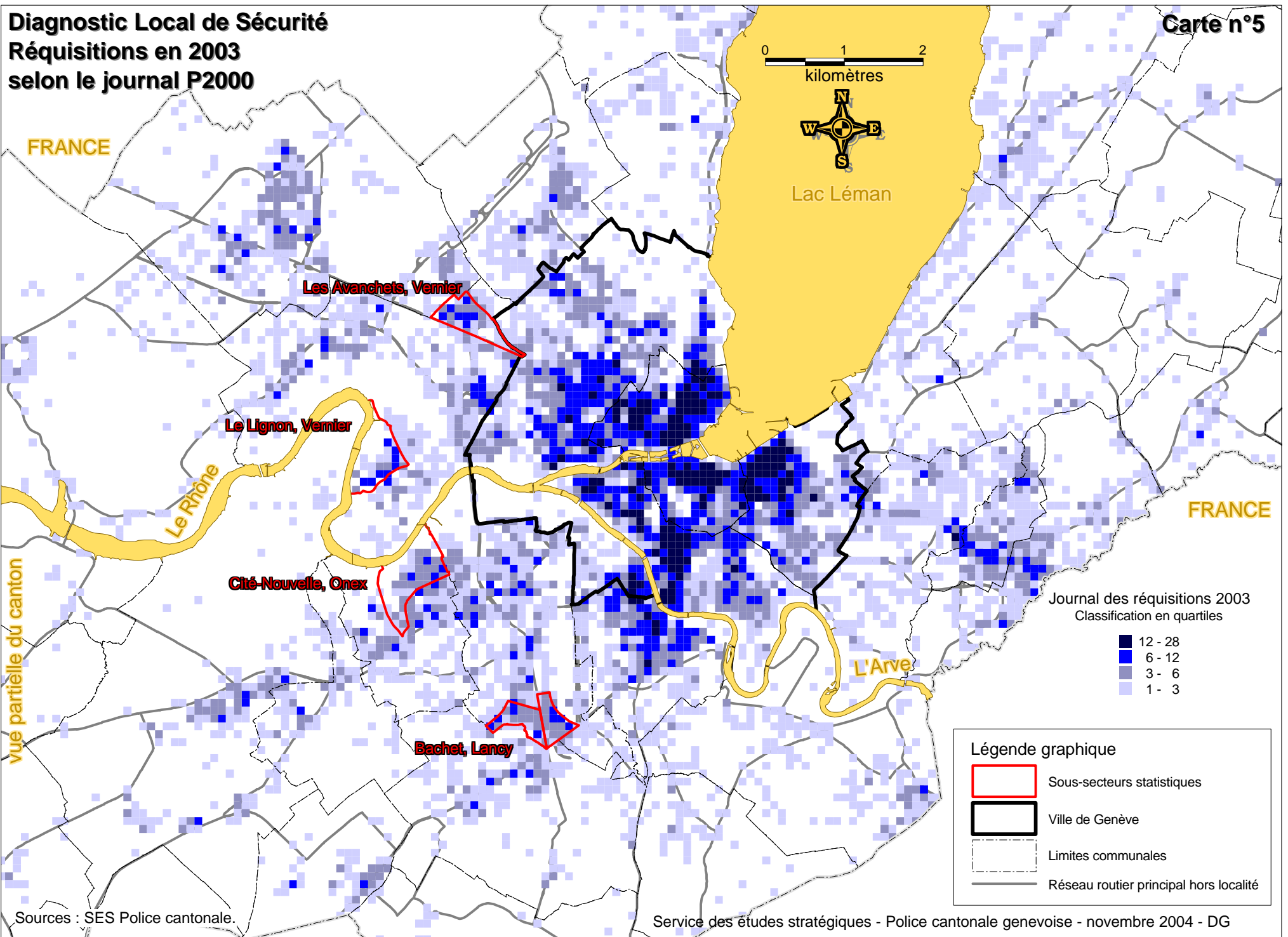
**Diagnostic Local de Sécurité
Petite et Moyenne Criminalité 2003
Vandalisme**

Carte n°4



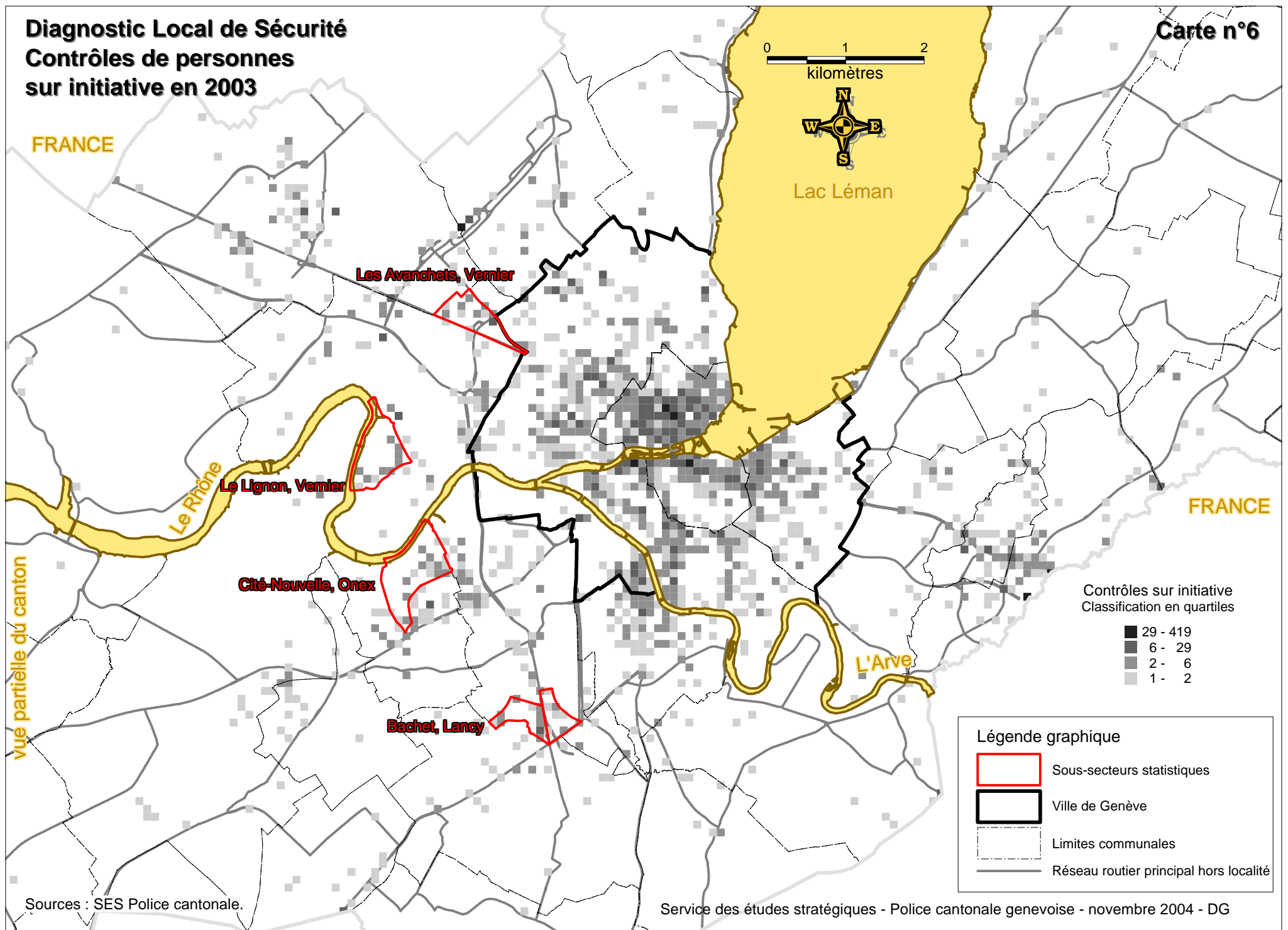
**Diagnostic Local de Sécurité
Réquisitions en 2003
selon le journal P2000**

Carte n°5



Diagnostic Local de Sécurité Contrôles de personnes sur initiative en 2003

Carte n°6



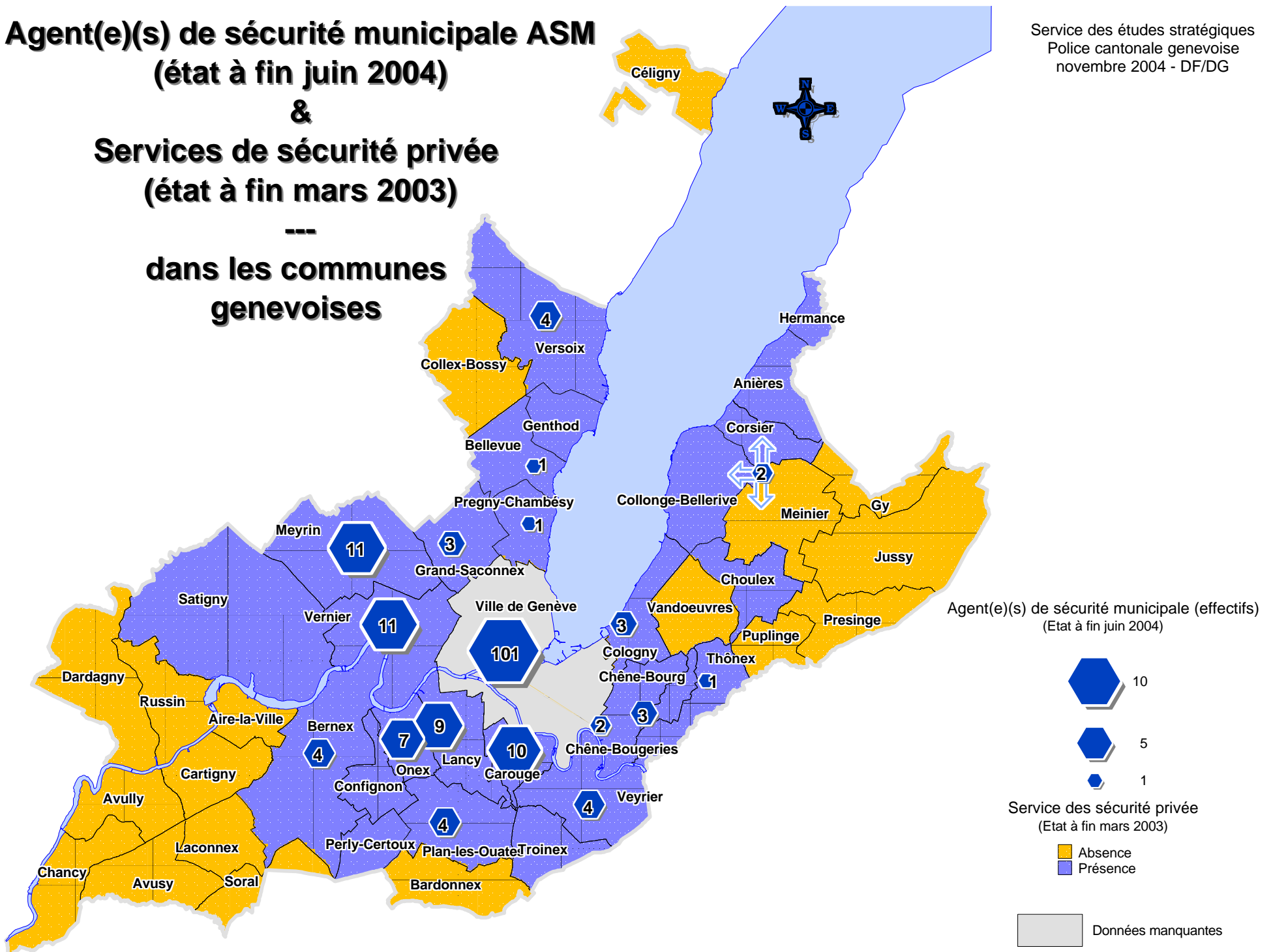
Agent(e)s de sécurité municipale ASM (état à fin juin 2004)

&

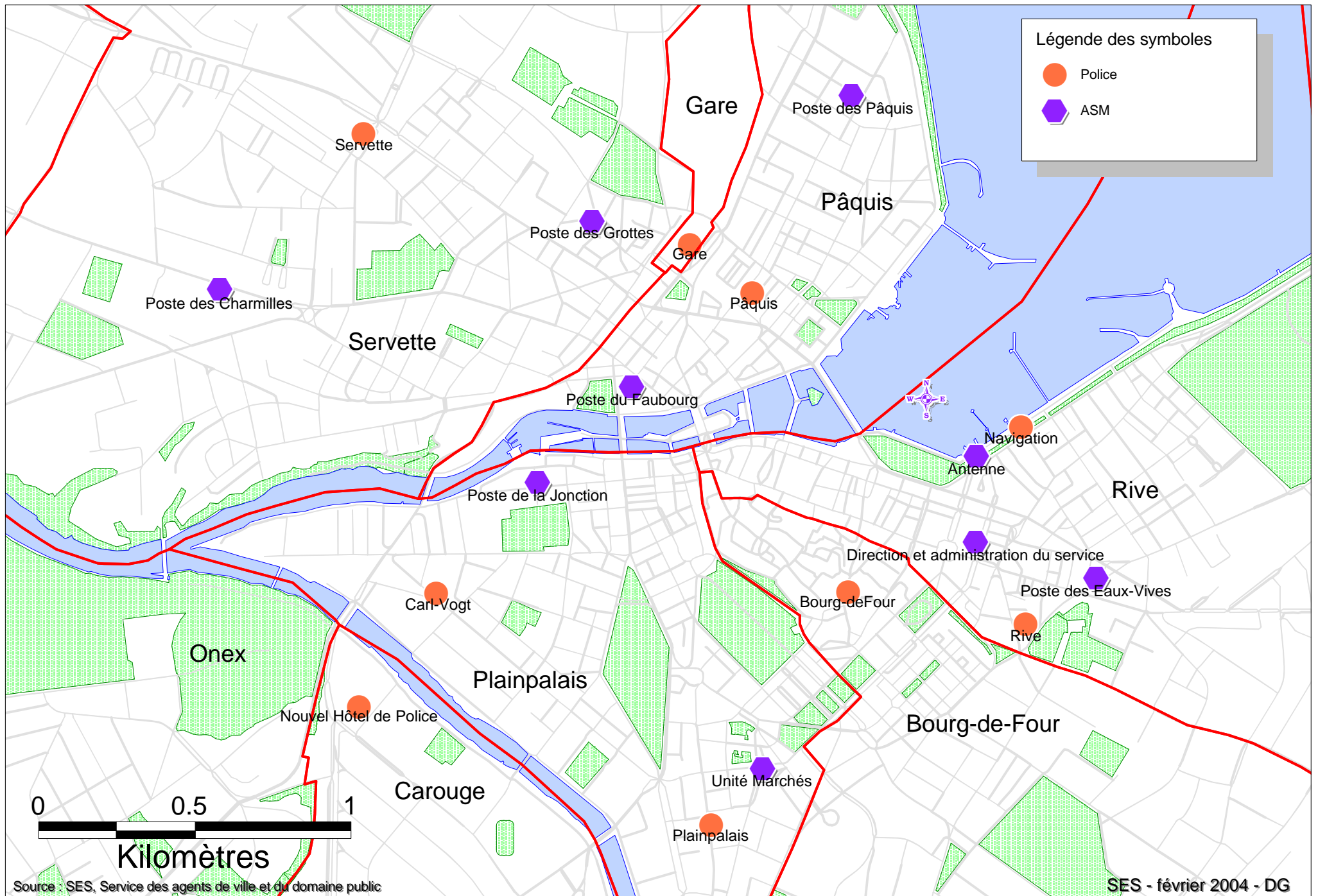
Services de sécurité privée (état à fin mars 2003)

dans les communes genevoises

Service des études stratégiques
Police cantonale genevoise
novembre 2004 - DF/DG



Police cantonale & Service des agents de ville et du domaine public - Postes et antenne en 2004



Diagnostic local de sécurité 2004

CAMPAGNE : 77'217 hab.

N°	Communes	Population
1	Aire-la-Ville	736
2	Anières	2'354
3	Avully	1'752
4	Avusy	1'241
5	Bardonnex	2'106
6	Bellevue	2'677
7	Bernex	9'232
8	Carouge	18'479
9	Cartigny	836
10	Céigny	627
11	Chancy	911
12	Chêne-Bougeries	9'943
13	Chêne-Bourg	7'716
14	Choulex	961
15	Collex-Bossy	1'406
16	Collonge-Bellerive	6'832
17	Cologny	4'974
18	Confignon	3'412
19	Corsier	1'732
20	Dardagny	1'316
25	Genthod	2'393
26	Grand-Saconnex	8'648
27	Gy	405
28	Hermance	854
29	Jussy	1'199
30	Laconnex	541
31	Lancy	26'788
32	Meinier	1'758
33	Meyrin	20'491
34	Onex	17'170
35	Perly-Certoux	2'786
36	Plan-les-Ouates	7'829
37	Pregny-Chambésy	3'456
38	Presinge	627
39	Puplinge	2'148
40	Russin	410
41	Satigny	2'855

SUBURBAIN : 26'932 hab.

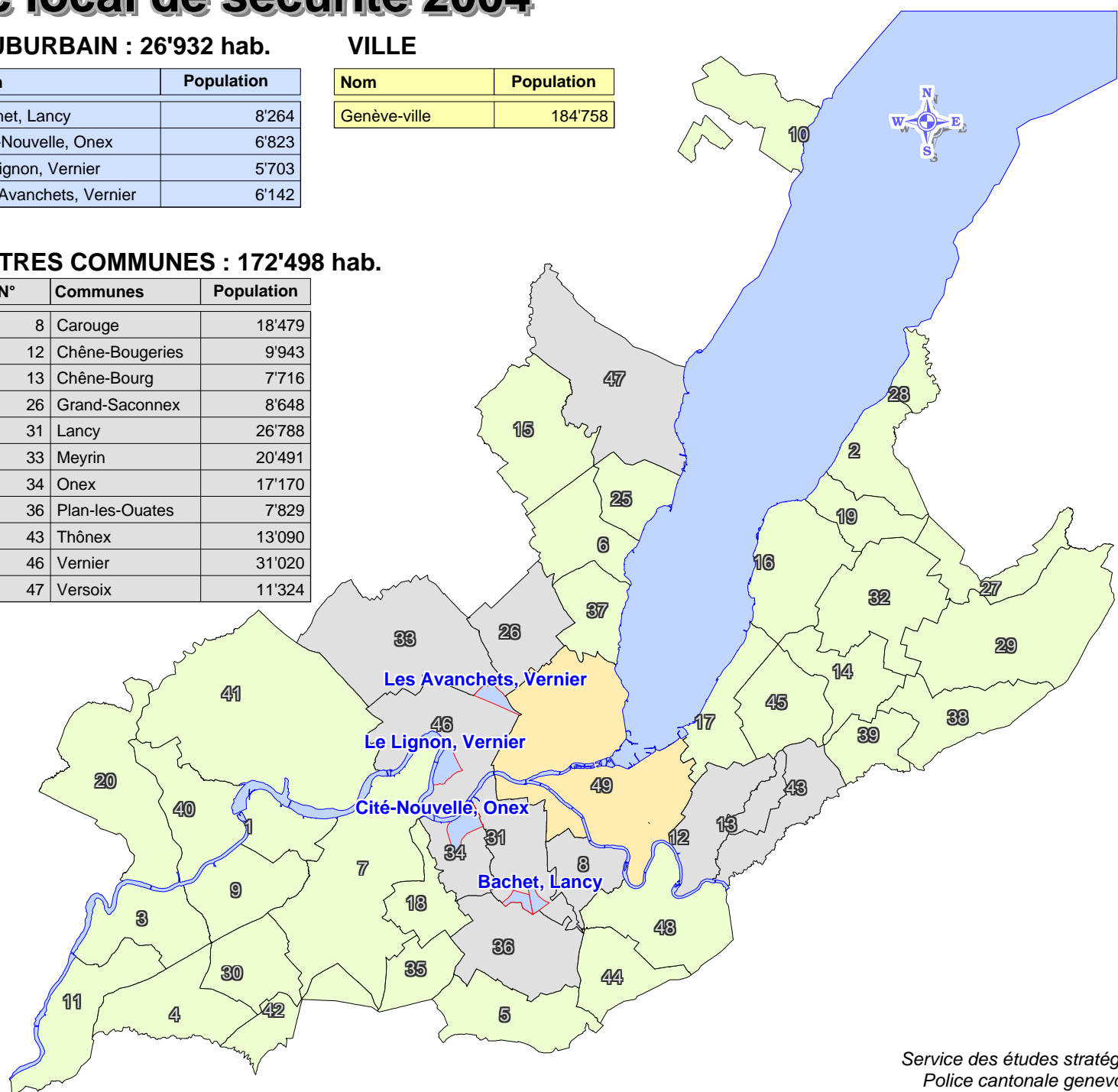
Nom	Population
Bachet, Lancy	8'264
Cité-Nouvelle, Onex	6'823
Le Lignon, Vernier	5'703
Les Avanchets, Vernier	6'142

VILLE

Nom	Population
Genève-ville	184'758

AUTRES COMMUNES : 172'498 hab.

N°	Communes	Population
8	Carouge	18'479
12	Chêne-Bougeries	9'943
13	Chêne-Bourg	7'716
26	Grand-Saconnex	8'648
31	Lancy	26'788
33	Meyrin	20'491
34	Onex	17'170
36	Plan-les-Ouates	7'829
43	Thônex	13'090
46	Vernier	31'020
47	Versoix	11'324



12.6. Le calendrier de réalisation et de suivi du DLS

Voici brièvement les différentes étapes de la réalisation du DLS.

15 septembre au 7 octobre 2004 :	collecte des données par téléphone (voir la fiche technique de l'Institut ci-après)
13 octobre 2004 :	livraison des données sous format numérique
15 octobre au 12 novembre 2004 :	analyse et rapport de l'Ecole des Sciences Criminelles
15 octobre au 25 novembre 2004 :	analyse et version pré-finale du DLS par Coginta avec la collaboration du service des études stratégiques
26 novembre 2004 :	présentation à la direction de la police
8 décembre 2004 :	présentation aux états-majors de la police
13 janvier 2005 :	présentation aux collaborateurs de la police lors du rapport annuel
février 2005 :	présentation au Conseil d'Etat par la Présidente du DJPS présentation aux partenaires, en particulier aux participants du séminaire PROXIPOL du 3 juin 2004 présentation lors de la conférence de presse annuelle de la police
mai – juin 2005 :	discussion autour des recommandations et programme de mise en œuvre selon les priorités à définir

12.7. Fiche technique de l'Institut de sondage

ETUDE : "Victimisation et image de la police
dans le canton de Genève
pour la Police Cantonale Genevoise - GE
M.I.S. Trend SA - Lausanne

DATE :	du 15 septembre au 7 octobre 2004
METHODOLOGIE :	prise d'information téléphonique centralisée; déroulement du questionnaire sur écrans informatiques; saisie immédiate et contrôle de l'échantillon simultanés; sous surveillance permanente.
ECHANTILLON :	1203 personnes âgées de 16 à 99 ans et domiciliées dans le canton de Genève, soit :
	402 habitants de la Ville de Genève
	400 habitants des quartiers du Lignon (101) et des Avanchets (101) à Vernier, de Cité-Nouvelle (108) à Onex et de Palettes et Bachet à Lancy (90)
	401 habitants des autres communes du canton, à l'exception de Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Grand-Saconnex, Meyrin, Plan-les-Ouates, Thônex et Versoix.
	Contrôle des quotas par sexe et âge dans chacun des sous- échantillons.
RESULTATS :	sous format SPSS, sur support informatique, expédiés le 13 octobre 2004
MARGE D'ERREUR :	sur le total : $\pm 2,9 \%$ sur chaque sous-échantillon : $\pm 5 \%$
RESPONSABLE :	Mathias HUMERY

CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Notre institut a été mandaté par la Police Cantonale Genevoise afin de réaliser une étude dont les objectifs principaux étaient de :

- mesurer les taux de victimisation et d'insécurité dans le canton de Genève

- mesurer l'image de la police cantonale sur l'ensemble du territoire genevois.

Un questionnaire a été élaboré par l'Institut de criminologie et de Droit pénal de l'Université de Lausanne. Sa durée moyenne était de vingt-deux minutes.

La prise d'information s'est déroulée du 15 septembre au 7 octobre 2004 depuis notre centrale informatisée de Lausanne et vingt enquêteurs y ont participé après avoir été préalablement instruits de la nature et des difficultés de la recherche. Ils ont été assistés au démarrage de la prise d'information et surveillés tout au long de celle-ci.

Nous avons ainsi interrogé 1203 personnes habitant le canton de Genève. A l'intérieur de cette zone, trois groupes ont été formés en fonction notamment de la densité de population de chaque commune. Ces groupes étaient composés de la façon suivante :

- échantillon "urbain" : Commune de Genève (402 interviews)

- échantillon "suburbain" : Quartiers du Lignon et des Avanchets à Vernier, de Cité-Nouvelle à Onex et de Palettes et Bachet à Lancy (400 interviews)

- échantillon "campagne" : Toutes les autres communes du canton à l'exception de Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Grand-Saconnex, Meyrin, Plan-les-Ouates, Thônex et Versoix (401 interviews)

La prise d'information s'est globalement bien déroulée mais nos enquêteurs ont souvent dû beaucoup argumenter pour obtenir le consentement des répondants. Ceci s'inscrit semble-t-il dans une tendance actuelle à répondre moins facilement aux sondages, mais provient également, selon de nombreuses remarques entendues, de l'image de la Police de Genève quelque peu écornée ces derniers temps suite à divers événements.

En ce qui concerne le questionnaire, nous avons relevé quelques éléments intéressants :

- la relance sur les violences et les menaces (Q. 252.20) a peut-être engendré une surreprésentation des réponses positives et donc du taux de victimisation. Certains enquêteurs nous ont en effet mentionné qu'ils avaient compris que le répondant parlait alors de victimisation subie par d'autres personnes du foyer. Ces cas qui nous ont été rapportés ont été nettoyés par nos soins. Par contre, il est possible que la base de données comprenne encore des cas pour lesquels le bloc violence est composé d'une suite de non-réponse en raison d'une telle erreur. Le nettoyage nous est alors impossible car il est plausible qu'une victime ne veuille pas répondre aux questions de détails.

- Pour les questions 310.24 a et b, il est possible que la proportion de personnes répondant par la négative soit quelque peu supérieure à la réalité, ceci en raison de l'énoncé de la question. On demande en effet dans la question si les répondants croisent SOUVENT dans leur quartier une patrouille de la police cantonale ou un agent de sécurité municipal et si oui, combien de fois par semaine. Quelques personnes peuvent ainsi très bien croiser quelques fois une patrouille ou un agent de sécurité, mais estimer que ce n'est pas souvent le cas, et donc répondre non à ces questions.

- Les questions 310.20 et 310.30 prévoient des items à classer dans un certain ordre. Ce genre de question pose le problème de la perte croissante des répondants avec l'avancement de l'ordonnement des items. C'est ainsi que nous avons respectivement 1112 et 1072 personnes au lieu de 1203 qui acceptent de classer l'ensemble des items dans l'ordre. Les pertes sont toujours d'autant plus importantes que le nombre d'items à classer est grand.

REFUS

Lors de cette étude, une importance particulière a été octroyée à la minimisation du taux de refus. Ainsi, un argumentaire a été distribué à chaque enquêteur dans le but de les familiariser avec les réponses possibles dans les situations de refus les plus fréquentes. De plus, une procédure systématique de rappel des refus après quelques jours de prise d'information a été mise en place.

En ce qui concerne le taux de refus, ce dernier peut être calculé de différentes manières, nous en retiendrons deux :

- a) La manière la plus stricte consiste en la division du nombre de refus par le nombre d'interviews réalisées + les refus.

- b) Partant de la constatation qu'en fin d'étude nous devons assurer le respect des quotas et qu'il arrive donc fréquemment que des quotas soient déjà pleins et que nous devons refuser d'interroger des interlocuteurs qui auraient été prêts à participer, on peut considérer qu'il faudrait ajouter ces personnes non sélectionnées au dénominateur lors du calcul du taux de refus. Il en va d'ailleurs de même des personnes d'accord de participer mais dont le rendez-vous expire après la fin de l'étude.

Les taux de refus enregistrés sont donc les suivants :

- a) 52 %

- b) 40 %